

**UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI TIZI-OUZOU**

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES  
SCIENCES DE GESTION**

**DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE**



# **MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE**

**En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences**

**Financières et Comptabilité**

**Option : Finance d'entreprises**

## **THÈME**

**Financement bancaire des petites et  
moyennes entreprises par le crédit  
d'exploitation**

**Cas : BNA**

**Réalisé par :**

DAHOUMANE Baya

GHERSBRAHAM Nihad

**Dirigé par :**

OUSSAID Aziz

**Promotion 2024/2025**



## Remerciement

*Avant toute chose, nous remercions dieu « Allah » pour nous avoir donné le courage et la patience afin de mener à terme ce présent travail.*

*Nous tenons à exprimer un profond remerciement à notre promoteur d'avoir accepté de nous encadrer et pour l'aide précieuse, le suivi et l'intérêt qu'il nous a apporté durant l'encadrement.*

*Nous adressons tous nos remerciements, à tout le personnel de la banque d'Algérie (BNA) de Tizi-Ouzou, qui nous ont encadrées et soutenues durant notre stage pratique.*

*En fin, remercier tous ceux qui nous ont aidés à l'élaboration de notre travail, plus particulièrement nos parents et nos amis qui nous ont toujours soutenus et encouragés au cours de notre recherche d'avoir mis à notre disposition les moyens nécessaires à la réalisation de ce travail.*





# Dédicaces

*Ce mémoire vous est dédié avec tout mon amour et ma reconnaissance.*

*À mes parents,*

*Pour leurs amour inconditionnel, leurs prières, leurs encouragements,*

*À mon frère,*

*Compagnon fidèle de chaque étape de ma vie.*

*À toute ma famille,*

*Pour l'unité, la chaleur et les valeurs qu'elle m'a transmises.*

*À mes meilleurs amis,*

*Pour leur présence, leurs encouragements et leur patience durant ce parcours.*

*Et à toutes les personnes chères à mon cœur,*

*Merci d'avoir été là, d'une manière ou d'une autre, dans ce cheminement.*

**Baya**





# Dédicaces

*Ce mémoire vous est dédié avec tout mon amour et ma reconnaissance.*

*À la mémoire de mon cher père,*

*Qui reste à jamais présent dans mon cœur et dont l'amour, les valeurs et les sacrifices continuent de m'inspirer chaque jour.*

*À ma précieuse mère,*

*Pour son amour inconditionnel, ses prières, ses encouragements et sa force silencieuse.*

*À mes frères,*

*Compagnons fidèles de chaque étape de ma vie.*

*À ma grand-mère, mes tantes, mon oncle,*

*Pour leur soutien, leur bienveillance et leur affection.*

*À toute ma famille,*

*Pour l'unité, la chaleur et les valeurs qu'elle m'a transmises.*

*À mes meilleurs amis,*

*Pour leur présence, leurs encouragements et leur patience durant ce parcours.*

*Et à toutes les personnes chères à mon cœur,*

*Merci d'avoir été là, d'une manière ou d'une autre, dans ce cheminement.*

**Nihad**



## Liste des abréviations

---

**BCA** : Banque Centrale d'Algérie.

**BFR** : Besoin en Fonds de Roulement.

**BNA** : Banque Nationale d'Algérie.

**BOAL** : Bulletin Officiel des Annonces Légales.

**CA** : Chiffre d'Affaires

**CAF** : Capacité d'Auto Financement

**CASNOS** : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-salariés.

**CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie.

**CNAS** : Caisse Nationale des Assurances Sociales des travailleurs Salariés.

**CT** : Court Terme

**DPAMR** : Déclaration Préalable d'Affectation des Moyens et Ressources.

**EBE** : Excédent Brut d'Exploitation.

**FR** : Fonds de Roulement

**LMC** : Loi sur la Monnaie et le Crédit.

**MBN** : Marge Bénéficiaire Nette

**PME** : Petites et Moyennes Entreprises.

**PMI** : Petites et Moyennes d'Industries.

**SAE** : Société Algérienne d'Expertise.

**SARL** : Société À Responsabilité Limitée.

**SPA** : Société Par Action.

**TTC** : Toutes Taxes Comprises.

**TVA** : Taxe sur la valeur ajoutée.

**VA** : Valeur Ajoutée.

## Liste des tableaux

---

Tableau 1: Définition de la PME par la commission européenne... <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Tableau 2 : Avantages et inconvénients de l'autofinancement .....	44
Tableau 3 : Les avantages et les inconvénients de l'augmentation de capital .....	45
Tableau 4: Avantages et inconvénients du crédit-bail .....	49
Tableau 5: abréviation utilisées dans l'organigramme.....	72
Tableau 6: Bilan prévisionnel actif de la SARL « Y » années 2022/2023.....	84
Tableau 7 : Bilan prévisionnel passif de la SARL « Y » années 2022 et 2023.....	85
Tableau 8: Compte des résultats de la SARL « Y » années 2022 et 2023 .....	87
Tableau 9: Calcul de la production de l'exercice .....	89
Tableau 10: Calcul de la valeur ajoutée (VA).....	89
Tableau 11: Calcul de l'excédent brut d'exploitation .....	90
Tableau 12: Calcul du résultat opérationnel.....	90
Tableau 13: Calcul du résultat net de l'exercice .....	90
Tableau 14: Plan de trésorerie .....	91
Tableau 15: Ratio de solvabilité.....	95
Tableau 16: ratio d'indépendance financière .....	95
Tableau 17: Ratio d'endettement .....	96
Tableau 18: Ratio de capacité de remboursement.....	96
Tableau 19: Ratio de liquidité générale.....	97
Tableau 20: Ratio de capacité de remboursement.....	97
Tableau 21: Ratio de capacité de remboursement.....	97
Tableau 22: Ratio de capacité de remboursement.....	98
Tableau 23: Ratio de la marge bénéficiaire brute.....	98
Tableau 24: Ratio de résultat net.....	99
Tableau 25: Ratio de rotation des fournisseurs .....	99
Tableau 26: Ratio des créances/clients.....	100
Tableau 27: Ratio de rotation des stocks.....	100

## Liste des figures

---

Figure 1: Représente les différents types de la banque .....	10
Figure 2: Les besoins de financement des PME .....	35
Figure 3: Cycle d'exploitation d'une unité commerciale .....	38
Figure 4: Cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle.....	38
Figure 5: Calcul du besoin en fond de roulement par le haut et le bas de bilan.....	40
Figure 6: Besoin en fonds de roulement.....	41

## Sommaire

---

Remerciements

Dédicace

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Sommaire

Introduction générale..... 10

Chapitre I : Aspects théorique des banques, du crédit et des PME. .... 4

Introduction ..... 4

Section 1 : Généralité sur les banques, le crédit et les PME..... 4

Section 2 : La relation entre les PME et la banque. .... 24

Section 3 : Rôle des banques dans le financement et le développement des PME..... 30

Conclusion..... 32

Chapitre II : Le financement bancaire des PME ..... 34

Introduction ..... 34

Section 1 : Besoins et moyens de financement des PME ..... 35

Section 2 : Les risques et garanties du financement bancaire ..... 50

Section 3 : La gestion des crédits en général et le crédit d'exploitation pour les PME 60

Conclusion..... 64

Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et  
mécanismes ..... 65

Introduction ..... 65

Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil..... 66

Section 2 : Procédure de demande d'un crédit d'exploitation ..... 73

Section 3 : Etude d'un cas de crédit d'exploitation ..... 83

Conclusion..... 103

Conclusion Générale ..... 104

Bibliographie

Table des matières

Résumé

# **Introduction générale**

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent une composante vitale du tissu économique national, tant par leur contribution à la création d'emplois que par leur rôle dans le dynamisme régional, l'innovation et la diversification productive. Dans les économies développées comme dans les pays émergents, les PME sont considérées comme un moteur de croissance inclusive, capable d'absorber une large part de la main-d'œuvre et de stimuler l'investissement local.

En Algérie, le secteur des PME souffre encore de nombreuses contraintes, qu'elles soient structurelles (manque d'infrastructures, faiblesse de l'encadrement juridique) ou conjoncturelles (instabilité financière, faible culture de gestion). Ces contraintes compromettent l'accès des PME à un financement durable, malgré une reconnaissance croissante de leur rôle stratégique dans la relance économique et la réduction du chômage.

Dans ce contexte, le financement bancaire s'impose comme une ressource incontournable, notamment sous la forme du crédit d'exploitation, qui permet aux entreprises de répondre à leurs besoins de trésorerie courants, tels que l'achat de matières premières, le règlement des fournisseurs ou encore le paiement des charges fixes. Le crédit d'exploitation constitue donc un levier essentiel pour assurer la continuité des activités et soutenir la compétitivité des PME.

Cependant, malgré l'existence de ce type de financement, l'accès effectif au crédit d'exploitation demeure limité pour de nombreuses PME algériennes. Ce paradoxe s'explique par plusieurs facteurs : la rigidité des conditions d'octroi, l'exigence de garanties matérielles souvent difficiles à fournir, la lourdeur administrative et la méfiance persistante des établissements bancaires à l'égard de ce segment d'entreprises. En effet, les banques perçoivent les PME comme risquées en raison de leur taille réduite, de leur faible capitalisation et de la fragilité de leur gestion.

Dans ce cadre, il devient impératif de s'interroger sur le rôle réel des banques dans le soutien aux PME et sur les mécanismes spécifiques qui encadrent l'octroi des crédits d'exploitation. Le cas de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) offre un terrain d'étude particulièrement pertinent, car il permet d'observer de manière concrète les pratiques bancaires et les dynamiques de financement dans le cadre d'une relation banque-entreprise.

## La problématique

Dans un environnement économique caractérisé par une forte concurrence et un besoin croissant d'agilité financière, les PME algériennes peinent encore à accéder aux crédits bancaires nécessaires à leur exploitation. Cette difficulté pose un certain nombre de questions sur l'efficacité des relations entre banques et PME, et sur la capacité du système bancaire à répondre aux spécificités de ce segment d'entreprises.

Ainsi, la problématique de ce mémoire peut être formulée comme suit :

*« Comment les banques, contribuent-elles au financement des PME à travers le crédit d'exploitation, et quels sont les critères et les conditions qui encadrent l'octroi de ce types de financement ? »*

Pour répondre à la problématique, plusieurs sous-questions peuvent être formulées :

- Quelle sont les caractéristiques spécifiques des PME en Algérie ? qu'est-ce qu'une banque et qu'est-ce qu'un crédit ?
- Quelle est la relation entre la PME et la banque ?
- Quelle sont les besoins et moyens de financement des PME ?
- Quels sont les principaux obstacles qui entravent l'accès des pme au crédit d'exploitation ? quels sont les garanties exigées par la banque ?

## Les Hypothèses

Pour répondre à cette problématique, nous formulons les hypothèses suivantes :

- **Hypothèse 1** : Le crédit d'exploitation constitue une source de financement essentielle pour les PME, permettant de couvrir les besoins de trésorerie liés au cycle d'exploitation.
- **Hypothèse 2** : Les banques, en particulier la BNA, jouent un rôle crucial dans le soutien financier des PME, mais ce rôle est limité par des obstacles tels que l'exigence de garanties élevées, l'asymétrie d'information et le coût du crédit.
- **Hypothèse 3** : L'amélioration de la relation entre les PME et les banques, à travers des mécanismes de soutien adaptés, peut renforcer l'efficacité du crédit d'exploitation comme levier de croissance et de stabilité pour les entreprises.

## **Méthodologie de recherche**

Pour réaliser notre mémoire, nous avons utilisé une double démarche méthodologique classique à savoir :

- D'une part, une démarche théorique par une recherche bibliographique portant sur notre thème afin de construire un corpus théorique afin de mettre en avant les concepts clés et les approches fondamentales inhérente à notre thème de recherche.
- D'autre part, une démarche opérationnelle portant sur le financement d'un crédit d'exploitation d'une PME « Y » en étudiant le cas de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) Tizi-Ouzou.

## **Intérêt et objectif du travail**

Trois (3) raisons ont guidé notre travail :

- La première raison c'est que le thème est en adéquation à notre parcours d'étude.
- La deuxième raison c'est que la banque et l'entreprise jouent un rôle essentiel dans l'économie. Il est intéressant d'étudier les relations qu'entretiennent ces deux entités
- La troisième raison est de connaître le rôle des banques dans le financement des PME, en étudiant les différents modes de financement et les risques qui en découlent.

## **Structure du travail**

Pour répondre à notre problématique, nous avons structuré notre mémoire en trois chapitres que voici :

- Le premier chapitre présente les notions essentielles sur les PME, les banques et le crédit. Il met en évidence la relation entre les PME et les banques, ainsi que le rôle important que jouent ces dernières dans le financement des PME.
- Le second chapitre porte sur les besoins et moyens de financement des PME ainsi que les risques et les garanties de financement bancaire. Il met aussi en lumière la gestion des crédits, en particuliers le crédit d'exploitation, essentiel pour le bon fonctionnement des PME.
- Le troisième chapitre, est consacré à l'étude d'un cas pratique auprès de la BNA Tizi-Ouzou sur le financement d'une PME après la présentation de l'agence bancaire, nous expliquerons la procédure à suivre pour l'octroi d'un crédit d'exploitation. Celui-ci est utilisé par l'accord d'un crédit d'exploitation a la PME «X».

# **Chapitre I : Aspects théorique des banques, du crédit et des PME**

### Introduction

Les petites et moyennes entreprises (PME) occupent une place importante dans le paysage économique, tant sur le plan national qu'international. Elles contribuent de manière significative à la création d'emplois, à la dynamisation du tissu économique et à l'innovation. Afin de mieux comprendre l'environnement dans lequel elles évoluent, il est nécessaire d'examiner les aspects théoriques qui encadrent leur activité, notamment en lien avec les banques et les mécanismes de crédit. Ce premier chapitre présente ainsi les bases conceptuelles des PME, de la banque et du crédit, analyse les relations entre les PME et les établissements bancaires, et met en lumière le rôle que ces derniers jouent dans le soutien au développement des PME.

### Section 1 : Généralité sur les banques, le crédit et les PME.

Les banques exercent depuis toujours un rôle important dans l'économie d'un pays, « Une banque est un établissement de crédit qui reçoit du public des dépôts et accorde des crédits, ainsi que des services bancaires. »<sup>1</sup>

#### 1.1 Présentation générale sur les banques

La banque constitue une partie importante dans la réalisation de projet par les moyens financiers.

##### 1.1.1 Définition de la banque

« La banque est une entreprise qui reçoit les fonds du public, sous forme de dépôts ou d'épargne, elle réemploie l'argent des déposants en distribuant des crédits et en effectuant diverses opérations financières. Elle gère et met à la disposition de ses clients des moyens de paiement (chèque, carte bancaire, virement ...), sert d'intermédiaire sur les marchés financiers, entre les émetteurs d'actions et d'obligations (entreprise, état, collectivités locales) et les investissements (épargnants, fonds communs de placement, caisses de retraite, compagnies d'assurances), elle crée de la monnaie par les crédits qu'elle octroie, et en achetant ceux que s'accordent entre eux les agents non financiers (traites, effets de commerce...) ».<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>G-Raymond, « économie monétaire et financière », éditions Bréal, 2003, p.45.

<sup>2</sup>Dictionnaire de l'économie (sous la direction de BEZBAKH pierre de GHERARDI Sophie) Larousse 2011, p 117-118

« La banque est un établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers et des entreprises, avance et reçoit des fonds et gère des moyens de paiement ».<sup>3</sup>

### 1.1.1.1 Définition économique de la banque

« Les banques sont des organismes qui gèrent dans leur passif les comptes de leurs clientèles qui peuvent être utilisés par chèque ou virement dans les limites de la provision disponible. Elles sont prestataires de service, assurant les règlements et le transfert des fonds. Elles distribuent des crédits ».<sup>4</sup>

### 1.1.1.2 Définition juridique de la banque

La loi algérienne n 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit définit les banques comme étant « des personnes morales qui effectuent a titre de profession habituelle et principalement les opérations décrites aux articles 110 à 113 de la loi ».<sup>5</sup>

**L'article 110** de la loi relative à la monnaie et au crédit n 90/10 comme suit :

« Les opérations de banque comprennent la réception des fonds au public, les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci ».<sup>6</sup>

**L'article 113** : «Sont considérés comme moyens de paiement tous les instruments qui permettent à toute personne de transférer des fonds et ce, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé ».<sup>7</sup>

## 1.1.2 Les missions de la banque

### 1.1.2.1 La gestion de système de paiement

L'organisation de système de paiement est une fonction encore très présente à l'heure de l'électronique et de télématique.

A l'intérieure de ce concept très générale de gestion du système de paiement il se trouve des fonctions plus précises parmi lesquelles :

---

<sup>3</sup>Dictionnaire de l'économie op.cit. p 124.

<sup>4</sup> JEAN-PIERRE PATAT, « Monnaie, institution financière et politique monétaire », Economico, Paris, 1993, p 33.

<sup>5</sup>La loi algérienne n 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit page 3

<sup>6</sup>Ibid.

<sup>7</sup> Ibid.

- La gestion des opérations de change qui historiquement fut des premières missions assurées par l'état.
- La gestion de dépôt à vue, enregistré en compte courant et permettant aux titulaires des comptes de payer par chèque et carte de crédit les achats des biens et services en rendant les transactions par ce biais, plus aisés, plus rapides et plus sûres les banques ont permis un accroissement depuis la révolution industrielle.
- La garde de valeur (or, titres) pour le compte du tiers, à cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que les premières banques assurèrent la garde de valeur contre remise d'un certificat de dépôt qui ne tarde pas à circuler comme moyen de paiement.<sup>8</sup>

### 1.1.2.2 Mission d'intermédiaire

La fonction d'intermédiation apparaît essentielle, et s'avère directement liée à la transformation des caractéristiques des dépôts reçus.<sup>9</sup>

Cette transformation qualitative des ressources collectées est relative aux caractéristiques des actifs informés :

- **Les échéances :** à cet égard, les banques, en finançant les projets d'investissements des entreprises par l'épargne collectée auprès des ménages, transforment des ressources à court terme en créances à plus long terme
- **Les tailles ou volume :** en organisant la collecte des ressources, les banques permettent le financement de projet lourd mobilisant un capital infiniment plus important que l'épargne moyen collectée auprès d'un déposant.
- **La liquidité :** par nature, les prêts bancaires sont liquides. La transformation de ces actifs liquides en dépôts bancaires est une fonction supplémentaire assurée par les banques. A cet égard, les préférences pour la liquidité caractérisant les épargnants créent une opportunité de transformation qu'exploitent les banques. Dans cet esprit, les dépôts à vue constituent une assurance contre le risque de liquidité. Cette assurance existe néanmoins, de façon moins parfaite, dès lors que les échéances des actifs bancaires sont en moyenne plus éloignées que celles de passifs
- **Le risque :** de façon simple, on peut considérer que l'épargne des ménages, dès lors qu'elle est déposée auprès d'une banque qui la transforme en crédits, subit un accroissement de risque. Limite à une seule opération, ce raisonnement est correct.

---

<sup>8</sup> FREDERIC LOBEZ, « finance banques et marchés du crédit », première édition, mai 1997, paris, P 07.

<sup>9</sup> Idem 8, 9.

Néanmoins, en collectant des ressources très larges et en les réinvestissant dans un portefeuille très diversifié d'entreprise et de projet, les banques exploitent les avantages de la diversification et minimisent le risque moyen de défaillance. Par ailleurs, elles acquièrent une expertise et une efficacité importante dans la sélection et le contrôle des crédits et des risques qu'elles assument.<sup>10</sup>

### 1.1.2.3 Mission d'assurance

Cette mission s'exerce vis-à-vis des clients de la banque et du risque d'insolvabilité de ceux-ci.

Lorsque ce risque est matérialisé, la banque peut intervenir en fournissant les liquidités sans lesquelles le client ferait défaut. Cette assurance implicite, qui est exercée de façon discrétionnaire, peut prendre plusieurs formes allant de l'autorisation de découvert à l'escompte d'effet en passant par la signature d'un contrat de substitutions pour les entreprises engagées dans un programme de missions de titre au cas où le marché s'avérerait incapable d'absorber une mission donnée. Si cette mission d'assurance est assumée par les biais d'un crédit accordé, elle diffère fondamentalement de la mission d'intermédiation dans la mesure où celle qui fait la demande de liquidation qui, s'il n'est pas contourné, peut entraîner la rupture de la relation commerciale entre banque et son client.<sup>11</sup>

### 1.1.2.4 Mission de conseil

Cette mission de conseil est de fait, devenue très large touchant de nombreux domaines tel que ceux de fiscalité, de la gestion de patrimoine, de gestion de la trésorerie, et de placement, de la gestion des opérations de haut de bilan et d'ingénierie financière, de l'assurance, etc.

Les banques sont ainsi le levier essentiel de la politique monétaire, que celle-ci soit axée sur un contrôle quantitatif, ou sur un contrôle par les taux d'intérêt.

Par ailleurs, le système bancaire intervient de façon directe en souscrivant les titres émis par l'état.<sup>12</sup>

---

<sup>10</sup> FREDERIC LOBEZ, op.cit, p8, 9.

<sup>11</sup> FREDERIC LOBEZ, op.cit p 8.9

<sup>12</sup> FREDERIC LOBEZ, op.cit p 11.

### 1.1.3 Les différents types de la banque

Il existe plusieurs types de banque, elles peuvent être classées selon deux critères :

Selon le type d'activité et le type d'actionnaires.

#### 1.1.3.1 Classement des banques par leur type d'activité

Souvent on distingue cinq catégories de banques suivant leur rôle :

##### A. La banque centrale

La banque centrale est une institution chargée de superviser la création de monnaie pour le système bancaire, la politique monétaire ainsi le bon fonctionnement des banques commerciales au niveau de la réglementation et de la solvabilité.<sup>13</sup>

Il n'existe qu'une seule et unique banque centrale par pays. La banque centrale n'est pas forcément un établissement public (aux Etats Unis, la banque centrale est plus ou moins liée aux pouvoirs politiques) elle a comme mission.<sup>14</sup>

- L'établissement de la politique monétaire.
- Elle contrôle l'émission de monnaie, c'est en effet elle qui émet la monnaie nationale. Elle a aussi la possibilité de contrôler la masse monétaire en circulation, et a un rôle de gestion dans le sens où c'est elle qui a la charge de la gestion des réserves en diverses et en or de nation.
- La banque centrale fournit aussi des statistiques sur la monnaie, les crédits, l'épargne... Elle est dans ce sens un fournisseur d'indicateur important pour l'économie.
- En route, la banque centrale a pour mission la fixation du taux d'intérêt directeur (taux auquel les banques commerciales se refinancent auprès de la banque centrale).

##### B. La banque de dépôt

Appelée également banque à réseau ou banque de proximité, mais pas obligatoirement une banque généralistes, ce métier correspond à l'intermédiation de bilan traditionnelle avec la collecte de capitaux auprès de la clientèle et la distribution des crédits à la prestation des

---

<sup>13</sup> Alain Beiton, Antoinecazorla, Christine Dollo, Anne- Mary Draï, « dictionnaire des sciences économiques », éditions MEHDI, Tizi-Ouzou, 2012, p25.

<sup>14</sup>ibid

services à cette clientèle. De ce fait, une banque de détail ou de dépôt (retraibanking) est un établissement de crédit.

- Collecte ses ressources grâce à son réseau de guichet et aux nouveaux canaux de distribution.
- Dont la clientèle est principalement composée de particuliers, de PME et de professionnels.
- Qui exerce ce métier à l'échelon local, régional ou national ou international.

### **C. La banque d'affaire**

Est une banque qui a un rôle d'intermédiaire dans les opérations financières, introduction en bourse, augmentation de capital, placement d'emprunt, opération de fusion-acquisition. C'est une banque qui ne prête quasiment pas, elle a donc des besoins en capitaux propres plus réduits que les banques commerciales. Par contre, il peut lui arriver de prendre des participations minoritaires ou majoritaires dans des affaires industrielles ou commerciales afin de les aider à se développer et à réaliser à terme une plus-value en recédant cette participation.

### **D. La banque d'investissement**

Apporte des services sophistiqués à des grandes entreprises dans une logique d'un sur mesure partiel ou total. Elle offre entre autres des services liés à l'accès aux marchés actions/obligataire/taux (émission, transaction, couverture...), aux conseils en fusions et acquisition, à l'accès aux financements bancaires plus ou moins complexes...

### **E. La banque de détail**

Une banque de détail (ou banque de réseau, ou encore banque commerciale, retrailbanking en anglais) est une banque qui exerce une activité de crédit et d'offre de produit des placements auprès des clientèles individuelles : particuliers, professions libérales, entreprises de petite taille (commerçant, artisans...) ou de taille moyenne (PME, PMI), collectivités locales et associations, par opposition aux banques travaillant auprès des grandes entreprises, au contact des autres banques et sur les marchés financiers. Les banques de détail se distinguent ainsi des banques d'investissement, des banques d'affaires ou encore des banques de dépôt.

**NB :** hormis le premier type à savoir la banque centrale, les autres types peuvent être incarnés dans une seule banque

### 1.1.3.2 Classement des banques par leurs types d'actionariat

On distingue deux types de banques :

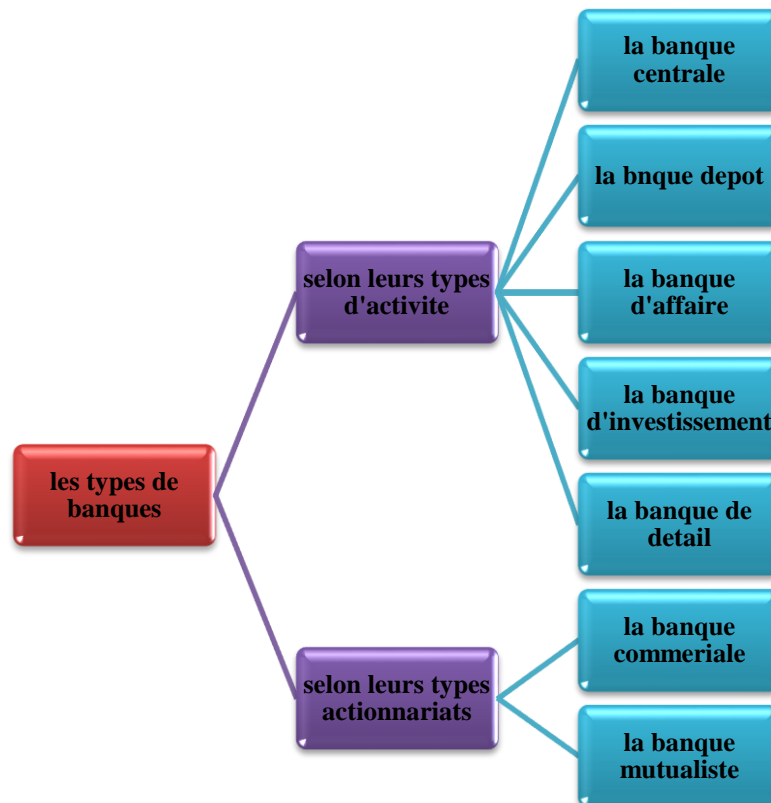
#### A. La banque commerciale

Une banque commerciale est un établissement de crédit qui effectue des opérations de banque avec les particuliers, les entreprises ou les collectivités publiques.<sup>15</sup>

#### B. La banque mutualiste

Une banque mutualiste se caractérise par le fait qu'elle appartient à ses clients, ceux-ci sont donc autant clients qu'associés, usagers que propriétaires. La direction d'une banque mutualiste se veut plus démocratique puisque la propriété est collective. Chaque client acquiert des parts sociales dans l'entreprise. En devenant associé au capital de la banque, le client sociétaire a le droit de participer et de faire entendre sa voix au chapitre lors des assemblées générales annuelles.

**Figure 1: Représente les différents types de la banque**



Sources : Etabli par nos-soins

<sup>15</sup><http://www.lafinancepourtous.com/outils/dictionnaire/banque-commerciale/> consulte le 30 avril 2025.

### 1.2 Présentation générale du crédit bancaire

Autant qu'intermédiaire financier, l'un des rôles essentiels de la banque est d'assurer une meilleure distribution des crédits dans l'économie. Rechercher des capitaux et les investir dans des projets plus rentables est une condition importante pour la stabilité du système financier. A cet effet, une diversification des modalités de crédits est nécessaire pour satisfaire les différents besoins de financement qui apparaissent au cours du cycle de vie de l'entreprise.

#### 1.2.1 Définition du crédit bancaire

Le mot crédit vient du verbe latin « crédere » qui signifie « croire, faire confiance ». Et effectivement, celui qui consent un crédit « croit » en celui qui le reçoit. En d'autres termes le créancier fait confiance à son débiteur.

Le crédit est défini comme étant « ...tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilées à des opérations du crédit, les opérations de locations assorties d'options d'achat notamment, le crédit-bail ». <sup>16</sup>

Ainsi, le crédit est un acte de confiance comportant l'échange de deux prestations dissociées dans le temps, biens ou moyens de paiement contre promesse ou perspective de paiement ou de remboursement.

De ces définitions, le crédit englobe trois éléments essentiels :

- La confiance c'est la base principale d'un crédit, qui doit exister entre les parties contractantes, elle est faite par le créancier au débiteur.
- Le temps ou le délai pendant lequel l'emprunteur dispose du bien prêté, et le prêteur se prive de la jouissance de ce bien.
- La promesse de remboursement de bien prêter.

##### 1.2.1.1 Définition juridique du crédit bancaire

En vertu de l'article 68 de l'ordonnance N° 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit, « constitue une opération de crédit, au sens de la présente ordonnance, tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition

---

<sup>16</sup> L'article 68 de l'ordonnance n°03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.

d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie. Sont assimilées à des opérations de crédits, les opérations de location assorties d'options d'achat, notamment le crédit-bail... ».<sup>17</sup>

Le crédit au sens de l'article 32 de la loi bancaire du 19 avril 1986 est défini comme suit :

« Tout acte par lequel un établissement habilité à cet effet met ou permet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à la disposition d'une personne morale ou physique, ou contracté pour le compte de celle-ci un engagement par signature ».<sup>18</sup>

### 1.2.1.2 Définition économique du crédit bancaire

Un crédit bancaire est une somme d'argent accordé par une banque appelée créancier, à une personne morale ou personne physique appelée débiteur, moyennant un engagement de remboursement à la date donnée. La banque se rémunère par la facturation d'un taux d'intérêt journalier ou annuel et des frais. Le crédit en économie, terme désignant des transactions en nature ou en espèce effectuées en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu par avance.

En somme le terme désignant des transactions en nature ou en espèces effectuées en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu par avance.

### 1.2.2 Les caractéristiques du crédit bancaire

Les caractéristiques du crédit sont les suivantes :

La confiance, la durée, le risque et la rémunération sont des éléments qui caractérisent le crédit.<sup>19</sup>

#### A. La confiance

Le droit du crédit est celui de la confiance. Il a objet les institutions qui permettent au créancier de faire confiance au débiteur, parce qu'elles lui donnent l'assurance qu'il sera payé à l'échéance. Cette confiance repose sur une appréciation des besoins. Un besoin légitime,

---

<sup>17</sup> L'article 68 de l'ordonnance n°03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.

<sup>18</sup> La loi bancaire du 19 avril 1986, article 32.

<sup>19</sup> CAUDAMINE Guy, MONTIER Jean « banque et marchés financiers », Edition Economica, Paris 1998 p 107.

économiquement justifié, est le facteur primordial qui garantit l'achèvement correct d'une opération.<sup>20</sup>

### **B. La durée**

Il n'Ya pas du crédit s'il n'Ya pas une certaine durée. On parle de crédit à court terme lorsque la durée est inférieure à un an, de crédit à moyen terme lorsqu'elle est comprise entre 1 et 7 ans et de crédit à long terme lorsque la durée est supérieure à 7 ans.

### **C. Le risque**

La confiance n'a pas de sens que dans une situation de risque potentiel. Les risques pour le banquier sont les suivants : le risque de non-remboursement, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.<sup>21</sup>

### **D. La rémunération et les conditions financières du crédit**

Il s'agit des tarifs appliqués par la banque à leur clientèle qui fixent les taux d'intérêt et les commissions prennent les banques à l'occasion de l'octroi de crédit auprès on établit les conditions d'un concurrence interbancaire, les autorités monétaires ont libéré les conditions qui déterminent le cout du crédit qu'il s'agisse de taux fixes ou de dates de valeurs.

## **1.2.3 Le rôle du crédit bancaire**

Le crédit joue un rôle fondamental dans le développement économique. Il soutient la création d'entreprise, encourage l'innovation, facilite l'accès au logement, et permet aux ménages comme aux entreprises d'investir. Il a également une portée sociale (soutien aux investissements étatiques ou stratégique)<sup>22</sup>

## **1.2.4 Classification des crédits**

Différents critères peuvent être pris en compte pour classer les crédits, les principaux étant :

### **1.2.4.1 La durée du crédit**

Elle va dépendre du type d'opération pour laquelle le crédit est utilisé, selon ce critère, on distingue trois types de crédits :

---

<sup>20</sup> CAUDAMINE Guy, MONTIER Jean p 107.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Cf. voir section 3 du chapitre 1

### A. Les crédits à long terme

Généralement d'une durée qui dépasse sept ans, de dix, douze, quinze voire vingt ans, ces concours bancaires financent essentiellement les bâtiments, les institutions lourdes et les gens matériels à longue durée d'utilisation, comme un entrepôt, une unité de raffinage, un four<sup>23</sup> concurrence de 50 à 60% du prix hors taxes des biens financés. Vous devez donc avoir la possibilité de financer les 40 ou 50% restants.<sup>23</sup>

### B. Les crédits à moyen terme

Les prêts à moyen terme financent souvent les investissements (machines et outillages) dont la durée d'amortissement varie entre deux et sept ans ainsi que les acquisitions de fonds de commerce. Le financement ne dépasse généralement pas 70% du prix hors taxes des biens financés.<sup>24</sup>

### C. Les crédits à court terme

On distingue sous le terme des crédits à court terme l'ensemble des techniques de financement spécialisées relatives aux opérations des cycles d'exploitation et d'autre part des moyens de financement dont la durée est extrêmement courte, de quelques jours à quelques mois, pour préciser cette définition. Il faut examiner la nature des opérations aux quelles le crédit est attaché. Ainsi, suivant la durée du cycle de production ou de commercialisation, le crédit à court terme peut être relativement long et atteindre une période de l'ordre d'un an, on désigne alors ces crédits sous le nom de court terme prolongé, et on les distingue des opérations plus courtes qui portent sur une période de trois à six mois.

#### 1.2.4.2 La forme du crédit

Selon la forme le crédit peut prendre deux formes : une forme commerciale, une forme bancaire.

##### A. Le crédit commercial

Il accélère la circulation des marchandises et économise l'emploi de l'argent. Les ventes à court terme sont souvent financées par crédit.

##### B. Le crédit bancaire

Les crédits bancaires sont des financements accordés aux différents agents économiques (personnes morales ou personnes physiques) par les établissements de crédits.

---

<sup>23</sup> SANDRINE RENIER, « financer votre création d'entreprise », quatrième édition, septembre 2010, p 108.

<sup>24</sup>Idem, p 109.

Ils impliquent avant leur octroi, une analyse de risque, et aussi des prises de garanties. Ils peuvent être consentis pour des durées courtes, ou peuvent tout au contraire, être remboursés à long terme.

### 1.2.4.3 La destination

Il s'agit de l'utilisation qui va être faite des sommes mises à disposition :

- Un ménage peut emprunter pour acheter un logement (crédit immobilier) ou un téléviseur (crédit à la consommation)
- Une entreprise peut avoir besoin de capitaux pour financer une opération d'exportation (crédit à l'exportation) ou son activité (crédit de trésorerie, d'escompte...).

### 1.3 Aperçus générale sur les PME

L'entreprise peut être définie comme une structure économique à multiples dimensions, en constante interaction avec son environnement. Elle se caractérise par la production de biens ou de services destinés à être commercialisés, pour but de couvrir ses charges et générer du profit.

#### 1.3.1 Définition du concept de la PME

« A priori, le concept de la PME semble être courant et tout à fait clair. A posteriori une revue de littérature montre que les avis des chercheurs en gestion et des spécialistes en PME divergent quant à la définition de celle-ci. En effet, à l'heure actuelle, il n'existe pas de définition universelle de la PME. Les définitions données à cette catégorie d'entreprise diffèrent dans l'espace et dans le temps, chaque pays définit la PME selon ses besoins et ses politiques économiques ». <sup>25</sup>

#### 1.3.2 Caractéristiques des PME

La PME. Fait objet de plusieurs caractéristiques. Ces caractéristiques vont à l'aspect organisationnel à l'aspect financier et portent sur différents critères :

---

<sup>25</sup> OUSSAID Aziz « financement des petites et moyennes entreprises cas des PME algériennes » mémoire de magistère université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou 2016, p11.

### 1.3.2.1 Les caractéristiques organisationnelles des PME

Un ensemble d'éléments caractérisent les PME et les distinguent des grandes firmes. Sur le plan organisationnel, les PME sont caractérisées par la simplicité de leur structure et l'informalité de leur système d'information.<sup>26</sup>

L'organisation de la PME est beaucoup moins complexe que celle de la grande entreprise. En effet, contrairement aux grandes firmes caractérisées par des structures organisationnelles complexes à plusieurs niveaux et un système d'information formel et bien élaboré, les PME possèdent une structure organisationnelle simple avec un ou deux niveaux hiérarchiques et un système d'informations simplifiées et informel.<sup>27</sup>

#### A. La structure organisationnelle des PME

Parallèlement à leur taille réduite, la structure des PME est très simple, elle est caractérisée par un sommet hiérarchique réduit qui se limite à deux niveaux et une centralisation du pouvoir autour d'une seule personne. Cependant, nous pouvons distinguer plusieurs formes de structures adoptées par ces entreprises, HANRI MAHE DE BOISLANDELLE distingue cinq (05) formes de structure organisationnelle des PME.<sup>28</sup>

- La structure simple : elle est caractérisée par un sommet stratégique réduit, une ligne hiérarchique contre et l'absence du soutien logistique.
- La structure mécaniste : caractérisée par un sommet stratégique réduit, une ligne hiérarchique courte, un faible soutien logistique et une formalisation progressive du centre opérationnel.
- La structure d'expertise : fonction de l'organisation et du mode de production du service demandé. Par rapport à la précédente très important.
- La structure par chantier : se distingue des autres par un renforcement de la ligne hiérarchique conséquent et un centre opérationnel mis en place en fonction des chantiers, d'un soutien logistique centralisé et d'une somme stratégique technico-commercial.
- La structure par projet : qui suit les projets mis en place au niveau de l'entreprise.

---

<sup>26</sup> HANRI MAHE DE BOISLANDELLE, « Gestion des ressources humaines dans les PME » édition Economisa, paris, 1988, p 89-106.

<sup>27</sup>Ibid.

<sup>28</sup>Ibid.

### **B. Le système d'information peu formalisé des PME**

La dimension relationnelle des PME rend leur système d'information souple, direct et informel contrairement aux grandes entreprises qui adoptent de systèmes d'information structurés et beaucoup plus complexe. Au sein de la PME, la circulation de l'information repose sur un ensemble de relations interpersonnelles informelles et non structurés, ou on préfère la communication orale à la communication écrite.<sup>29</sup>

### **C. Faible degré déspecialisation**

La division du travail et la spécialisation des taches aux seins des PME sont très faibles, particulièrement aux seins des petites et des très petite entreprise. Cette faible spécialisation, selon MARCHSNAY, est « constatée tant en niveau fonctionnel ou l'on observe le plus souvent une difficulté à différenciation qui ne va s'affirmer qu'avec l'accroissement de la taille ». <sup>30</sup>

### **1.3.2.2 Les caractéristiques financière des PME**

Dès sa création elle est confrontée à un ensemble de problèmes qui caractérise sa structure financière à savoir :

#### **A. L'insuffisance des fonds propre**

Surtout en phase de la création puisque la capacité d'autofinancement est réduite ainsi les apports des créateurs sont plus ou moins restreint (apport familial). Il s'agit pratiquement d'un écart dans les fonds propres puisque le marché financier empêche les PME d'émettre librement des actions à fin d'accroitre leur capitalisation et par conséquent, augment leur possibilité d'endettement.

#### **B. Liquidité de fonds de roulement**

Les PME se caractérisent par une pression assez élevée sur les fonds de roulement puisque la gestion des liquidités est classée parmi les priorités pour l'entreprise. Ainsi selon quelques études, il parait qu'une entreprise peut vivre des années sans profits mais pas sans liquidité.

---

<sup>29</sup>HANRI MAHE DE BOISLANDELLE, op.cit p89-106.

<sup>30</sup>Marchsnay.M, « les stratégies de spécialisation » cité in Torrés.O, « du rôle et de l'importance de la proximité dans la spécialité de la gestion des PME » 5ème congrès international francophone PME, Lille, octobre 2000, p6.

### C. La difficulté de croissance

Puisque en phase de création les PME n'ont pas comme objectif d'augmentation leurs profits, elles ne maintiennent pas un bon registre financier et tendent à accepter le prix offert par le marché sans aucune négociation donc ici la PME va vivre un état de stress financier.

#### 1.3.2.3 Les critères d'identification des PME

On distingue deux critères d'identification des PME : les critères qualitatifs également dénommés (critères théorique, sociologiques ou analytiques) et critères quantitatifs, appelés aussi (descriptifs).

##### A. L'approche descriptive (quantitative)

« Pour des besoins statistiques ou des politiques industrielles et économiques. Les organismes gouvernementaux et des chercheurs ont tenté d'approcher quantitativement les PME afin de permettre de les dénombrer et de les définir de telle sorte à faciliter la mise en œuvre de politique de promotion des entreprises ». <sup>31</sup>

- **Le nombre d'effectifs employés**

Le nombre d'effectifs employés est considéré comme l'un des critères les plus spécifiques pour identifier une PME elle permet de distinguer entre trois catégories d'entreprise :

Les très petites entreprises (TPE), qui sont considérés comme toutes les unités employant (1) un à neuf (9) salariés : on trouve aussi les petites entreprises (PE), dont le nombre de salariés varie entre dix (10) et quarante-neuf (49) employés : et en derniers les moyennes entreprises (ME), qui sont quant à elles définit comme toutes les firmes qui emploient cinquante (50) à quatre cent quarante-neuf (49) employés.

- **Le chiffre d'affaire**

Le chiffre d'affaire peut paraître comme le seul critère financier essentiel reflétant l'importance et le poids de l'entreprise.

Cependant, cette corrélation n'est pas évidente car elle dépend du stade de vie du produit ainsi que de la conjoncture économique.

---

<sup>31</sup> OUSSAID Aziz op.cit p 17.

- **Le capital social engagé**

Le capital social, ou plus simplement le capital, désigne toutes les sources en numéraire et en nature définitivement apportées à une société anonyme par ses actionnaires au moment de sa création (ou d'une augmentation de capital). Il correspond à la valeur nominale de l'ensemble des actions.

D'après les commissions les seuils liés au chiffre d'affaire et au total du bilan seront révisés tous les quatre ans afin de tenir compte d'éventuelle fluctuation de l'économie.

L'approche quantitative est une approche simpliste, elle est opérationnelle quand il s'agit de réaliser une étude sur les PME. Néanmoins, ses fondements sont loin d'être toujours vérifiés.

### 1.3.2.4 L'approche analytique (qualitative)

Cette approche est appelée de différentes façons : approche qualitative, théorique ou encore socio-économique ceux critères qui essaient d'accéder à l'intérieure de la « boîte noire » accorde une importance particulière sur des degrés divers, sur les éléments distinctifs et caractéristiques d'une entreprise de petite et moyenne dimension et une des critères plus au moins différenciés, à notre égard nous retiendrons les points que nous considérons comme étant les plus importants à savoir.<sup>32</sup>

- Le capital humains et son implication dans la gestion de l'entreprise.
- Les manœuvres et les buts de la gestion de l'entreprise.

- **Le capital humains et son implication dans la gestion de l'entreprise**

La PME est l'entreprise dans laquelle, le chef d'entreprise assume personnellement les responsabilités financière, technique, sociales et morales de l'entreprise : quel que soit la forme juridique de celle-ci, donc d'après la définition nous pouvons retenir que la PME est considéré comme étant une unité de production ou de distribution, de direction ou de gestion sous la totale responsabilités d'un dirigeant qui est lié directement à la vie de cette dernière dont il est souvent propriétaire.

---

<sup>32</sup>OUSSAID Aziz op.cit p 14.

### 1.3.3 Rôle des PME dans l'économie

Les PME constituent un levier stratégique majeur pour la création d'emploi, la stimulation de l'innovation et la dynamisation de la croissance économique.

- Elles représentent la majorité du tissu économique.
- Leur proximité avec les marchés les rend réactives et adaptables.
- Leur flexibilité et leur capacité à créer des emplois en font un levier stratégique pour le développement économique.

### 1.3.4 Classification des PME

En raison de leurs multitudes, les entreprises peuvent être classées selon plusieurs critères et en plusieurs catégories.

A cet effet on peut retenir deux classifications :

- Classification selon le statut juridique.
- Classification selon le secteur d'activité.

#### 1.3.4.1 Classification selon le statut juridique : code du commerce algérien

Les formes revêtues par les entreprises suivant le caractère juridique sont divers et variées, on distingue les entreprises privées, les entreprises publiques et les entreprises coopératives.

##### 1.3.4.1.1 Les petites et moyennes entreprises privées

Par leur statut juridique, il existe deux types d'entreprise, celles qui sont exploitées par une personne physique, on les dénomme « entreprise individuelle » et celles exploitées par plusieurs individus qui se constituent en société dénommée, « personne morale », on parle ici des SNC, SARL, SPA, EURL.

#### A. Les entreprises individuelles

Ce type d'entreprise (également appelée entreprise en nom propre) a la structure juridique la plus facile à gérer : elle n'a pas de personnalité juridique, seul le propriétaire est sujet de droit. A cet effet, il n'y a pas une séparation entre les biens de l'entreprise et (ceux du propriétaire).

### **B. Société en nom collectif (SNC)**

Il s'agit d'une société dans laquelle les associés sont peu nombreux et se connaissent entre eux. La société repose sur la confiance réciproque des associés. Ils s'associent parce qu'ils connaissent bien. Aucun d'eux ne peut être céder sa place dans la société sans l'accord des autres.

Le capital est réparti en parts sociales ou parts d'intérêts : il n'Ya pas de capital minimum. Les associés peuvent faire des apports en espèces, en nature ou en industrie, mais les apports en industrie n'entrent pas dans la composition du capital et ne donnent pas lieu à attribution de parts, mais ils ouvrent droit pour l'associés de participer au vote en assemblée générale et de participer au partage des bénéfices. Dans ce cas, il a droit à une part au moins égale à celle de l'associé qui a fait l'apport le plus faible en espèces ou en nature, sauf clause contraire des statuts.<sup>33</sup>

Les associés, qui sont au minimum deux, sont tous commerçants et sont responsables solidairement et indéfiniment des dettes de la société :

- **Solidairement** : chacun doit payer non pas seulement une partie de la dette, mais peut être amené à payer le tout.
- **Indéfiniment** : chacun est engagé jusqu'à épuisement des dettes de la société.

### **C. La société par action (SPA)**

La société par action est une société de capitaux à responsabilité limitée. Il existe deux types de société par action :

- **La société par action qui fait appel public à l'épargne**

Ce types de société est très formaliste, il est strictement régit par la loi, le capital initial est de 5 000 000 DA dont le quart est libéré de la souscription, et le reste sera libéré dans les 4 années qui suivent l'année de l'immatriculation au centre national du Registre de commerce.

- **La société par action qui ne fait pas un appel public à l'épargne**

La procédure de sa constitution est moins formaliste, elle répond à des exigences moindres. Le capital de départ est fixé par la loi à 1 000 000 DA.

---

<sup>33</sup> LUC BERNET-ROLLANDE « principes de technique bancaire », 25ème édition, dunod, paris, 2008, p 214-215.

### **D. Société à responsabilité limitée pluripersonnelle (SARL)**

C'est une forme juridique très répandue. Il s'agit d'une entreprise où les associés ont une responsabilité limitée à leur apport, il y a donc séparation entre les biens appartenant à l'entreprise et ceux appartenant aux associés. Il s'agit d'une société qui peut se constituer facilement et qui souvent adoptée comme statut de démarrage.<sup>34</sup>

### **E. Société à responsabilité limitée unipersonnelle (EURL)**

« l'EURL est une SARL constituée d'un seul associé ».

Elle est donc soumise aux mêmes règles qu'une SARL classique, exception faite toutefois, des aménagements rendus nécessaires par la présence d'un associé unique.

Les apports peuvent être réalisés en espèces ou en nature. Les apports en espèces doivent être libérés d'un moins un cinquième de leur montant au moment de la constitution de la société. Le solde doit impérativement être libéré dans les 5 ans

La responsabilité de l'associé unique est limitée à son apport, mais en cas de faute de gestion, sa responsabilité peut être étendue à ses biens personnels.

La société est administrée par un gérant qui peut être, soit l'associé unique, soit un tiers. En l'absence de limitations statutaires, le gérant a tous pouvoirs pour agir au nom et pour le compte de la société.<sup>35</sup>

#### **1.3.4.1.2 Les petites et moyennes entreprises publiques**

Il s'agit d'entreprise dont le capital social est détenu en majorité par l'état d'où l'exercice du droit de gérance directe ou indirect. Une influence dominante est exercée par les organes sociaux de l'état du fait de la propriété ou de la participation, en disposant de la majorité des voix attachées aux parts émises.

#### **1.3.4.1.3 Les entreprises coopératives**

Les entreprises coopératives peuvent être définies comme étant des entreprises collectives dont les membres associés à égalité de droits et d'obligations, mettent en commun travail et capital pour satisfaire leurs besoins sans dépendre du marché. Leur premier objectif n'est pas la maximisation du profit et leurs activités se déploient dans nombreux secteurs tels que la production, l'artisanat, le commerce de détail, les assurances, etc.

---

<sup>34</sup>LUC BERNET-ROLLANDE op.cit p 214-215.

<sup>35</sup>Ibid.

### 1.3.4.2 Classification selon leur secteur d'activité

A ce niveau de classement, on parle d'une répartition classique et d'une répartition moderne.

#### A. La répartition classique

Traditionnellement, on distingue trois (3) secteurs :

##### 1. Le secteur primaire

Ce secteur regroupe l'ensemble des entreprises agricoles ou celles qui travaillent dans les domaines de l'extraction ou de l'exploitation forestière, c'est-à-dire l'ensemble des entreprises ayant comme activité principale l'extraction ou l'exploitation des ressources naturelles.

##### 2. Le secteur secondaire

Il concerne toutes les entreprises dont l'activité principale consiste à produire des biens économiques, autrement dit, l'ensemble des entreprises dont l'activité de production provient d'une activité de transformation.

##### 3. Le secteur tertiaire

Il recouvre les activités de services à son tour, il comprend toutes les entreprises dont la fonction principale consiste à fournir des services à destination des entreprises ou bien des particuliers.<sup>36</sup>

#### B. La répartition moderne

En plus de la classification précédente par secteur, on rajoute un quaternaire dans lequel on regroupe les petites structures exerçant dans le domaine des nouvelles technologies d'information et communication

---

<sup>36</sup>LUC BERNET-ROLLANDE op.cit. p214-215.

### **Section 2 : La relation entre les PME et la banque.**

Il existe une forte interdépendance entre les PME et les banques mais la nature de leurs relations et souvent empreinte de beaucoup de difficultés et de conflits qui tiennent leurs origines des objectifs divergents de chacune des parties. Cette section est consacrée à la relation de l'entreprise et la banque et vice-versa.

#### **2.1 La relation entre les PME et la banque vue par l'entreprise (PME)**

L'amélioration de la relation entre les PME et les banques passe par la résolution des contraintes rencontrées par celles-là. Nous essayerons de traiter la relation entre la banque et les PME selon les attentes de ces dernières dans leur relation avec les banques d'une part, les obstacles de l'accès aux crédits bancaires, d'autre part.

##### **2.1.1. Les attentes des PME vis-à-vis de leur banque**

Les attentes des PME vis-à-vis leur banque sont multiples :

- Disponibilités et compétence, les PME attendent que leur banque soit facilement accessible et qu'elle dispose de conseillers compétents pour répondre à leurs questions et besoins financiers.
- Rapidité de la décision et des réponses claires et fiables, les décisions sont prises sans délai excessif, et les informations et réponses données par les parties impliquées sont précises, transparentes et dignes de confiance.
- Gestion dynamique des comptes, sur le fonds et sur la forme, cela fait référence à une gestion proactive et constamment adaptée des comptes, aussi bien sur le plan financier que dans leur présentation.
- Explication sur les nouveaux produits qui présentent un intérêt pour l'entreprise.
- Publication semestrielle par chaque réseau bancaire des statistiques détaillées sur les crédits accordés aux entreprises par taille et par objet, cela signifie que chaque réseau bancaire doit publier tous les six mois des statistiques détaillées sur les prêts octroyés aux entreprises en fournissant des informations sur la taille de ces entreprises.
- Compréhension des états des PME surtout celles nouvellement créées en ce qui concerne les problèmes d'asymétrie de l'information.
- Réduction du coût des crédits et l'exigence de moins de garanties pour une meilleure disponibilité des crédits.

- Réduction de rationnement de crédits par l'emprunt efficace pour l'entreprise efficace.<sup>37</sup>

### 2.1.2. Les obstacles d'accès des PME aux crédits bancaires

L'accès aux crédits bancaires peut également être perçu comme un défi. Voici quelques obstacles auxquels sont confrontées les PME :

- **Manque de transparence** : les PME peuvent se sentir désavantagées par le manque de transparence dans les critères de prêt et les décisions des banques, ce qui peut rendre difficile la compréhension des raisons d'une opposition au crédit. En Algérie, le délai effectif de réponse aux demandes de crédits peut atteindre plusieurs mois jusqu'à une année.
- **Exigence de garanties** : les PME, en particuliers les jeunes entreprises, peuvent avoir du mal à fournir des garanties suffisantes pour sécuriser un prêt. Cela peut limiter leur accès au financement bancaire.
- **Cout des crédits élevé** : le cout de crédits élevés est l'un des obstacles majeurs à l'octroi des crédits aux PME, d'ailleurs les taux d'intérêt proposés par les banques aux PME peuvent être considérés comme prohibitifs, ce qui peut rendre le crédit bancaire moins attrayant.
- **Contraintes budgétaire** : les PME peuvent avoir des ressources limitées pour faire face aux couts associés à l'obtention d'un crédit, tels que les frais de demande de prêt ou les couts liés à la préparation des documents requis.
- **Méconnaissance des PME et frilosité dans la prise de risque** : les PME constituent, en général une population très hétérogène par rapport à celle des grandes entreprises. Cette différence rend leur connaissance assez complexe pour les banquiers, et la diversité du secteur d'activité, la taille, l'âge ou l'implantation géographique de l'entreprise impliquent un traitement différencié de ces problématiques financières par le banquier. Faute d'une bonne connaissance des entreprises, le banquier doit exiger des PME la même qualité de gestion et d'informations financières que celle attendue d'une grande entreprise bien organisée. De plus le risque de crédit PME reste insuffisamment maîtrisé par les banquiers à cause du manque d'informations

---

<sup>37</sup> MADANI, Fatiha, MAOUCHE NASSIMA, « la problématique de financement bancaire des PME en Algérie : CAS des PME de la wilaya de Bejaia », mémoire de master en science économique, université de Bejaïa, 2013, p57.

quantitatives collectées, contrairement aux autres emprunteurs : ménages, grandes entreprises et collectivités.<sup>38</sup>

- **Rejet de demandes de prêt :** les PME peuvent ressentir de la frustration lorsque leurs demandes de prêt sont rejetées, en particulier si elles estiment que leur entreprise est solide et viable (elle est solvable et rentable). Les refus peuvent être décourageants.
- **Manque de flexibilités :** les PME peuvent percevoir les banques comme moins flexibles dans la négociation des modalités de remboursement et dans la prise en compte des besoins spécifiques de leur entreprise.

### 2.2 La relation entre les PME et la banque vue par la banque

Les banques se prémunissent d'avantage de tous les risques qui peuvent se présenter dans une telle relation avec les entreprises.

#### 2.2.1. La place des PME dans le portefeuille des banques

Les PME occupent une place significative dans le portefeuille des banques, et elles sont généralement considérées comme un segment important de la clientèle pour les institutions financières. Les PME sont importantes pour les banques car elles :

- **Représentent la stabilité économique locale :** les PME sont souvent des acteurs clés dans l'économie locale. En soutenant les PME, les banques peuvent contribuer à la stabilité économique de la région où elles opèrent.
- **Offrent des opportunités de croissance :** les PME sont des entreprises en croissance et les banques cherchent à soutenir leur expansion en leur offrant des financements adaptés, ce qui peut entraîner des opportunités de croissance pour les banques-elles-mêmes
- **Ont accès à de nouveaux marchés :** les banques voient souvent les PME comme un moyen d'accéder à de nouveaux marchés et de s'implanter dans des régions où elles n'ont pas encore une forte présence.

#### 2.2.2. L'intermédiation bancaire et comportement envers les PME

L'intermédiation bancaire est le processus par lequel les banques jouent un rôle d'intermédiaire entre les emprunteurs et les prêteurs en collectant des fonds auprès des déposants et en les mettant à la disposition des emprunteurs sous forme de crédits. Le

---

<sup>38</sup>MADANI Fatiha, MAOUCHE Nassima, op.cit.p57

comportement des banques à l'égard des PME est un élément essentiel de ce processus, car il peut y avoir un impact significatif sur l'accès des PME au financement et leur croissance.

### 2.2.3. Les attentes des banques dans leur relation avec les PME

Les attentes de la banque s'apparentent à celle du client sur le fond, mais elles diffèrent sur la forme. Le banquier souhaite en effet :

- Une communication directe et une personnalisation des contrats entre la banque et son client « PME »
- Un point régulier sur l'évolution de l'entreprise
- Des informations comptables intermédiaires (au minimum tous les douze mois)
- Une information transparente et détaillée lors d'un changement significatif dans la stratégie de l'entreprise peut être accordée à la banque
- Comme la PME ne peut pas être placée devant le fait accompli, la banque ne lui permet pas de subir les événements et souhaite conserver la maîtrise de ses activités
- Le respect des engagements pris, notamment en matière de mouvement commercial sur le compte en matière de respect des autorisations accordées
- L'adoption d'une attitude professionnelle de bon gestionnaire
- L'amélioration de la compétitivité des PME, par une assistance technique (conseils, formation, information)
- La maîtrise concernant les dimensions administratives, techniques, financières et managériales des projets qui leur sont soumis pour concours bancaire.

### 2.2.4. Les obstacles de financement bancaire des PME

Les PME peuvent rencontrer plusieurs obstacles lorsqu'elles cherchent à obtenir un financement bancaire. Parmi ces obstacles, on trouve :

- **Le problème de l'asymétrie de l'information** : les banques peuvent être réfractaires à octroyer des crédits commerciaux, y compris lorsqu'elles n'ont pas elles-mêmes de problème d'accès à la liquidité. La théorie économique explique traditionnellement cela par le fait qu'il est très difficile d'évaluer, a priori, la qualité d'une entreprise en tant qu'emprunteur potentiel : la rentabilité dans le futur, le niveau de motivation ou d'implication de ses dirigeants sont autant d'incertitudes pour la banque. Celle-ci ne peut donc prévoir que partiellement la rentabilité du prêt qu'elle consentirait, voire

pire, le risque de ne pas se voir rembourser en cas de faillite de l'emprunteur. Or, cela s'avère d'autant plus compliqué en temps de crise : il s'agit alors de distinguer si l'entreprise qui s'adresse à la banque réalise peu de profits parce que le climat économique est morose en général, malgré les efforts de ses dirigeants, ou bien parce que ces derniers ont entrepris un projet peu rentable ou ne se sont pas donnés les moyens de le mener à bien. En fin de compte, tel que l'ont montré Stiglitz et Weiss en 1981 ; c'est la présence d'une « asymétrie d'information » entre l'entreprise et la banque qui conduit le prêteur (la banque) à « se méfier » de l'emprunteur (l'entrepreneur), et ainsi à rationner parfois l'accès au crédit d'entreprises viables. »<sup>39</sup>

- **l'exigence de fonds propres** : les banques peuvent exiger que les PME démontrent un certain niveau de fonds propres pour obtenir un prêt. Le manque de capitaux propres peut donc être un obstacle. Le banquier assume un risque de crédit lorsqu'il accorde un prêt à l'entreprise mais n'a pas vocation à remplacer les associés de l'entreprise pour remplir le manque de fonds propres.
- **l'environnement économique global** : les conditions économiques mondiales, telles que les taux d'intérêt, l'inflation et les fluctuations des marchés financiers, peuvent avoir un impact sur la disponibilité et le coût du financement des PME.
- **Les problèmes liés aux dirigeants** : un banquier tente d'identifier la personnalité du chef d'entreprise avec lequel il développe une relation. Le fonctionnement du crédit dans les petites et moyennes entreprises dépend des dirigeants, et la concentration des décisions stratégiques est liée à des caractéristiques personnelles telles que la situation familiale et l'expérience, ainsi qu'à des caractéristiques professionnelles telles que le niveau et la nature de l'entreprise, formation, durée de l'événement, etc.
- **Les difficultés liées aux facteurs humains** : l'incapacité de l'équipe de direction de la PME à élaborer des documents prévisionnels et l'inexistence d'une main-d'œuvre qualifiée pour adopter des techniques de production modernes et l'amélioration de la capacité de l'entreprise à capitaliser sur de nouvelles opportunités de marchés sont autant de signaux de la mauvaise qualité de l'entreprise auprès des prêteurs, ce qui conduit ces derniers à se méfier en vers les PME et cela constitue un véritable frein à leur financement.

---

<sup>39</sup>[www.bsi-economics.org](http://www.bsi-economics.org). « Relation de long terme entre banques et entreprises et rationnement de crédit ».p02 le 29 mars 2025.

### 2.3 La relation entre la PME et la banque en Algérie

En Algérie la relation entre la PME et les banques est un aspect important du système financier algérien. Comme dans de nombreux autres pays, les PME jouent un rôle essentiel dans l'économie algérienne en tant que moteur de la création d'emplois et de la croissance économique.

Les PME algérienne doivent travailler en étroite collaboration avec les banques et se familiariser avec les conditions spécifiques à leurs situations pour maximiser leurs chances d'obtenir un financement approprié.

En Algérie, PME- BANQUE est cruciale pour la croissance économique et la vitalité du secteur des PME.

#### 2.3.1 Les attentes de la relation entre les PME et la banque en Algérie

En Algérie, les attentes des PME vis-à-vis leurs banques sont multiples et revêtent une grande importance :

- Les Pme attendent des banques un accès facile au financement pour soutenir leurs opérations, investir dans la croissance, acheter des équipements et gérer leur trésorerie.
- Les PME souhaitent des processus bancaires simples et rapides.
- En cas de difficultés financières, les PME comptent sur le soutien de leur banque pour trouver des solutions, comme la restructuration de la dette ou le refinancement.
- Les PME attendent de la transparence de la part des banques.

#### 2.3.2 Les obstacles de la relation PME- BANQUE en Algérie

En Algérie, les banques peuvent être confrontées à plusieurs obstacles qui peuvent entraver le développement et la croissance des entreprises. A titre d'exemples, nous citons ce qui suit :

- En Algérie, les banques ont tendance à exiger des garanties importantes pour accorder des prêts aux PME, ce qui peut être difficile pour les entreprises qui n'ont pas d'actifs importants à offrir en garantie.
- Les taux d'intérêt pratiqués par les banques en Algérie peuvent être relativement élevés, ce qui augmente le cout du crédit pour les PME.

- Certaines PME peuvent manquer de connaissance financière et ne pas comprendre pleinement les produits et services bancaires.
- Les conditions économiques et politiques, telles que l'inflation et les fluctuations du taux de change, peuvent impacter la stabilité financière et influencer les relations banque PME.
- Les PME doivent parfois faire face à des défis liés l'adoption de nouvelles technologies ce qui peut nécessiter des investissements importants et influencer leurs besoins en financement.

### Section 3 : Rôle des banques dans le financement et le développement des PME.

#### 3.1 Le rôle de la banque dans les opérations financières

Le rôle de la banque dans les opérations financières est très important, à titre d'exemples :

- Elles sont les conseillers éclairés et écoutés des émetteurs et épargnants (la finance directe).
- Transmission d'information, centralisation et diffusion de renseignements économiques ou boursiers, suggestions de placement sont les principales formes de conseils-tenues par les banques vis-à-vis des épargnants.
- Vis-à-vis des émetteurs, les banques précisent avec les sociétés les plans de financement qui leur sont proposés, elles orientent leurs clients vers tel type d'opération adaptée à leurs besoins.
- Les banques sont également des intermédiaires entre l'offre et la demande de capitaux à long terme.
- Les banques ont un rôle important à jouer sur le marché financier (la finance indirecte).<sup>40</sup>

#### 3.2 Le rôle de la banque dans la collecte des ressources

La banque est une entreprise qui s'occupe des dépôts d'argent et des moyens de paiement. Au sens juridique, c'est une institution financière qui a pour fonctions de proposer des services financiers : recevoir des dépôts d'argent, collecter l'épargne, gérer les moyens de

---

<sup>40</sup> GODIH Djamel Torqui, Lazreg Mohammed, « Les principes généraux afférents aux techniques bancaires », édition NPU, Tlemcen, 2021, p10.

paiements, accorder des prêts. La banque offre à ses clients une panoplie de produits comme opportunités de placement et de rémunération des capitaux détenus à leur niveau. La collecte des ressources s'opère généralement grâce :

- Aux dépôts les comptes de particuliers et des entreprises (comptes de chèque, comptes courants) sans rémunérations.
- Aux souscriptions de bons de caisse avec rémunérations.
- Aux dépôts dans les comptes avec rémunérations.

### 3.3 Le rôle de la banque dans les opérations de trésorerie

La banque a une activité basée essentiellement sur la monnaie, dont les mouvements sont de part et d'autre et dans différents sens. C'est pour ces raisons que la notion de trésorerie est fondamentale dans son activité et dans sa gestion.

### 3.4 Le rôle de la banque dans l'octroi des crédits

En Algérie, au sens de la présente loi N°86/12 du 19/08/1986, définit le crédit comme, « tout acte par lequel un établissement habilité à cet effet, met ou permet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à la disposition d'une personne morale ou physique ou contracte pour le compte de celle-ci un engagement par signature ». <sup>41</sup>

L'opération de crédit par décaissement se reconnaît à la réunion de trois éléments :

- Une avance en monnaie.
- Une rémunération de créditeur.
- La restitution des fonds prêtés moyennant des intérêts

« Le crédit a pour conséquence le développement des investissements ou l'accélération de la circulation des biens. Il permet le développement économique d'un pays ou d'une branche d'activité d'une entreprise. Une augmentation du volume des crédits contribue particulièrement à l'augmentation de la masse monétaire susceptible d'entraîner un déséquilibre entre l'offre et la demande globale de biens et services. <sup>42</sup>

---

<sup>41</sup> La loi N°86/12 du 19/08/1986. Relative

<sup>42</sup> GODIH Djamel Torqui, Lazreg Mohammed, op.cit.13.

### Conclusion

Le cadre conceptuel sur la PME et la banque d'écrit une relation cruciale dans le paysage économique. Les PME comptent sur les services financiers des banques pour prospérer, tandis que les banques dépendent des entreprises pour simuler leur activité. Cette relation repose sur la confiance, la collaboration et la compréhension mutuelle. La relation entre l'entreprise et la banque est basée sur la confiance mutuelle, la transparence et la collaboration.

## **Chapitre II : Le financement bancaire des PME**

### Introduction

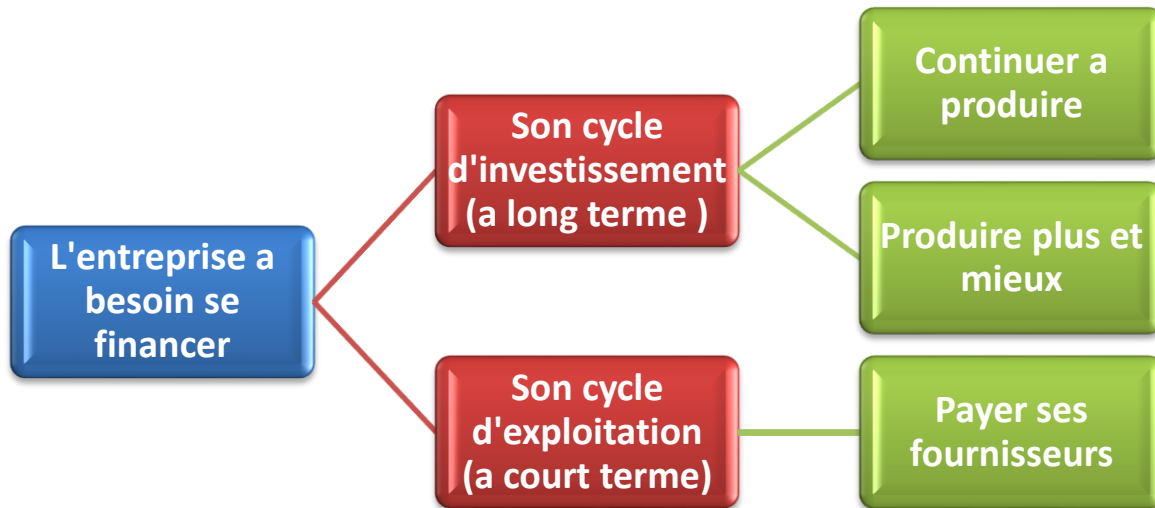
Les Petites et Moyennes Entreprise (PME) jouent un rôle important dans le tissu économique d'un pays, notamment en matière de création d'emplois, de dynamisme local d'innovation. Toutefois, leur développement est souvent freiné par des difficultés d'accès au financement, en particulier bancaire. En effet, contrairement aux grandes entreprises, les PME présentent des caractéristiques spécifiques telles qu'une structure financière fragile ou un accès limité aux marchés de capitaux qui rendent leur financement plus complexe.

Ce chapitre s'intéresse au financement bancaire des PME, en explorant à la fois leurs besoins spécifiques en matière de financement, les risques perçus par les banques et les mécanismes de crédit adaptés à leur situation. Dans la première section, nous analyserons les besoins de financement des PME ainsi que les différentes moyennes et sources mobilisées pour y répondre. La deuxième section abordera les risques associés au financement bancaire des PME et les garanties exigées par les établissements de crédit pour se prémunir contre ces risques. Enfin, la troisième section portera sur la gestion du crédit, avec un focus particulier sur le crédit d'exploitation, un instrument essentiel pour le bon fonctionnement quotidien des PME.

### Section 1 : Besoins et moyens de financement des PME

Les besoins de financement sont subdivisés en deux cycles : cycle d'investissement et cycle d'exploitation.

Figure 2: Les besoins de financement des PME



Source : Réalisé par nous-mêmes.

#### 1.1 Financement du cycle d'investissement

Le cycle d'investissement commence lors de la création de l'entreprise, il s'amplifie avec sa croissance et s'achève avec sa disparition. C'est un cycle durable qui accompagne le développement de l'entreprise et assure sa pérennité et son efficacité.

##### 1.1.1 Définition de l'investissement

L'investissement correspond à des dépenses faites par une entreprise dans le but de générer des revenus sur une longue durée. Il représente un engagement de ressources dans un projet incertain mais avec l'espoir de bénéfices futurs. On distingue deux définitions principales :

- **D'un point de vue comptable :** un investissement signifie l'acquisition de biens durables (immobilisations) que l'entreprise utilise sur le long terme. Ces biens apparaissent en haut de l'actif du bilan.

- **D'un point de vue financier** : un investissement est une dépense destinée à produire des revenus future, permettant à terme de récupérer le montant initial dépense.

### 1.1.2 Les différents types d'investissements

Quand une entreprise investit, elle poursuit plusieurs objectifs. Voici les principaux types d'investissements :

- **Investissement de création**

C'est un investissement réalise au démarrage de l'entreprise. Il couvre les dépenses nécessaires pour lancer l'activité. Par exemple : louer un local, acheter du matériel, développer un produit, payer les premiers frais juridiques, marketing, etc.

- **Investissement de renouvellement**

Il s'agit de remplacer, renouveler des investissements devenus obsolètes et généralement totalement amortis. Ils sont appelés aussi des investissements de maintien (maintenir la capacité existante). Ils ont pour objet de compenser la dépréciation des équipements installés entrainés par l'usure ou par l'obsolescence, aussi dans l'objectif de gain de productivité. Exemples : renouvellement du matériel de production, des machines, etc.

- **Investissement de capacité**

L'investissement de capacité permet à l'entreprise de développer, augmenter la capacité de production, afin de prendre des parts de marches ou de sa diversifier dans d'autres secteurs. Autrement dit, il désigne les projets ayant vocation d'augmenter les capacités de production de l'entreprise, multipliant les unités de production. Exemple : achat de machines supplémentaires.

- **Investissement de productivité**

Il vise à améliorer l'efficacité de l'entreprise, en réduisant les coutes ou en augmentant la qualité. Cela peut passer par l'achat de technologies plus performantes ou l'automatisation de certaines tâches

- **Investissement de modernisation**

Ce type d'investissement a pour but d'améliorer la technologie ou les méthodes de production de l'entreprise, il ne s'agit pas forcément d'augmenter la capacité, mais plutôt d'adopter des outils plus modernes pour gagner en efficacité, en qualité ou en compétitivité. Par exemple : remplacer une ancienne machine par une version plus récente et plus performante.

### 1.1.3 Les besoins de financement liés à l'investissement

L'entreprise se retrouve face à un besoin de financement d'investissement lorsqu'elle veut :

-maintenir les capacités de production existantes en procédant à des investissements de remplacement (remplacement d'un matériel ancien, amorti, use ou démodé par un autre) ;

-améliorer la productivité et pousser à la modernisation et à l'innovation. C'est ce qu'on appelle les investissements d'expansion ou de capacité qui ont pour but d'accroître la capacité de production ou de commercialisation des produits existants et de vendre des produits nouveaux(l'installation d'une capacité nouvelle ou additionnelle) ;

-rationaliser la production en cherchant à compresser les coûts de fabrication, c'est ce qu'on appelle les investissements de rationalisation ou de productivité ;

-valoriser les capitaux humains ou investissements humains et sociaux tels que les dépenses de formation, décisions de recrutement des employés, dépenses de l'amélioration des conditions de travail.<sup>43</sup>

### 1.2 Financement du cycle d'exploitation

Le cycle d'exploitation est l'ensemble des opérations réalisées par l'entreprise pour atteindre son objectif, produire et distribuer des biens ou services afin de générer des profits et opérations conduisant à la distribution des biens.

La durée du cycle d'exploitation dépend :

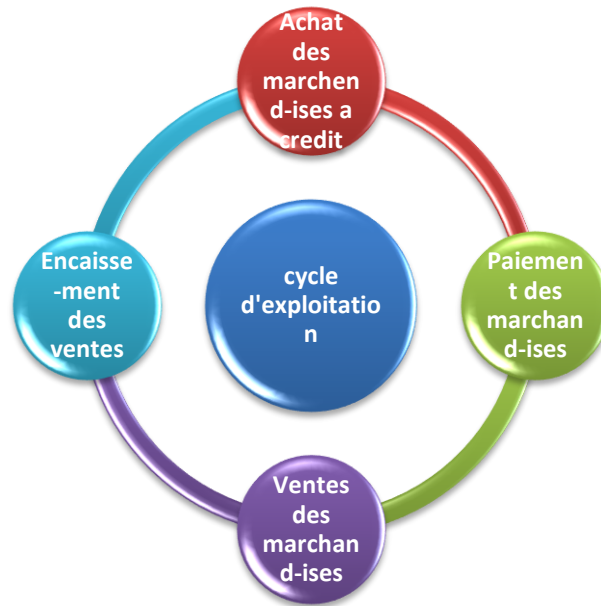
---

<sup>43</sup> DALI YOUCEF Samia, « Le financement par le leasing : un nouveau moyen d'aide au développement de la PME en Algérie, son application a la BNP Paribas EL Djazair et la BADR. », mémoire de magister en management, université d'Oran, 2010, p26.

## Chapitre II : Le financement bancaire des PME

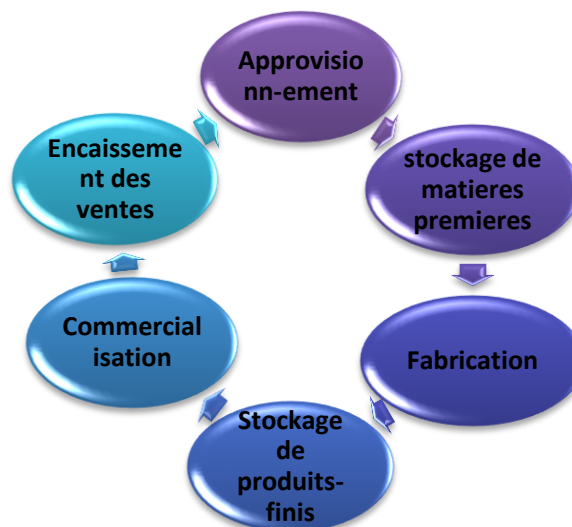
- de la durée d'écoulement des stocks, la durée et la complexité de la production, et la durée du crédit accordé aux clients, qui introduit un retard à l'encaissement ;
- du crédit consenti aux clients qui retarde l'encaissement des créances ;
- des évolutions d'autres éléments relatifs à l'exploitation : Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), salaires, charges sociales.

Figure 3: Cycle d'exploitation d'une unité commerciale



Source : « cycle d'exploitation.pdf »espacecommercial.fr

Figure 4: Cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle



Source : D.AKKACHE MAACHA, p02

### 1.2.1 Définition de l'exploitation

L'exploitation désigne l'ensemble des activités et des processus impliqués dans l'utilisation efficace et productive des ressources, qu'elles soient matérielles, financières, humaines ou intellectuelles. Cela implique la gestion, la coordination et l'optimisation des différentes composantes d'une entreprise ou d'une organisation afin d'atteindre des objectifs spécifiques, tels que la génération de revenus, la maximisation des profits ou la réalisation de missions prédéfinies. L'exploitation peut également englober la surveillance des performances, la prise de décisions stratégiques et tactiques, ainsi que l'adaptation aux changements internes et externes pour maintenir un fonctionnement efficient et compétitif.

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est constitué de l'ensemble des comptes suivants :

- **Les stocks** : matières premières, marchandises, produits et travaux en cours, produits en cours, produits-finis.
- **Les créances d'exploitation** : encours clients, avances et acomptes versés sur commandes à des fournisseurs, autres créances d'exploitation, charges constatées d'avance, effets escomptés non échus ;
- **Les dettes d'exploitation** : dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, avance sur commandes reçues des clients, produits constatés d'avance et d'autres d'exploitation.<sup>44</sup>

### 1.2.2 Les besoins de financement liés à l'exploitation

Toute entreprise, indépendamment de sa performance ou de sa structure financière, peut être confrontée à des tensions de trésorerie. En effet, sur le court terme, elle doit continuellement mobiliser des ressources pour financer son actif circulant, composé notamment des stocks, des crédits clients et d'autres créances.

Ces besoins de financement liés à l'activité quotidienne de l'entreprise sont essentiels pour assurer son bon fonctionnement et accompagner sa croissance. Ils sont regroupés sous l'appellation de Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

---

<sup>44</sup>BACHEDI Katia, BELMIHOUB Melissa, « Financement bancaire des petites et moyennes entreprises : cas du crédit d'exploitation au sein de la BNA » mémoire de fin d'étude finance et banque, UMMTO, 2023, p32

### 1.2.3 La notion de besoin en fonds de roulement

A l'inverse de l'actif circulant, le passif courant représente des ressources d'exploitation. Il comprend des charges que l'entreprise a engagées, mais qu'elle n'a pas encore réglées, comme les dettes fournisseurs ou encore les dettes fiscales et sociales.

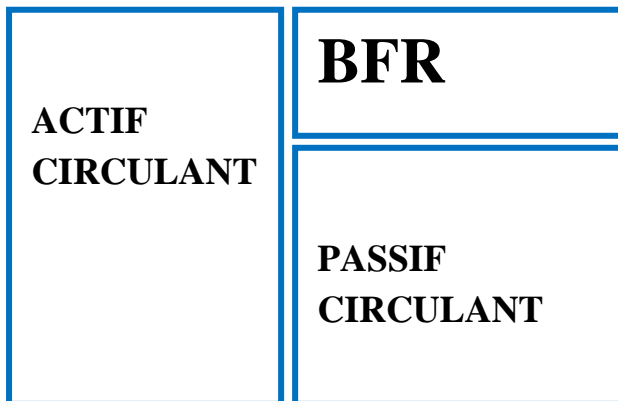
La comparaison entre emplois (actif circulant) et les ressources d'exploitation (passif circulant) permet de déterminer le montant que l'entreprise doit financer pour faire fonctionner son cycle d'exploitation. Ce montant correspond au **Besoin de Fond de Roulement (BFR)**

Ce dernier peut être calculé à partir des données du bilan comptable à l'aide de la formule suivante :

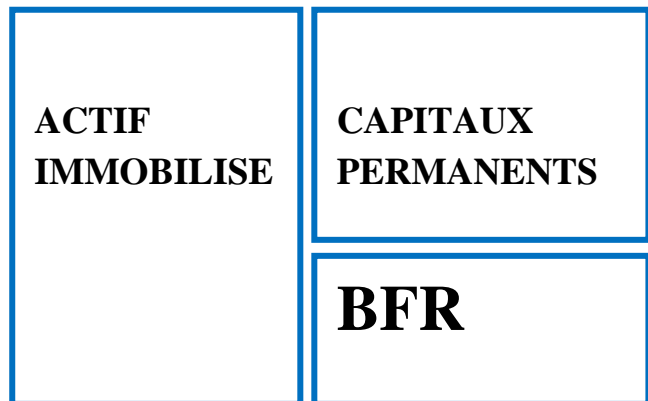
$$\text{BFR} = \text{Actif circulant (stock + créances clients)} - \text{Passif circulant (dettes fournisseurs)}$$

Figure 5: Calcul du besoin en fond de roulement par le haut et le bas de bilan

1) Calcul de BFR par le bas du bilan



2) Calcul du BFR par le haut de bilan



Source : Réalisé par nous-mêmes

Le BFR est constitué de l'ensemble des comptes : les stocks, les créances d'exploitation et les dettes d'exploitation. Le BFR examine si l'entreprise dispose de ressources suffisantes pour faire face à ses besoins financiers à court terme. Le BFR peut être positif, négatif ou nul.

- **BFR positif (BFR>0) :**

Cela signifie que l'entreprise possède des ressources stables suffisantes pour couvrir les charges. Elle n'a pas besoin d'avoir recours au financement bancaire ; il n'y a donc pas de remboursement de mensualités à prévoir. Pour qu'une entreprise finance son exploitation, le Fonds de roulement (FR) doit être positif, voir excédentaire, ( $FR = \text{capitaux permanents} - \text{actif immobilisé}$ ).

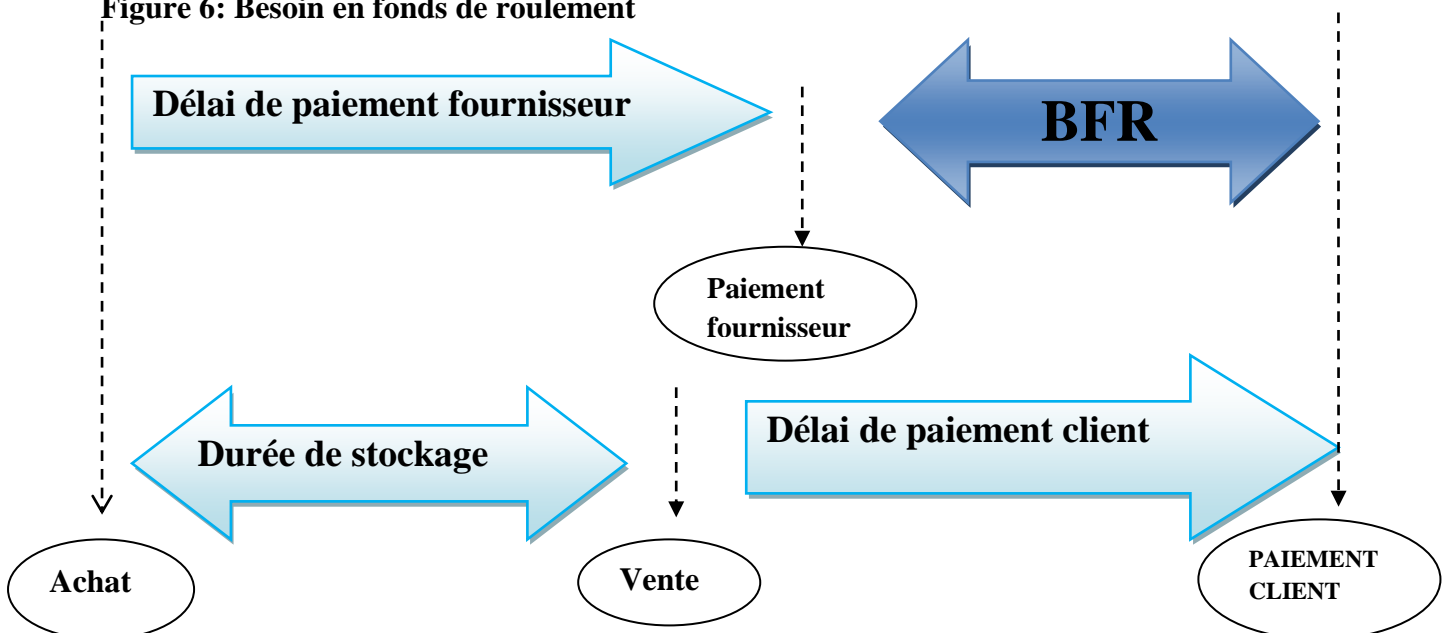
- **BFR négatif (BFR<0) :**

Cela signifie que l'entreprise ne dispose pas d'assez de ressources pour financer son éventuel besoin. Une situation déficitaire qui l'oblige à se tourner vers des solutions de financements à court terme (prêt bancaires, dettes). On préconise plutôt de procéder à une augmentation de capital.

- **BFR nul (BFR=0) :**

Cela signifie que les emplois sont égaux aux ressources. Ce n'est pas aussi alarmant que s'il était négatif, mais ce n'est pas exactement une bonne nouvelle non plus, car l'entreprise est à même de financer ses investissements, mais en cas de dépenses imprévues, elle n'aura pas de fonds pour couvrir ses dépenses courantes. Elle sera donc dans une situation de déficit financier.

**Figure 6: Besoin en fonds de roulement**



Source : <https://libeo/blog/gestion-de-tresorerie/fonds-de-roulement>

### 1.3 Les besoins de financement liés à l'innovation

Les entreprises qui innovantes rencontrent souvent des difficultés importantes en matière de financement. Cela s'explique par la nature même des projets innovants, qui sont généralement plus risqués, plus coûteux et dont les résultats sont incertains comparés aux projets classiques.

Dans le contexte algérien, la relation entre les PME et l'innovation reste encore fragile et incomplète. Plusieurs éléments freinent ce processus. En effet, beaucoup de PME fonctionnent sur modèle familial et affectif, ou l'entreprise vise à assurer la sécurité, la stabilité et la transmission des valeurs entre générations, ce mode de fonctionnement, influencé par les traditions et les émotions, peut limiter l'ouverture vers des démarches innovantes, souvent perçues comme risquées.

Par ailleurs même si l'entreprise est censée fonctionner selon une logique économique, produire, croître et générer des bénéfices, ces objectifs sont parfois relégués au second plan dans les PME algériennes au profit de valeurs sociales ou culturelles. Cela crée un décalage entre les exigences de l'innovation (prise de risque, changement, ouverture) et le fonctionnement réel de nombreuses petites entreprises.<sup>45</sup>

### 1.4. Moyens de financement des PME

L'entreprise doit donc rechercher des ressources, des moyens de financement adaptés à ses besoins de financement : l'investissement et l'exploitation.

#### 1.4.1. Les moyens de financement des investissements

Le financement des investissements est à long terme, l'entreprise a donc le choix entre un financement interne ou un financement externe.

##### 1.4.1.1. Le financement interne

Le financement interne est la première forme de financement, elle consiste pour l'entreprise de financer ses investissements et sa croissance avec ses propres ressources sans faire appel à d'autres capitaux étrangers. Les propriétaires-dirigeants des PME ont une préférence pour le financement interne puisqu'il leur permet de garder le contrôle de leurs entreprises et leur indépendance financière.

---

<sup>45</sup> Mila Sarah, kentouriTinhinan, P 39

Il existe plusieurs types de financement interne : l'autofinancement qui est considérée comme la première source de financement des PME, augmentation des capitaux propres et la cession d'éléments d'actif.<sup>46</sup>

### 1.4.1.1.1. L'autofinancement

L'autofinancement constitue la première source de financement dont dispose l'entreprise et qu'elle dégage grâce à ses activités. C'est le moyen de financement le moins risqué mais le moins avantageux, en terme de croissance, pour une entreprise.

#### 1.4.1.1.1.1 La notion d'autofinancement

L'autofinancement est « la richesse nouvelle générée par l'entreprise en une année, une fois que l'on a déduit la rémunération des actionnaires (dividendes) ». <sup>47</sup> En d'autres termes, l'autofinancement est la part qui reste de la CAF (capacité d'autofinancement) après la distribution des dividendes. La CAF se calcule comme suit :

**CAF = Résultat net de l'exercice + dotations nettes aux amortissements et provisions – reprise sur provisions et amortissements – neutralisation des amortissements + valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés – produits des cessions d'éléments d'actifs – quote-part des subventions d'investissement vire au résultat de l'exercice**

Dans le cas des entreprises qui ne distribuent pas leurs dividendes, comme c'est le cas de la plupart des PME, l'autofinancement est égal à la CAF.

#### 1.4.1.1.1.2 Déterminants de l'autofinancement

A partir de la définition de l'autofinancement et des éléments qui rentrent dans son calcul, nous pouvons déduire les facteurs qui déterminent la CAF et qui sont les suivants :

- **La rentabilité** : le bénéfice annuel est la base de calcul de l'autofinancement, les entreprises rentables ont une CAF plus importante ;
- **La politique de distribution des dividendes** : distribuer les dividendes minimisera l'autofinancement ou l'anéantira.

<sup>46</sup>OUSSAID Aziz op.cit. , P 53

<sup>47</sup>Bolusset Carole, « l'investissement », éd Bréal, Paris, 2007, P.50.

## Chapitre II : Le financement bancaire des PME

- **Les amortissements** : les dotations aux amortissements permettent de libérer une partie des ressources de l'impôt et donc sont considérées comme des liquidités pour l'entreprise ;
- Ajouter à ces déterminants, d'autres facteurs qui rentrent dans la formation du résultat, tels que les produits de cession, la politique des ventes, etc.<sup>48</sup>

**Tableau 1 : Avantages et inconvénients de l'autofinancement**

Avantages	Inconvénients
-Absence d'asymétrie d'information. -Indépendance financière. -Pas de frais financiers. -Les actionnaires auront l'avantage de garder le contrôle -Renouvellement annuel -Il confère aux dirigeants le choix de l'investissement.	-L'autofinancement est insuffisant pour couvrir tous les besoins de l'entreprise. -Diminution des bénéfices distribués, d'où risque de désintérêt des associés, difficulté d'augmentation de capital ultérieur.

Source : Réalisé par nous-mêmes

### 1.4.1.1.2 Augmentation du capital

C'est une opération par laquelle une société émet de nouvelles actions ou parts sociales, cette augmentation peut se faire par incorporation des réserves ou en nature.

- **L'augmentation de capital par incorporation de réserves**

L'augmentation de capital par incorporation de réserves est dite (blanche) car elle n'entraîne pas l'accroissement des moyens à la disposition d'une entreprise. Il s'agit d'un transfert comptable des postes de réserves au poste de capital, ce qui permet de libérer les réserves pour financer les besoins de l'entreprise.

- **Augmentation du capital par apport en nature**

Il arrive qu'une entreprise augmente son capital non pas pour disposer de nouvelles ressources financières, mais en contrepartie de l'apport par un partenaire extérieur de biens réels, que ce soit des immobilisations corporelles ou incorporelles. Dans ce cas,

<sup>48</sup>OUSSAID Aziz op.cit P 54

## Chapitre II : Le financement bancaire des PME

l'augmentation de capital n'est que la contrepartie d'un apport en nature. Cette méthode présente l'avantage de ne pas faire appel à de nouveaux actionnaires pour obtenir les fonds nécessaires au rachat d'un nouveau matériel et permet aussi d'éviter de financer ses besoins par un recours à l'endettement.<sup>49</sup>

**Tableau 2 : Les avantages et les inconvénients de l'augmentation de capital**

Avantages	Inconvénients
-Augmentation rapide de la capacité d'endettement de l'entreprise. -Rémunération facultative des dividendes. -Pas de remboursement des fonds collectes.	-Risque de non-souscription. -Risque de perte de contrôle du capital par les actionnaires actuels. -L'accès de capital peut diminuer le taux de rentabilité financière.

Source : Réalisé par nous-mêmes

### 1.4.1.1.3 Cession des éléments d'actifs

Le financement par cession d'éléments d'actif consiste à la liquidation de certaines immobilisations de l'entreprise pour financer une activité ou un investissement. Cette opération peut être le résultat d'un renouvellement normal des immobilisations, de la nécessité d'utiliser ce procédé pour obtenir des capitaux, comme elle peut faire l'objet de mise en œuvre d'une stratégie de recentrage qui consiste à l'abandon de quelques activités pour se concentrer sur une activité dominante.

La cession des éléments d'actifs touche les immobilisations corporelles, incorporelles et financières détenues par l'entreprise dans son actif ou dans une autre entreprise. Cette cession génère parfois des sommes considérables avec lesquelles l'entreprise peut financer son exploitation et ses investissements.<sup>50</sup>

### 1.4.1.2 Financement externe

Les moyens de financement externe existent parce qu'une catégorie d'agents économiques dispose d'une capacité de financement qu'ils injectent dans le système financier. Afin de financer ses projets, l'entreprise utilise plusieurs types de financement externe. Chacun d'eux a ses particularités et certains se rapportent davantage à des situations précises.

<sup>49</sup>BOUKROUS Djamilia, « Les circuits de financement des petites et moyennes entreprises en Algérie : étude d'un crédit bancaire », mémoire de magister en sciences économiques, université d'Oran, 2007, p84

<sup>50</sup>OUSSAID Aziz op.cit P 58

### 1.4.1.2.1 Le financement par endettement

L'insuffisance des ressources internes des PME et leurs besoins croissants de financement obligent celles-ci à chercher des fonds externe. L'endettement est la première solution de financement externe auxquelles recourent les PME.

Il existe plusieurs formes d'endettement, les plus utilisées sont : les prêts bancaires, l'emprunt obligataire et le crédit-bail.

#### 1.4.1.2.1.1 Le financement bancaire des PME

De nombreuses études confirment que le financement bancaire est la première forme de financement externe à laquelle les PME font appel. En effet, la difficulté d'accéder aux autres moyens de financement et la volonté de garder le contrôle poussent les propriétaires-dirigeants des PME à privilégier le financement bancaire. Pour R.wtterwulghe, les PME « sont de par leur taille, rarement en mesure de recourir directement aux marchés financiers et à leurs produits. Le banquier constitue donc leur première source de financement externe ».

Les formes de crédits bancaires sont multiples, leurs durées et leurs objectifs sont différents. On distingue les crédits à court terme et les crédits à moyens et à long terme. Les premiers sont destinés à financer le cycle d'exploitation et la trésorerie de l'entreprise alors que les seconds sont destinés pour financement des équipements et des investissements de celle-ci.

#### ➤ Les crédits à court terme

Les crédits à courts terme sont destinés à financer le cycle d'exploitation de l'entreprise et assurer l'équilibre de sa trésorerie. Ce dernier est généralement accordé à une entreprise pour une durée d'une année au plus. On y a habituellement recours pour financer une insuffisance de fonds de roulement ou un accroissement du besoin en fonds de roulement afin de faire face aux frais d'exploitation et aux ralentissements saisonniers des affaires ou afin de renouveler les stocks et de financer les comptes clients.

Ce sont, en fait, la plupart des crédits classiques servant à financer l'actif circulant ou la trésorerie de l'entreprise. Un montant maximum est fixe par la banque en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Selon leurs objectifs, les crédits à court terme peuvent être divisés en deux catégories :

## Chapitre II : Le financement bancaire des PME

---

- Les crédits de trésorerie : facilite de caisse, découvert et crédit compagne.
- Les crédits de mobilisation de créances : escompte et affacturage.

### a) La facilite de caisse

Crédit destine à donner à la trésorerie une élasticité de fonctionnement en intervenant pendant de courtes périodes généralement prévisibles. C'est le crédit destine à combler les creux de trésorerie dus au roulement de l'actif circulant : paie – achat de matières – règlement fiscal etc. il se rembourse par les recettes de l'entreprise généralement prévisibles.

### b) Le découvert

La notion de découvert est fort imprécise. Les clients utilisent généralement ce terme sans faire de distinction ni dans le temps, ni dans l'objet avec la facilite de caisse.

Dans cette forme de crédit, le débit est en général constant. Il est le plus souvent autorise pour une période variant de quelque mois a un an. C'est un crédit se présentant généralement comme un crédit de soudure (ou de relais) dans l'attente d'une opération financière en cours d'élaboration et destinée à insuffler de l'argent frais dans les caisses de l'entreprise.

L'expérience dans notre pays montre plutôt que le découvert a pour fonction essentielle d'assurer des besoins courants de trésorerie (et non plus de simple décalages comme les facilites de caisse) provoques le plus souvent par certain nombre de phénomènes auxquels la clientèle se trouve fréquemment confrontée (financement de l'appauvrissement structurel).

- Le découvert mobilisable : crédit matérialise par un billet à ordre escompte.
- Le découvert garanti par un nantissement de bons de caisse : crédit accorde à l'entreprise en contrepartie d'un nantissement de bons de caisse (ou autres titres de placement et remboursable soit par le produit desdits titres à leur échéance ou par tout autre moyen financier).

### c) Le crédit de compagne

Crédit mis à la disposition d'industriels et de commerçants qui, dans leurs activités, sont soumis à une distorsion entre leur production et la consommation. C'est la en fait, la raison fondamentale du besoin de crédit de compagne : l'existence d'un cycle saisonnier (exemple : fabrication de conserve – de jouets- industrie des engrais etc....)

### d) L'escompte

- L'escompte commercial (effets ou traites commercial) : crédit de mobilisation de créances commerciales matérialisées par des effets de commerce, l'escompte est une opération consistant pour un banquier à acheter un effet de commerce avant son échéance moyennant une rémunération. Les effets sont escomptés à la convenance du banquier.
- L'escompte se warrants : c'est un crédit permettant à une entreprise ayant déposé ses marchandises dans un magasin général, contre remise d'un récépissé warrant, d'obtenir une avance garantie par les marchandises déposées.

### e) L'affacturage

« L'entreprise cède ses créances à une société d'affacturage (le factor), qui lui avance les liquidités et se charge, à l'échéance, du recouvrement des créances (commission payée au factor calculée sur montant TTC des factures). »

#### ➤ Le crédit à moyen terme

« Ce type de crédit devait logiquement se substituer au crédit à moyen terme réescomptable. Pour récupérer la trésorerie engagée dans une opération de crédit à moyen terme, la banque pourrait mobiliser sa créance sur le marché monétaire. Cette possibilité n'existe pas encore en Algérie. Par exemple en France, cette mobilisation se fait par le biais d'une institution spécialisée, le crédit national, chargé de donner un accord préalable, après étude d'un dossier complet déposé auprès de ses services « ce type de crédit est destiné aux financements de matériel, outillage et aussi certaines constructions de faible coût dont ont besoin les sociétés industrielles. Il est généralement distribué par les banques de dépôt, les banques d'affaires ou encore les banques de crédits à moyen et long terme. »<sup>51</sup>

#### ➤ Le crédit à long terme

Le financement à long terme porte sur une période de plus de cinq ans. Le crédit sert généralement à financer l'achat d'un bien de valeur importante, comme par exemple des constructions ou bâtiments industriels et de gros équipements, dont la durée de vie est supérieure à cinq ans.

---

<sup>51</sup>AREZKI DYHIA, BENBAYA YACINE, « LE FINANCEMENT BANCAIRE DES ENTREPRISES ETUDE DE CAS DE LA BNA, TIZI-OUZOU », mémoire de master en sciences de gestion, UMMTO, 2022, P49

### • Crédit-bail

Le crédit-bail est un contrat qui permet à l'entreprise d'utiliser un bien (mobilier ou immobilier) sans avoir à déboursier la somme correspondant au coût d'acquisition de ce bien, mais en payant des tranches appelées (loyers). En Algérie, le crédit-bail est défini comme « une opération commerciale et financière réalisée par les banques et établissements financiers, ou par une société de crédit-bail légalement habilitée et expressément agréée en cette qualité, avec des opérateurs économiques nationaux ou étrangers, personnes physiques ou personnes morales doit public ou privé ; ayant pour support un contrat de location pouvant comporter ou non une option d'achat au profit du locataire ; et portant exclusivement sur des biens meubles ou immeubles à usage professionnel ou sur fonds de commerce ou sur établissements artisanaux »

#### ❖ Les formes de crédit-bail :

Les formes de crédit-bail sont selon le bien à financer. On distingue entre le crédit-bail mobilier et le crédit-bail immobilier.

- **Le crédit-bail mobilier** : il concerne les biens d'équipement, mais ne s'applique pas aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques. Leurs échéances varient de trois à cinq ans, selon la durée de vie économique de l'actif financé.
- **Le crédit-bail immobilier** : le crédit immobilier consiste en une opération de location d'un bien immobilier à usage professionnel, acheté ou construit par une société de crédit-bail immobilier, qui en demeure propriétaire.<sup>52</sup>

**Tableau 3: Avantages et inconvénients du crédit-bail**

Avantage	Inconvénients
-Ne nécessite pas d'apport initial important. -Préserve la trésorerie de l'entreprise. -Permet de financer des biens coûteux difficilement accessibles autrement.	-Coût global souvent plus élevé. -L'entreprise n'est pas propriétaire pendant la durée du contrat. -Risque de pénalité en cas de résiliation anticipée.

Source : Réalisé par nous-mêmes

<sup>52</sup>BACHEDI Katia, BELMIHOUB Melissa, op.cit. P41

### Section 2 : Les risques et garanties du financement bancaire

Le financement bancaire offre une façon pratique d'obtenir de l'argent pour des projets ou des besoins financiers. Cependant, cela comporte des risques. L'un d'eux de ne pas pouvoir rembourser l'argent emprunté, ce qui peut causer des problèmes financiers. Pour se protéger, les banques demandent souvent des garanties, comme des biens, que l'emprunteur fournit en cas de problème. Cela aide à réduire les risques pour la banque.

#### 2.1. Les risques de financement bancaire

Le risque bancaire peut se définir comme un danger éventuel plus au moins prévisible. La caractéristique propre du risque est donc l'incertitude temporelle d'un événement ayant une certaine probabilité de survenir et de mettre en difficulté la banque.

##### 2.1.1. Sources des risques bancaires

On trouve trois sources de risque bancaires : asymétrie de l'information, risque lié à l'entreprise elle-même et risque tenant à l'environnement externe.

###### 2.1.1.1. Asymétrie de l'information

L'asymétrie de l'information se produit lorsqu'un des acteurs impliqués dans une transaction détient plus d'informations que l'autre. Elle se manifeste sous deux formes principales : la sélection adverse et l'aléa moral.

La sélection adverse survient avant la conclusion du contrat, tandis que l'aléa moral intervient une fois l'accord établi. En effet, une fois le crédit accordé, le prêteur (banque) ne peut pas vérifier avec certitude comment l'emprunteur utilisera les fonds. Certains emprunteurs peu fiables peuvent engager les ressources dans des projets risqués, dans l'espoir de couvrir les coûts en cas de réussite, tout en faisant peser le risque sur le prêteur.

Ce manque d'information désavantage le prêteur, qui évalue mal le risque réel associé au crédit, l'asymétrie de l'information peut aussi nuire à une bonne évaluation du crédit et compromettre l'efficacité des modèles statistiques d'analyse de risque, en cas de sous-évaluation, les banques peuvent transférer involontairement le risque à d'autres acteurs financiers moins aptes à l'assumer, aggravant ainsi l'instabilité du système financier. Ce déséquilibre peut même contribuer à des crises bancaires, notamment en cas de panique liée à un manque d'information.

### 2.1.1.2. Les risques liés à l'entreprise elle-même

Les risques liés à l'entreprise elle-même, également connus sous le nom de risques internes, se réfèrent aux menaces et aux vulnérabilités auxquelles une entreprise est exposée en raison de ses activités, de sa gestion interne, de ses processus opérationnels et de sa culture organisationnelle. Ces risques peuvent avoir un impact significatif sur la performance et la viabilité de l'entreprise.<sup>53</sup>

### 2.1.1.3. Les risques tenant à l'environnement externe

Le risque lié à l'environnement externe regroupe les menaces provenant de facteurs extérieurs à l'entreprise, sur lesquels elle n'a que peu ou pas de contrôle. Il peut s'agir de l'évolution de la conjoncture économique, des changements politiques, sociaux ou technologiques.

Ces éléments peuvent affecter les conditions d'activité de l'entreprise et avoir un impact sur sa performance, sa rentabilité ou sa stabilité globale. Il est donc important pour l'entreprise de rester attentive à son environnement pour s'adapter aux éventuels changements.

### 2.1.2. Les différents risques des crédits bancaires

Il existe une multitude de risques des crédits bancaires. Leur classification, leur typologie diffère selon les auteurs à cause surtout de fortes indépendances qui existent entre les risques, on distingue quatre types : les risques classiques, les risques d'immobilisation du crédit, les risques de non paiements d'intérêts et les risques majeurs.

#### 2.1.2.1 Les risques classiques

Les risques bancaires classiques font référence aux types de risques traditionnellement associés aux activités bancaires et financières. On désigne deux types :

- **Non remboursement du crédit :** renvoie à la possibilité qu'un emprunteur ne respecte pas, en tout ou en partie, ses engagements de remboursement vis-à-vis de la banque. Il constitue un risque fondamental dans toute opération de crédit, car il expose la banque à des pertes financières directes. Ainsi, avant d'octroyer un prêt, l'établissement financier se doit d'évaluer rigoureusement la capacité de

---

<sup>53</sup>BACHEDI Katia, BELMIHOUB Melissa, op.cit. P49

remboursement de la contrepartie, notamment dans le cadre de crédits d'investissement. L'origine de ce risque est souvent liée à plusieurs facteurs qui peuvent affecter la capacité de l'emprunteur à honorer ses dettes. Ces facteurs peuvent être regroupés en trois catégories principales :

- **Le risque particulier**

Il est lié aux caractéristiques propres à l'entreprise emprunteuse. Cela inclut, entre autres, le profil des dirigeants, leur expérience, leur capacité de gestion, ainsi que la fiabilité et la compétence de la clientèle ciblée. Une mauvaise appréciation de ces éléments peut conduire à des choix stratégiques inadaptés, impactant négativement la performance de l'entreprise et, par conséquent, sa capacité à rembourser ses dettes.

- **Le risque sectoriel**

Ce risque découle des conditions propres au secteur d'activité dans lequel évolue l'entreprise. Il peut être influencé par des facteurs tels que la conjoncture économique de la branche, les changements technologiques, la concurrence, ou encore la dépendance aux importations. Par exemple, un secteur fortement dépendant des produits étrangers peut subir des perturbations liées aux variations de taux de change ou aux politiques commerciales, affectant ainsi la rentabilité des entreprises concernées.

- **Le risque global**

Ce type de risque est plus large et concerne les facteurs macroéconomiques et géopolitiques qui échappent au contrôle direct de l'entreprise. Il inclut les incertitudes liées à l'environnement économique national et international, comme les crises économiques, les instabilités politiques ou les changements réglementaires, pouvant affecter l'ensemble du tissu économique et, par ricochet, la solvabilité des entreprises.

- **L'évolution des fonds propres nets**

Il est essentiel pour le banquier d'évaluer non seulement le niveau actuel des fonds propres nets, mais aussi leur évolution et la capacité des propriétaires à injecter de nouveaux capitaux. Cette appréciation repose sur deux points :

- Tendances d'évolution : le banquier vérifie si les actionnaires renforcent régulièrement les capitaux propres, ce qui reflète leur volonté de soutenir l'entreprise face à une augmentation de l'endettement à moyen et long terme.
- Origine de la croissance des fonds propres : il est plus rassurant que cette croissance provienne des bénéfices issus de l'activité régulière de l'entreprise plutôt que de profits exceptionnels, car cela indique une solidité financière durable.

### 2.1.2.2 Les risques d'immobilisation du crédit (liquidités)

« Lorsque, pour une raison ou pour une autre, le crédit octroyé ne peut être admis ou réescompté, la banque de ce fait condamnée à le nourrir sur sa propre trésorerie qui se trouve ainsi immobilisée. »<sup>54</sup>

Ce risque concerne les crédits à court terme, comme les découverts, que la banque ne peut pas refinancer. Il survient souvent en cas de problème de trésorerie ou de refus de remboursement par un organisme public ou local, ce qui oblige la banque à mobiliser sa propre trésorerie.

### 2.1.2.3 Le risque de non-paiement des intérêts

Le risque de non-paiement des intérêts réside dans l'incapacité de l'entreprise à assurer le paiement régulier des charges financières liées au crédit. Pour évaluer ce risque, le banquier se base sur l'analyse de la rentabilité de l'entreprise et de sa capacité à générer des résultats suffisants. Il vérifie que les intérêts imputés au compte de l'emprunteur peuvent être couverts sans entraîner une augmentation excessive des concours accordés. Il s'assure aussi que le niveau de changes d'intérêts est cohérent avec le résultat d'exploitation. Enfin, une attention particulière est portée au fonds de roulement, qui doit couvrir les besoins essentiels et être renforcé à mesure que l'activité progresse. Cela permet de garantir une gestion saine de l'endettement et de prévenir les déséquilibres financiers.

### 2.1.2.4 Les risques majeurs

Les risques majeurs (naturels ou technologiques) sont des événements susceptibles de causer des pertes humaines, matérielles ou environnementales considérables. On peut distinguer six risques :

---

<sup>54</sup> AYACHI Kahina, HENANE Yasmina, « financement bancaire des entreprises privées : cas de l'agence BNA n° 589, AOKAS. » mémoire de master en sciences économiques, Université de Bejaïa, 2021, P33.

### ➤ **Le risque de marche**

Le risque de marche sont liés aux fluctuations des cours des éléments composant les opérations effectuées sur les marchés par les établissements de crédit, les risques de marche des variations des cours des instruments financiers, des marchandises, de la monnaie et des devises étrangères.

En reprenant le règlement de la banque d'Algérie n 2002-03, on peut dire qu'on distingue trois catégories de risques de marche, liées aux actifs enregistrés dans le bilan d'une banque, il s'agit du :

- **Risque de taux**

Le risque de taux est un risque inhérent à l'activité bancaire. Il survient lorsque le coût de financement de la banque devient supérieur aux revenus générés par ses emplois. Ce risque découle de l'instabilité des taux du marché, à laquelle sont généralement indexés les revenus et charges liés aux actifs et passifs bancaires.

Selon Sylvie de COUSSERGUES, ce risque se manifeste de deux manières :

- Par un effet prix : la hausse des taux entraîne une baisse de la valeur des obligations détenues, en raison de leur relation inverse avec les taux d'intérêt.
- Par un effet revenu : lorsque les charges sur les ressources augmentent avec les taux, alors que les revenus issus des emplois restent fixes ou évoluent plus lentement.

- **Risque de change**

Le risque de change, également appelé risque de taux de change, peut être défini comme le risque que le prix des titres financiers qu'un investisseur détient en portefeuille soit affecté négativement par la dépréciation d'une ou plusieurs devises. Les taux de change fluctuent constamment. Ainsi, les investisseurs qui ont pour habitude d'acheter des actions étrangères dans différentes devises doivent prendre ce facteur en compte. Les fluctuations des cours de change des devises peuvent avoir un impact significatif sur les rendements (que ce soit de manière positive ou négative).

- **Risque de position sur actions**

« Le risque de position sur actions résulte de l'intervention de plus de banques sur le marché financier, le risque de position sur action est lié à l'évolution défavorable du cours des actions figurant dans le portefeuille-titres de la banque. Pour atténuer l'impact du risque sur le résultat de la banque, il est recommandé aux établissements de crédit de diversifier leurs portefeuilles-titres en actions sur plusieurs secteurs économiques. »<sup>55</sup>

- **Le risque de crédit**

Le risque de crédit appelé aussi risque de contrepartie, est le premier risque auquel est confronté un établissement de crédit, c'est un risque inhérent à l'activité traditionnelle d'intermédiation que joue la banque dans le financement de l'économie. Il occupe sans doute une place à part. D'une part, parce qu'il est dépendant d'une relation initiale basée sur la confiance dans un client, d'autre part, parce qu'il représente la source principale de provisionnement des banques.

Le risque de crédit reste la plus grande cause de faillite des banques. La raison en est que généralement, plus de 80% du bilan de la banque est lié à cet aspect de la gestion des risques.<sup>56</sup>

Les principaux risques de crédit sont les suivants :

- **Risque client** : le risque client correspond à la probabilité de défaillance d'un client, c'est-à-dire son incapacité à honorer ses engagements financiers. Ce risque repose principalement sur deux facteurs essentiels : la capacité financière du débiteur (sa faculté à rembourser) et son historique de fiabilité en matière de remboursement.
- **Risque d'exposition** : il s'agit de l'évaluation du montant total des engagements au moment de la défaillance éventuelle du client. Ce montant varie en fonction du type d'engagement accordé (facilité de caisse, prêt à moyen terme, caution, opération de marché, etc.), du niveau de confirmation, de la durée de l'engagement, ainsi que du mode d'amortissement (linéaire, dégressif, etc.).
- **Risque de récupération** : ce risque fait référence à la valeur que l'établissement financier peut espérer recouvrer, une fois déduits les coûts liés aux procédures de

---

<sup>55</sup>MADOUCHE Yacine, op.cit. P39.

<sup>56</sup>BACHEDI Katia, BELMIHOUB Melissa, op.cit. P53

récupération et de partage. Il dépend notamment de l'efficacité des garanties mises en place (suretés réelles ou personnelles).

- **Risque pays** : le risque de pays désigne la probabilité qu'un état ne puisse pas honorer ses engagements financiers en raison de facteurs économiques, politiques ou sociaux défavorables, affectant ainsi les investissements et les opérations financières liées à ce pays.

### ➤ **Risque opérationnel**

Le risque opérationnel se réfère à la possibilité de pertes résultant de processus internes de défaillances humaines, d'événements externes ou d'autres facteurs liés aux opérations d'une organisation. Il englobe un large éventail de risque.

Le risque opérationnel porte sur l'ensemble de processus de gestion de la banque. Il implique les événements suivants : fraudes internes et externes, pratiques contraires aux lois, comptabilité défectueuse.

Le risque opérationnel est un risque résultant d'insuffisances de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les systèmes d'information et l'ensemble des événements relatifs aux opérations de la banque ou l'établissement financier concerné.<sup>57</sup>

### ➤ **Risque d'insolvabilité**

« En effet, l'insolvabilité d'une banque résulte du montant des fonds propres disponibles d'une part, et des risques pris d'autre part, par exemple le risque de contrepartie, de marché, de liquidité, etc. Les fonds propres représentent pour les établissements de crédit financière de la banque dépend entièrement du montant des fonds propres. Dans le cas où la banque subit des pertes conséquentes, en raison des risques encourus ; ces pertes s'imputeront sur le montant des fonds propres. Le problème est la taille, car il consiste à ajuster de la meilleure manière possible les fonds propres et les risques. D'ailleurs, c'est à cet effet, que la réglementation prudentielle fixe des seuils minimaux de fonds propres en fonction des risques auxquels les établissements de crédits sont confrontés. »<sup>58</sup>

---

<sup>57</sup>Règlement 2002-03 du 14 novembre 2002, portant sur le contrôle interne des banques et des établissements financiers, P2

<sup>58</sup>MADOUCHE Yacine, op.cit. P41

### 2.2 Les garanties du financement bancaire

Lorsque le banquier accorde des crédits, il le fait en grande partie avec des fonds qui ne lui appartiennent pas.

Il doit de ce fait être prudent dans la gestion des fonds qui lui sont confiés, il doit confronter sa position de créancier en prenant des garanties.

A ce titre, on distingue deux catégories de suretés (garanties)

#### 2.2.1 Les garanties personnelles

La sûreté personnelle est un engagement souscrit par un tiers, personne physique ou morale, de payer en lieu et place du débiteur défaillant.

##### ➤ **Le cautionnement simple**

C'est un contrat par lequel une personne (la caution) s'engage envers un créancier à rembourser la dette d'un débiteur en cas de défaillance de celui-ci, mais seulement après que le créancier ait poursuivi le débiteur principal sans succès.

- La caution ne paie qu'en dernier recours (après épuisement des moyens contre le débiteur).
- La caution peut opposer le bénéfice de discussion, c'est-à-dire demande au créancier de poursuivre d'abord le débiteur principal.
- Elle peut aussi demander le bénéfice de division si elle est une des plusieurs cautions.

##### ➤ **Le cautionnement solidaire**

Il implique la renonciation de la caution aux bénéfices de discussion et de division avec extension de la solidarité aux héritiers de la caution. Les banques pratiquent exclusivement le cautionnement solidaire. L'analyse de la surface patrimoniale et financière de la caution doit être faite avec le plus grand soin et en prenant notamment en considération le régime matrimonial de la caution et de son conjoint. »<sup>59</sup>

---

<sup>59</sup>BOUKAROU Djamila, op.cit. P145

### 2.2.2 Les garanties réelles

Les suretés réelles permettent de réserver un ou plusieurs biens du débiteur a la garantie de l'emprunt contracte auprès de la banque prêteuse. Nous distinguons trois types :

#### ❖ L'hypothèque

L'hypothèque est une opération qui consiste à conférer au créancier un droit réel sur les immeubles que le débiteur a affecté en garantie de ses obligations. L'hypothèque doit être inscrite à la conservation des hypothèques.

L'hypothèque est définie comme étant « le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecte un paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe. L'hypothèque conventionnelle est une sûreté réelle portant sur un ou plusieurs immeubles du débiteur. Le débiteur reste en possession de son immeuble et peut l'aliéner, le créancier hypothécaire étant protégé par son droit de suite et son droit de préférence. Le droit de préférence permet au créancier hypothécaire d'être payé sur le prix d'adjudication de l'immeuble, avant les autres créanciers. Le droit de suite permet au créancier hypothécaire de saisir l'immeuble vendu entre les mains d'un tiers détenteur. »<sup>60</sup>

#### ❖ Le nantissement

Il y a nantissement lorsque le débiteur remet, par contrat, un bien mobilier ou immobilier entre les mains de son créancier et ceci pour garantir le paiement de sa dette. Les formes de nantissement les plus utilisées sont :

- Les droits d'associés et valeurs mobilières ;
- Les fonds de commerce ;
- Le matériel professionnel ;
- Les véhicules automobiles ;
- Les stocks de matières premières et de marchandises.

---

<sup>60</sup>BEGUIN EGUIN Jean-Marc, ARNAUD Bernard, « L'essentiel des technique bancaire », éditions EYROLLES, 2008, P234, 235.

« Le nantissement est l'affectation, en garantie d'une obligation, d'un bien meuble incorporel ou d'un ensemble de biens meubles incorporels, présents ou future. Le nantissement de meubles incorporels inclut le nantissement conventionnel (dont nantissement de créances et le nantissement d'autres meubles incorporels) et le nantissement judiciaire.<sup>61</sup> »<sup>62</sup>

### ❖ L'aval

L'aval est une garantie qui a pour but d'assurer le paiement de la lettre de change, billet à ordre ou du chèque pour tout ou partie de son montant. Il se distingue de cautionnement en ce qu'il ne se rencontre qu'en matière de lettre de change, billet à ordre et de cheque.

#### • Les formes d'aval

- L'aval peut être donné sous deux formes ;
- être mentionné sur l'effet ou une allonge ;
- être donné par acte séparé.

#### • Mentions obligations de l'aval

Les mentions obligatoires de l'aval sur la lettre de change ou sur l'allonge sont :

- Opposition des mots bons pour aval ou toute autre formule équivalente ;
- Signature de l'avaliste ;
- Désignation du bénéficiaire de l'aval
- Limitation éventuelle du montant de l'aval à une partie de la lettre de change ;
- Date de la signature de l'avaliste.<sup>63</sup>

---

<sup>61</sup>Le nantissement judiciaire : est une procédure qui permet à un créancier d'obtenir une garantie sur les biens d'un débiteur lorsque ce dernier ne respecte pas ces obligations de paiement.

<sup>62</sup>BEGUIN EGUIN Jean-Marc, ARNAUD Bernard, op.cit. p233.

<sup>63</sup>BACHEDI Katia, BELMIHOUB Melissa, op.cit. P41

### Section 3 : La gestion des crédits en général et le crédit d'exploitation pour les PME

#### 3.1 La gestion des crédits en général

La gestion des crédits est une fonction centrale dans le métier bancaire. Elle regroupe l'ensemble des activités liées à l'octroi, au suivi, à la gestion du risque et au recouvrement des crédits accordés aux clients. Cette fonction a pour finalité de garantir une utilisation optimale des ressources financières de la banque tout en assurant la sécurité des remboursements.<sup>64</sup>

##### 3.1.1. Processus d'octroi de crédit

Le processus de gestion du crédit commence par une évaluation rigoureuse de la demande de financement. Cette étape comprend :

- **L'analyse de la capacité de remboursement** du client à partir de ses revenus, de sa rentabilité, de son historique bancaire, etc.
- **La notation du risque de crédit**, souvent à l'aide de modèles internes ou de scores de crédit. Représente la probabilité qu'un emprunteur ne rembourse pas ses obligations financières. Les établissements bancaires s'exposent à des pertes potentielles lors de chaque transaction avec leurs contreparties.
- **La vérification des garanties proposées** (hypothèques, nantissements, cautionnements) pour réduire le risque en cas de défaillance.
- **La validation par les comités de crédit**, qui évaluent les dossiers selon les politiques de risque de l'établissement.

##### 3.1.2. Suivi et contrôle des crédits

Une fois le crédit accordé, la gestion ne s'arrête pas à ce niveau, par conséquent un suivi régulier est indispensable pour prévenir les incidents de paiement :

- Monitoring des remboursements : la banque suit les échéances et alerte dès les premiers retards.
- Analyse périodique de la situation financière du client, en particulier pour les crédits à moyen ou long terme.

---

<sup>64</sup> Comité de bale sur le contrôle bancaire (2019). Principes de gestion du risque de crédit. Banque des règlements internationaux. [http : //www.bis.org/publ/bcbs75.htm](http://www.bis.org/publ/bcbs75.htm)

- Révision des conditions de crédit si la situation du client évolue, positivement ou négativement.

Ce suivi est crucial, car il permet à la banque d'anticiper les difficultés et de réagir rapidement.<sup>65</sup>

### 3.1.3 Gestion du risque crédit

Le risque crédit correspond à la possibilité que l'emprunteur ne rembourse pas le capital et/ou les intérêts dus. La gestion de ce risque implique :

- Des politiques prudentielles de diversification (par secteur, taille d'entreprise, zone géographique).
- La constitution de provisions en cas de créances douteuses.
- Des procédures de recouvrement à l'amiable ou du contentieux, activées dès qu'un crédit devient problématique.

La qualité de la gestion des crédits influe directement sur la rentabilité et la stabilité de la banque. Une mauvaise gestion peut mener à une accumulation de créances irrécouvrables, affectant la solidité financière de l'établissement.

## 3.2 La gestion du crédit d'exploitation pour les PME

La gestion du crédit d'exploitation pour les PME est un processus stratégique qui vise à garantir une utilisation efficace, maîtrisée et sécurisée de ce type de financement à court terme. Elle s'inscrit dans une démarche globale de gestion de trésorerie et de financement du cycle d'exploitation, en tenant compte des spécificités propres aux petites et moyennes entreprises, notamment leur fragilité financière et leur dépendance aux encaissements clients.

### 3.2.1. L'évaluation des besoins réels en crédit d'exploitation

Une gestion efficace commence par une estimation rigoureuse des besoins en fonds de roulement (BFR). La PME doit identifier le montant nécessaire pour combler le décalage entre les dépenses immédiates (achats, salaires, loyers) et les recettes attendues (paiements clients). Cette évaluation nécessite l'analyse :

---

<sup>65</sup>Bitar, M. Pukthuanthong, K. (2019) L'effet du suivi bancaire sur la performance des emprunteurs : preuve à partir des prêts syndiqués. *Journal of Banking & Finance*, p 100, 132, 149

- Des délais de paiement clients et fournisseurs ;
- Du niveau de stock moyen immobilisé ;
- De la saisonnalité de l'activité.

Une mauvaise estimation peut entraîner un crédit insuffisant (avec des tensions de trésorerie) ou un crédit excédentaire (source de surcoût inutile).

### 3.2.2. La mise en place de lignes de crédit adaptées

Une fois le besoin défini, la PME doit négocier avec sa banque des lignes de crédit d'exploitation (découvert, escompte, affacturage, avance sur commande, etc.). Ces lignes doivent être adaptées à la nature de son activité, à la fréquence des besoins de trésorerie et à la fiabilité de sa clientèle. La gestion consiste alors à :

- Veiller à ne pas dépasser les plafonds autorisés ;
- Renouveler les lignes de crédit selon les performances financières de l'entreprise ;
- Adapter les échéances en fonction de la réalité du cycle d'exploitation.<sup>66</sup>

### 3.2.3. Le suivi rigoureux de l'utilisation des crédits

La PME doit mettre en place des outils de gestion pour suivre en temps réel l'utilisation du crédit d'exploitation :

- Tenue à jour du plan de trésorerie ;
- Contrôle des flux bancaires ;
- Analyse des soldes débiteurs/créditeurs ;
- Suivi des échéances et des conditions de remboursement.

Un bon suivi permet de détecter rapidement les dérives (utilisation abusive, dépassements, retards de paiement) et d'ajuster les décisions en conséquence. La transparence vis-à-vis de la banque est également essentielle pour préserver la relation de confiance.

---

<sup>66</sup> Doucement interne de la BNA.

### 3.2.4. La maîtrise des coûts liés au crédit

Le crédit d'exploitation génère des coûts non négligeables : intérêts débiteurs, commissions, frais de dossier, etc. La PME doit donc optimiser son recours à ce crédit en limitant son utilisation au strict nécessaire. Une bonne gestion consiste à :

- Réduire les délais d'encaissement clients ;
- Négocier de meilleurs délais fournisseurs ;
- recouvrer aux crédits à court terme uniquement lorsque les besoins sont ponctuels et justifiés ;

Comparer les offres de financement alternatives (leasing, crédit fournisseur, affacturage).

### 3.2.5. La prévention du risque de dépendance au crédit

Une mauvaise gestion peut conduire à une dépendance chronique au crédit d'exploitation, ce qui affaiblit la santé financière de la PME et peut compromettre sa pérennité. Il est donc important de :

- Diversifier les sources de financement ;
- Rechercher un équilibre entre autofinancement et financement externe ;
- Réinvestir les excédents de trésorerie dans l'activité plutôt que de maintenir artificiellement une dette à court terme.

### 3.2.6. Le rôle du management dans la gestion du crédit

La gestion du crédit d'exploitation ne relève pas uniquement du service comptable : elle est également une responsabilité de la direction générale. Cela implique :

- Une stratégie claire de financement ;
- Une politique de crédit client rigoureuse (avec relance, suivi des impayés, etc.) ;
- Une communication régulière avec les partenaires financiers pour adapter les conditions en cas d'évolution de l'activité.

### Conclusion

Ce chapitre a permis de mettre en lumière l'importance cruciale du financement bancaire dans le développement des PME, tout en soulignant les multiples défis liés à cet accès au crédit.

Les besoins de financement des PME sont nombreux et diversifiés, allant du financement de l'activité courante à celui des investissements stratégiques. Toutefois, l'accès à ces ressources reste souvent difficile, notamment en raison des critères rigoureux imposés par les banques et de la perception de risque qui entoure ces entreprises.

Les établissements bancaires, en quête de sécurité, exigent généralement des garanties solides avant d'octroyer un crédit. Or, de nombreuses PME ne disposent pas des garanties exigées, ce qui freine leur capacité à obtenir les fonds nécessaires à leur développement.

La gestion des crédits, en particulier du crédit d'exploitation, s'avère donc un enjeu fondamental. Ce type de financement à court terme constitue un levier essentiel pour assurer le bon fonctionnement du cycle d'exploitation des PME, à condition qu'il soit bien encadré, analysé et suivi, tant par les entreprises que par les banques.

En définitive, une meilleure compréhension des réalités économiques des PME, accompagnée d'une adaptation des pratiques bancaires, pourrait renforcer la fluidité de leur accès au financement. Cela permettrait non seulement de soutenir leur croissance, mais aussi de consolider le tissu économique national dans son ensemble.

# **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

## **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

---

### **Introduction**

Dans ce chapitre, nous allons examiner un exemple concret afin d'illustrer le processus de financement bancaire des petites et moyennes entreprises (PME). Ce cas pratique permettra de mieux comprendre les démarches suivies par les établissements bancaires pour octroyer un crédit d'exploitation à une entreprise.

Après avoir définie les concepts de banque, de crédit et les modalités de financement des PME dans les chapitres précédents, nous proposons ici une étude basée sur un cas réel.

L'exemple choisi concerne l'agence de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) située à Tizi-Ouzou. Nous analyserons un dossier de crédit d'exploitation accordé par cette agence à une entreprise commerciale. Cette analyse nous aidera à mieux comprendre le rôle des banques dans l'accompagnement financier des PME, ainsi que les critères et les étapes intervenant dans le traitement d'une demande de crédit.

### **Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil**

Pour mieux cerner notre terrain de recherche, la présentation de l'organisme d'accueil s'impose en préambule. Nous commençons d'abord par l'historique de la Banque Nationale d'Algérie, ensuite ses missions et son organisation et enfin la présentation générale de l'agence BNA Tizi-Ouzou.

#### **1.1 La présentation de la banque nationale d'Algérie**

Nous allons procéder à la présentation de la banque nationale d'Algérie (BNA), l'une des principales institutions financières de notre pays.

##### **1.1.1 L'historique de la BNA**

La première banque commerciale nationale, la banque Nationale d'Algérie (BNA) a été créée le 13 juin 1966. Elle exerçait toutes les activités d'une banque universelle et elle était chargée en outre du financement de l'agriculture.

La restructuration de la BNA<sup>67</sup>, en mars 1982, a donné naissance à une nouvelle banque, la banque de l'Agriculture et du développement Rural (BADR), spécialisée dans le financement et la promotion du secteur rural. La loi n° 88-01, du 12 janvier 1988, portant orientation des entreprises économiques vers leur autonomie, avait les implications incontestables sur l'organisation et les missions de la BNA avec, notamment :

- Le retrait du Trésor des circuits financiers et le non centralisation de distribution des ressources par le trésor.
- La libre domiciliation des entreprises auprès des banques.
- Le non automatisé des financements

La loi n° 90-10, du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit quant à elle, a provoqué une refonte radicale du système bancaire en harmonie avec les nouvelles orientations économiques du pays. Elle a mise en place des dispositions fondamentales dont le passage à l'autonomie des entreprises publiques.

La BNA à l'instar des autres banques, est considérée comme une personne morale qui effectue, à titre profession habituelle, principalement, des opérations portant sur la réception de fonds du public, des opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle, des

---

<sup>67</sup> Document interne de la banque (agence de Tizi-Ouzou).

## **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

---

moyens de paiement et la gestion de ceux-ci. La BNA était la première banque qui a obtenu son agrément par délibération du conseil de la monnaie et du crédit le 05 septembre 1995. Au mois de juin 2018, le capital de la BNA est passé de 14,6 milliards de Dinars Algériens à 150 milliards de dinars algériens.

### **1.1.2 Missions et organisation de la BNA**

Nous allons explorer les missions et l'organisation de la BNA, mettant en évidence son rôle essentiel dans le secteur financier et son fonctionnement interne.<sup>68</sup>

#### **1.1.2.1 Missions de la BNA**

La BNA pratique toutes les activités d'une banque de dépôts, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels et des entreprises, elle traite les opérations de banque, de charge et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques et peut notamment :

Recevoir du public des dépôts de fond :

- recevoir tout paiement en espèces, par chèque, virement, domiciliation, lettres de crédits et autres opérations afférentes.<sup>69</sup>
- Financer par tous modes les opérations de commerce extérieur.
- Recevoir en dépôts les titres et valeurs.
- Recevoir ou effectuer les paiements et recouvrements des lettres de change, billet à ordre, chèque, titres remboursables ou amortis, factures et autres documents commerciaux ou financiers.
- Traiter toutes les opérations de change, au comptant ou à terme, contracter tous emprunts, prêts, nantissement, report de devises étrangères.

#### **1.1.2.2 Les objectifs de la BNA**

La banque nationale d'Algérie a pour objectifs de :

- S'adapter aux règles de commercialité dans ses rapports avec sa clientèle commerciale.

---

<sup>68</sup> Document interne de la banque (agence de Tizi-Ouzou).

### **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

---

- Améliorer sa rentabilité via un accroissement des ressources, contrepartie des crédits et par la promotion des services.
- La présentation de ses propres équilibres.
- Respecter les règles de gestion providentielle afin de créer de la monnaie, du crédit, des changes et les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie national.

#### **1.1.2.3 L'Organisation de la BNA**

L'agence bancaire constitue la cellule de base de l'institution<sup>70</sup>, ou se traite l'ensemble des opérations bancaires avec la clientèle.

De par son implantation décentralisée, son organisation et les moyens humains et matériels mis à sa disposition, l'agence est chargée par la direction générale de mener toute action qui favorise l'accroissement des ressources de la banque et le développement du portefeuille clientèle. Par ailleurs la BNA compte dans son organisation cinq (5) divisions<sup>71</sup> :

- Division internationale.
- Division engagements.
- Division de l'exploitation de l'action commerciale.
- Division gestion des moyens matériel et ressources humaines.
- Division organisation et système d'information.

Chaque division comporte plusieurs directions générales.

- Direction de réseau d'exploitation Alger I.
- Direction du réseau d'exploitation Alger II (EL BIAR).
- Direction du réseau d'exploitation Alger EST I (Pins maritimes).
- Direction du réseau d'exploitation Alger EST II (Rouïba).
- Direction du réseau d'exploitation Alger ANNABA.
- Direction du réseau d'exploitation Alger BECHAR.
- Direction du réseau d'exploitation Alger BEJAIA.
- Direction du réseau d'exploitation Alger BLIDA.
- Direction du réseau d'exploitation Alger CHLEF.

---

<sup>70</sup> Document interne de la banque (agence de Tizi-Ouzou).

## **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

---

- Direction du réseau d'exploitation Alger CONSTANTINE.
- Direction du réseau d'exploitation Alger KOLEA.
- Direction du réseau d'exploitation Alger MOSTAGANEM.
- Direction du réseau d'exploitation Alger ORAN.
- Direction du réseau d'exploitation Alger OUARGLA.
- Direction du réseau SETIF.
- Direction du réseau d'exploitation TIZI-OUZOU.
- Direction du réseau d'exploitation TELEMEN.

### **1.2 Présentation de l'agence d'accueil (BNA agence 581 de Tizi-Ouzou) :**

Les agences de la BNA sont classées en fonction de leur niveau d'activité, en quatre catégories :

- Agence principale.
- Agence de 1<sup>ère</sup> catégorie.
- Agence de 2<sup>ème</sup> catégorie.
- Agence de 3<sup>ème</sup> catégorie.

L'agence BNA-581 est classée en fonction d'activité déployée parmi les agences de 2<sup>ème</sup> catégorie est dirigée par un directeur et assisté d'un directeur adjoint nommé par le président directeur général. Elle fait partie intégrante du réseau d'exploitation de la banque dont elle assure la représentation au niveau local.

Elle est rattachée hiérarchiquement à une direction du réseau d'exploitation et entretient des relations avec l'ensemble des structures de la banque, selon les attributions qui lui sont conférés.

Elle est composée d'une direction qui se divise en deux-parties : front office et Bank office, répartie sur plusieurs services.<sup>72</sup>

#### **1.2.1 Front office**

C'est l'ensemble de personnels qui sont chargés de la réception de la clientèle et ont pour mission de fournir des informations sur les opérations de liquidités, les pièces

---

<sup>72</sup> Document interne de la banque (agence de Tizi-Ouzou).

### **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

---

nécessaires à fournir et des différentielles orientations sur les crédits hypothécaires. Elle est composée de trois (3) sous parties, à savoir :

- **Chargés de la clientèle (particulier et entreprise)**

Ce service s'occupe d'ouverture du compte et suivi, prospection de la clientèle, souscription de produits d'épargne et du crédit et revenu des comptes inactifs et successions.

- **Guichet payer/caisse**

Ce guichet assure les opérations transactionnelles, versement ou bien retrait d'espèce, remise chèque, remise versement déplacé, réception de la demande de la clientèle.

- **Accueil/ orientation**

Qui a comme charge l'accueil (information et orientation), distribution des bordereaux, des imprimés et des listes de pièces nécessaires.

#### **1.2.2 Back office**

C'est l'ensemble du personnel qui se charge de l'étude et des traitements des dossiers, avec la décision de l'octroi du crédit. Ils comportent les services suivants.

- **Le service engagement (gestion des litiges et événements)**

Ce service est composé d'un chargé dédié à l'étude et l'analyse des dossiers avec la décision de crédit et l'autre chargé d'étude de la gestion administrative et au suivie des engagements.

- **Le service commerce extérieure**

Il est chargés de contrôler et de coordonner les opérations de commerce extérieure traités dans le cadre des dispositions réglementaire et organique en vigueur ce service est composé de deux section : section domiciliation et apurement, section crédit documentaire, remise documentaire transfert et repartirent.

- **La cellule juridique et contentieuse**

L'agence est dotée d'une cellule juridique et contentieuse composé en fonction du niveau d'activité, d'un ou plusieurs juristes (en matière juridique, contentieux, recouvrement des créances)

## Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

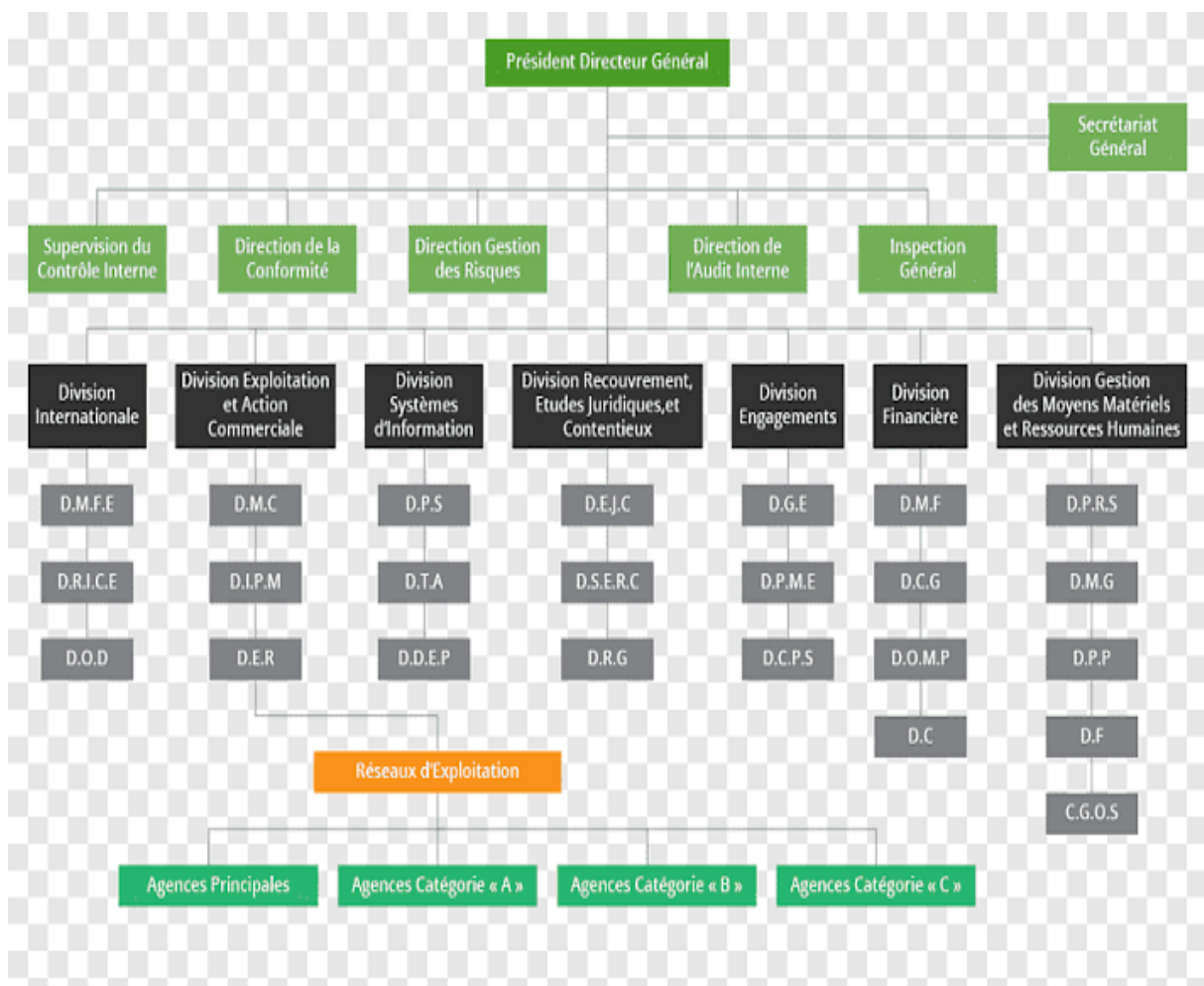
- **Le contrôleur permanent**

L'agence est dotée d'un contrôleur permanent. Il est rattaché hiérarchiquement à la direction de réseau d'exploitation (DRE/département contrôle) et administrativement au directeur de l'agence ce dernier est chargé d'opérer un contrôle sur l'ensemble des opérations traitées dans la journée conformément aux textes en vigueur.

- **La section administrative**

Elle est rattachée au directeur de l'agence. Le responsable de cette section la gestion de moyen humains et matériels de l'agence par exemple, élaborer, réaliser et suivre le budget annuel, suivre et mettre à jour les fiches d'inventaire physique du matériel et du mobilier de l'agence, etc.

### 1.3 Organigramme fonctionnel de la direction générale (DG)



Source : Document interne de la banque (agence de Tizi-Ouzou).

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

**Tableau 4: abréviation utilisées dans l'organigramme**

Notion	Libelles
<b>D.M.F.E</b>	Directions des mouvements financiers avec l'Etranger.
<b>D.R.I.C.E</b>	Directions des relations internationales et du commerce Externe.
<b>D.O.D</b>	Direction des opérations documentaires.
<b>D.M.C</b>	Direction marketing et communication.
<b>D.L.P.M</b>	Direction des instruments des paiements et de la monétique
<b>D.E.R</b>	Direction d'encadrement du réseau.
<b>D.P.S</b>	Direction de la production et des services
<b>D.T.A</b>	Direction des technologies et de l'architecture
<b>D.D.E.P</b>	Direction du développent étude et projet
<b>D.E.J.C</b>	Direction des Etudes Juridiques et de Contentieux.
<b>D.S.E.R.C</b>	Direction du suivi des Engagements et du Recouvrement des Créances.
<b>D.R.G</b>	Direction des réalisations des garanties
<b>D.P.M.E</b>	Direction des petits moyens entrepris.
<b>D.C.P.S</b>	Direction des crédits particuliers et spécifiques
<b>D.M.F</b>	Direction des marchés financiers.
<b>D.C.G</b>	Direction de contrôle de gestion
<b>D.O.M.P</b>	Direction de l'organisation des méthodes et procédures
<b>D.C</b>	Département crédit.
<b>D.P.R.S</b>	Direction du personnel et des relations sociales.
<b>D.M.G</b>	Direction de moyen généraux.
<b>D.P.P</b>	Direction de la préservation du patrimoine.
<b>D.F</b>	Direction de formation.
<b>C.G.O.S</b>	Centre de gestion des œuvres sociales.

**Source :** Document interne de la banque (agence de Tizi-Ouzou).

## **Section 2 : Procédure de demande d'un crédit d'exploitation**

La demande d'un crédit d'exploitation se déroule selon les étapes suivantes :

### **2.1. Evaluation du dossier de crédit d'exploitation**

Le dossier de crédit d'exploitation est constitué d'une demande écrite de l'entreprise, des documents juridiques et administratifs, fiscaux et parafiscaux, comptables et financiers.

#### **2.1.1. La demande écrite de l'entreprise**

Il s'agit d'une demande de crédit adressée au banquier et qui doit comporter toutes les références de l'entreprise. Elle doit être signée par les personnes habilitées à engager l'entreprise en matière de crédit. La demande de crédit doit préciser la nature des concours sollicités, leurs montants et leurs objets.

#### **2.1.2. Documents juridiques et administratifs**

Parmi les documents juridiques et administratifs nous pouvons citer les suivants<sup>73</sup> :

- Demande écrite et signée par le client ou par le gérant habilité en citant la forme des crédits sollicités, leurs montants et les garanties proposées.
- Copie des statuts juridiques et du bulletin officiel des annonces légales (BOAL)<sup>74</sup> pour les personnes morales.
- PV de l'assemblée générale des associés et/ou du conseil d'Administration.
- CV du (ou des) dirigeant(s) et copie(s) de sa (leur) pièce identité.
- Registre de commerce en cours de validité.
- Justificatif d'occupation du local abritant l'activité.
- Numéro d'identification fiscal et numéro d'identification statistique.

#### **2.1.3. Documents fiscaux et par fiscaux**

Le dossier de demande de crédit d'exploitation contient aussi les pièces suivantes :

- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois.

---

<sup>73</sup> Documents exigées par la banque conformément à la réglementation en vigueur

<sup>74</sup> BOAL : support de publication utilisé dans de nombreux pays, pour publier des annonces légales et pour informer le public et les tiers de certains événements juridiques, tels que la création d'une entreprise, une modification statutaire.

### **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

---

- Attestations de mise à Jour de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et de la caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) en cours de validité.

#### **2.1.4. Documents comptables et financiers**

Cinq documents comptables et financiers sont demandés :

- Etats financiers (bilans fiscaux) des trois derniers exercices (actif, passif, tableau de comptes de résultats et annexes)
- Rapport du commissaire aux comptes pour la société à responsabilité limitée (SARL) et société par action (SPA).
- Attestation de dépôt des comptes sociaux<sup>75</sup> pour les personnes morales.
- Liste des moyens matériels.
- étude prévisionnelle

#### **❖ Quant au renouvellement du dossier de crédit d'exploitation, celui-ci est composé des pièces suivantes :**

- Demande écrite et soignée par le client ou par gérant habilité, décrivant la forme des crédits sollicités, leurs montants et les garanties proposées.
- Copie des statuts juridiques modificatifs (éventuellement) et tout document y lié (registre de commerce ...)
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois (apuré ou accompagnés d'un calendrier de remboursement en cas d'un du parafiscale).
- Consultation de la centrale des risques (formulaire à renseigner en agence).
- Etat financier (bilan fiscal) du dernier exercice (bilan, tableau des comptes de résultats et annexes).
- Rapport du commissaire au compte du dernier exercice (pour les SARL et SPA).
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour la personne morale
- Situation comptable intermédiaire.
- Plan de trésorerie mensuelle prévisionnelle en cas de demande de crédits de trésoreries exemple : découvert bancaire.

---

<sup>75</sup>Les comptes sociaux : sont des documents qui récapitulent la performance financière d'une entreprise (bilan, compte de résultats et plan de trésorerie).

## **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

---

- Plan de charge en cours et prévisionnel (carnet de demande éventuellement, copie des marchés).
- Plan d'importation pour les entreprises recourant à l'importation.

### **2.2. Le reclassement des bilans**

Cette étape comprend l'analyse du bilan proposé de l'entreprise et la mise en évidence des différents ratios. Durant cette phase, on examine les bilans comptables prévisionnels fournis par l'entreprise afin d'identifier les divers ratios pertinents.

### **2.3. L'analyse des états financiers**

Il s'agit de retraiter sa présentation si l'on désire effectuer une analyse fonctionnelle qui met en évidence les ressources et les emplois de l'entreprise.

Dans cette étape, la banque doit analyser tous les états financiers, les bilans (actif et passif), le compte de résultats, le plan de trésorerie.

- **Le bilan**

L'analyse du bilan est une technique financière couramment utilisée pour évaluer la situation financière d'une entreprise à un moment donné. Le bilan est l'un des états financiers de base d'une entreprise et il présente un instantané de ses actifs, passifs et capitaux propres à une date spécifique. L'analyse du bilan permet aux investisseurs, aux gestionnaires et aux parties prenantes de comprendre la santé financière d'une entreprise, sa solvabilité, sa liquidité et sa structure de financement.

- **Le compte résultats**

L'analyse du compte de résultats est essentielle pour évaluer la performance financière d'une entreprise, identifier les tendances, repérer les domaines d'amélioration potentiels et prendre des décisions pertinentes en matière de gestion financière. Elle peut être utilisée en combinaison avec d'autres états financiers tels que le bilan et l'état des flux de trésorerie pour obtenir une image globale de la santé financière de l'entreprise. Il est également appelé le compte de profits et pertes qui permettent d'évaluer la performance financière d'une entreprise sur une période donnée, généralement sur une année fiscale. Le compte de résultats présente les revenus, les charges, le bénéfice ou la perte de l'entreprise au cours de la période.

- **Le plan de trésorerie**

L'analyse du plan de trésorerie est cruciale pour une gestion financière prudente et pour éviter les problèmes de liquidités. Elle aide les entreprises à prendre des décisions éclairées en matière d'investissement, de financement et de gestion des opérations, tout en garantissant qu'elles sont en mesure de faire face à leurs obligations financières à tout moment. Il est également appelé prévision de trésorerie ou budget de trésorerie qui consiste à évaluer les flux de trésorerie prévus d'une entreprise sur une période donnée, généralement sur une base mensuelle ou trimestrielle.

## **2.4. L'étude par les ratios**

Les ratios d'analyse financière permettent une analyse de la santé de l'entreprise avec celles du même secteur et de la même taille, de formuler une opinion motivée sur la situation financière d'une entreprise, et d'en apprécier l'évolution d'une année à l'autre. On doit calculer plusieurs ratios tels que les ratios de structures, les ratios de solvabilité et les ratios d'activité.

### **2.4.1. Les ratios de structure**

Les ratios de structures sont les indicateurs financiers qui permettent d'analyser la composition des ressources financières d'une entreprise et sa structure de financement. Ces ratios fournissent des informations sur la manière dont l'entreprise est financée, la proportion de ses ressources propres et de ses dettes, ainsi que le degré de levier financier.

On distingue trois (03) types :

- **Ratio de solvabilité :**

$$\text{Ratio de solvabilité} = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total des Dettes}} \times 100$$

Le ratio de solvabilité est un indicateur financier clé qui mesure la capacité d'une entreprise à faire face à ses dettes et à maintenir sa stabilité financière sur le long terme.

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

---

Il doit être supérieur à 1% ; cela signifiera les capitaux propres représentent plus de la moitié des capitaux permanents et que les dettes représentent moins de la moitié des capitaux permanents (fonds propres+ dettes à long terme).

- **Ratio d'indépendance financière**

Le ratio d'indépendance financière sert à analyser l'équilibre financier d'une entreprise.

$$\text{Indépendance financière} = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Capitaux permanents}} \times 100$$

Il doit se situer au moins à 50% pour que la structure des ressources stables de l'entreprise soit équilibrée.

- **Le ratio d'endettement**

Ce ratio définit la capacité de l'entreprise à couvrir la totalité de ses dettes avec son actif. Plus le ratio n'est élevé, plus le degré d'endettement et le risque financier sont importants

$$\text{Ratio d'endettement} = \frac{\text{Total des Dettes}}{\text{Total des actifs}} \times 100$$

Plus le résultat est faible, moins l'entreprise, utilise la dette pour financer son actif. De façon générale, une entreprise qui a un ratio d'endettement plus élevé que 50% sera considérée comme un investisseur risqué pour ses créanciers et aura des difficultés à emprunter pour financer l'acquisition de nouvelles immobilisations.

- **Le ratio de capacité de remboursement :**

Ce ratio mesure le temps qui est nécessaire à l'entreprise pour rembourser ses dettes financières.

$$\text{Ratio de capacité de remboursement} = \frac{\text{Endettement global}}{\text{CAF}}$$

Ce ratio ne doit pas être trop élevé sinon l'entreprise se trouvera dans une situation de surendettement et cela l'obligera à dépenser une grande partie de sa capacité d'autofinancement dans le renforcement de ses emprunts bancaires. Un ratio de capacité de remboursement doit être de préférence le moins élevé possible pour alléger le poids des charges financières qui pèse sur les dépenses de l'entreprise.

#### **2.4.2. Les ratio de trésorerie**

Les ratios de trésorerie offre un aperçu sur la capacité d'une entreprise à faire face à ses obligations immédiates en utilisant ses actifs liquides, un ratio de trésorerie équilibré est important pour maintenir la flexibilité financière tout en utilisant efficacement les ressources disponibles.

- **Ratio de liquidité générale**

Ce ratio permet à l'entreprise d'évaluer sa capacité à rembourser ses dettes à court terme grâce à ses actifs circulants. Il permet d'apprécier si l'entreprise dispose d'une marge de sécurité suffisantes, et porte un jugement approximatif et définitif sur sa situation financière.

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{Actif courant}}{\text{Dettes à court terme}}$$

Le ratio moyen théorique idéal est de 1. Plus le ratio est élevé plus l'entreprise possède des éléments d'actif à court terme qu'elle peut liquider pour rembourser ses dettes à court terme. Dans le cas contraire (ratio inférieur à 1), cela signifie que l'entreprise est insolvable.

- **Ratio de liquidité immédiate**

Ce ratio exprime la couverture des dettes à court terme par les disponibilités, il indique donc la capacité d'une entreprise à faire face à son engagement à court terme sans recourir à ses actifs à court terme non liquide.

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{Disponibilités}}{\text{Dettes à CT}}$$

Un ratio de liquidité immédiate d'une valeur entre 0.2 et 0.3 est considéré comme étant raisonnable.

- **Ratio de liquidité réduite**

Le ratio de liquidité réduite est un indicateur financier qui évalue la capacité d'une entreprise à faire face à ses obligations à court terme en utilisant ses ressources financières les plus liquides, à l'exclusion des stocks. Ce ratio ne tient compte que des éléments liquides de l'actif à court terme tels que l'encaisse, les titres négociables et les comptes clients.

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = \frac{\text{Créances à (-1ans)} + \text{Disponibilités}}{\text{Dettes à court terme}}$$

Un ratio de liquidité réduite élevé (supérieur à 1) indique que l'entreprise a suffisamment de ressources financières liquidités pour faire face à ses obligations à court terme, en excluant les stocks.

Un ratio de liquidité réduite inférieur à 1 peut indiquer que l'entreprise pourrait avoir des difficultés à honorer ses dettes à court terme en utilisant uniquement ses actifs financiers liquides.

### **2.4.3. Les ratios de gestion ou d'activité**

Ils mesurent le nombre de fois qu'un élément de l'actif du bilan ou du passif est renouvelé pour l'année en cours d'exercice. Un délai d'écoulement est tout simplement la durée que prend un élément du bilan pour se renouveler.

- **Délai d'écoulement des créances/clients**

Ce ratio mesure la fréquence à laquelle les créanciers/clients sont collectés et converties en espèces :

$$\text{Ratio de rotation des créances/clients} = \frac{\text{Créances/Clients}}{\text{Chiffre d'affaire TTC}} \times 360 \text{jrs}$$

Un ratio trop élevé peut engendrer des problèmes de liquidités, cette période doit être les plus courtes possibles et inférieures au délai d'écoulement des dettes fournisseurs.

- **Délai de fournisseurs**

Ce ratio mesure la rapidité avec laquelle l'entreprise paie ses fournisseurs :

$$\text{Ratio de rotation des fournisseurs} = \frac{\text{Dettes Fournisseurs}}{\text{Achats TTC}} \times 360 \text{jrs}$$

Un ratio élevé peut indiquer une gestion efficace des dettes envers les fournisseurs. Il doit être harmonieux avec le délai/client.

- **Délai de rotation des stocks**

C'est un indicateur qui mesure le temps moyen nécessaire pour d'une entreprise écoule complètement son stock de produits ou de marchandises.

$$\text{Ratio de rotation des stocks} = \frac{\text{Stocks}}{\text{Achats TTC}} \times 360 \text{jrs}$$

C'est un ratio de rotation des stocks élevé, c'est-à-dire un délai de rotation court est généralement favorable. Cela signifie que l'entreprise vend rapidement ses produits par rapport à sa capacité à les produire ou à les acheter.

Un ratio de rotation des stocks bas, ou un délai de rotation long, peut indiquer que les produits restent longtemps dans les magasins de stockage de l'entreprise.

#### **2.4.4. Les ratios de rentabilités**

La rentabilité est un indicateur fondamental de croissance dans toute entreprise. Les entreprises qui ne sont pas rentables ne peuvent pas connaître de développement.

- **Ratio de rentabilité des capitaux propres**

Le ratio représente la proportion du résultat net par rapport aux capitaux propres. En fait, il mesure la capacité de l'entreprise à générer un profit avec le capital investi par les propriétaires.

$$\text{Rendement des capitaux propres} = \frac{\text{Résultat Net}}{\text{Capitaux propres}} \times 100$$

Un ratio positif et le plus élevé possible indique que l'entreprise est en mesure de générer un résultat net élevé grâce à ses capitaux. Il est possible d'obtenir un pourcentage négatif si le résultat net est négatif.

- **Ratio de la marge bénéficiaire brute**

Le ratio de la marge bénéficiaire brute est un indicateur financier qui mesure la rentabilité d'une entreprise en comparant le bénéfice brut au chiffre d'affaire.

$$\text{Marge bénéficiaire brute} = \frac{\text{Marge Bénéficiaire Brute}}{\text{Ventes}} \times 100$$

Il faut que le résultat soit le plus élevé possible, plus le taux de la marge bénéficiaire brute est élevé, plus l'entreprise n'est rentable.

- **Le ratio résultat net (marge bénéficiaire nette)**

Le ratio de la marge bénéficiaire nette indique le pourcentage du chiffre d'affaires qu'une entreprise conserve.

$$\text{Ratio de résultat net} = \frac{\text{Résultat Net}}{\text{Ventes}} \times 100$$

Plus le ratio est élevé, plus l'entreprise dispose de fonds à distribuer aux actionnaires donc plus le ratio est plus élevé plus l'entreprise est en bonne santé financière.

- **La marge d'exploitation :**

Ce ratio renseigne sur la capacité de l'entreprise à générer du fait de sa seule exploitation.

$$\text{Marge d'exploitation} = \frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{Ventes}} \times 100$$

Il faut que le résultat soit le plus élevé possible.

## **2.5. Décision de la banque**

La décision de la banque d'octroi de crédit est prise sur la base du diagnostic général établi à travers la procédure et l'analyse effectuées par le chargé d'étude de service de la banque. Après avoir effectué toutes les étapes de la procédure de demande du crédit d'exploitation, la décision bancaire doit être prise avec l'accord de la banque centrale, du directeur et du comité de l'agence bancaire.

### **Section 3 : Etude d'un cas de crédit d'exploitation**

Cette section est consacrée au cas d'une PME « Y » qui a bénéficié d'un crédit d'exploitation au sein de la (BNA), nouvelle-ville, Tizi-Ouzou.

#### **3.1 Présentation de la PME « Y »**

La PME « Y » est une société à responsabilité limitée (SARL) qui assure une vente en gros des produits alimentaires et boissons. La SARL est créée le 25/02/2022.

Elle a été implantée sur un terrain d'une superficie de 2670 m<sup>2</sup> dont 2000 m<sup>2</sup> sont affectés au parking, 70 m<sup>2</sup> pour le bloc administratif et 600 m<sup>2</sup> pour espace client sous forme d'un hangar.

L'entreprise dispose d'un capital social de 100.000.000 DA. Son chiffre d'affaires, en 2022, s'est élevé à 166.657.000,00 DA, tandis qu'en 2023, il a augmenté pour atteindre 353.259.000,00 DA.

#### **3.2 L'analyse des états financiers**

L'analyse financière de la SARL « Y » portera sur les états financiers des années 2022 et 2023, les états financiers sont le bilan, le compte de résultats et le plan de trésorerie.

##### **3.2.1 Le bilan Prévisionnel**

**Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

**Tableau 5: Bilan prévisionnel actif de la SARL « Y » années 2022/2023**

	<b>ACTIF</b>			
	<b>2023</b>			<b>2022</b>
	<b>Montants bruts</b>	<b>Amortissements Provisions et Pertes de valeurs</b>	<b>NET</b>	<b>NET</b>
<b><u>ACTIF NON COURANTS</u></b>				
<b>Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif</b>				
<b>Immobilisation incorporelles</b>				
<b>Immobilisation corporelles</b>				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisation en concessions				
<b>Immobilisation en cours</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>				
<b><u>ACTIF COURANTS</u></b>				
<b>Stocks et encours</b>	81 166 224		81 166 224	116 838 766
<b>Créances et emplois assimilés</b>				
Clients	88 398 682		88 398 682	
Autres débiteurs				
Autres créances et emplois assimilés	11 592 294		11 592 294	20 815 756
<b>Disponibilités et assimilés</b>				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	210 520		210 520	91 774
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>181 367 720</b>		<b>181 367 720</b>	<b>137 746 296</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>181 367 720</b>		<b>181 367 720</b>	<b>137 746 296</b>

Source : Document interne de la banque (agence de Tizi-Ouzou).

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

**Tableau 6 : Bilan prévisionnel passif de la SARL « Y » années 2022 et 2023**

<b>PASSIF</b>		
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Capital émis		
Capital non appelé	1 000 000	1 000 000
Primes et réserves-réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net- résultat net part du groupe (1)	1 953 453	888 692
Autre capitaux propre- Rapport à nouveau	888 692	
<b>Part de la société consolidant (1)</b>		
<b>part des minoritaires (1)</b>		
<b>TOTAL I</b>	<b>3 842 145</b>	<b>1 888 692</b>
<b><u>PASSIF NON COURANTS</u></b>		
Emprunts et dette financières		
Impôts (diffères et provisionnés)		
Autre dette non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
<b>TOTAL II</b>		
<b><u>PASSIF COURANTS</u></b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	147 017 896	16 574 566
Impôts	1 150 250	2 169 356
Autres dettes	28 715 000	117 113 682
Trésorerie passif	642 429	
<b>TOTAL III</b>	<b>177 525 575</b>	<b>135 857 604</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>181 367 720</b>	<b>137 746 296</b>

Source : Document interne à la BNA, nouvelle-ville, Tizi-Ouzou

#### ➤ **Interprétation du bilan**

Le bilan est interprété par les valeurs de l'actif et du passif.

#### ✓ **Actif du bilan**

L'actif du bilan comprend l'actif courant et l'actif non-courant.

#### • **Actif courant**

L'actif courant a enregistré une augmentation significative de 31.7% entre 2022 et 2023 est passé de 137 746 296 DA à 181 367 720 DA. Cette évolution positive traduit une

## **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

---

amélioration notable de la liquidité à court terme de l'entreprise et reflète une gestion plus dynamique de ses ressources circulantes.

### **Points saillants de cette évolution :**

- 1. Baisse importante des stocks :** les stocks et encours ont chuté de 116 833 766 en 2022 à 81 166 224 en 2023, soit une baisse de près de (-21,9%). Cette diminution peut s'interpréter comme une meilleure rotation des stocks, une optimisation des approvisionnements ou une réduction des niveaux de stockage, limitant ainsi les charges liées à l'immobilisation des marchandises.
- 2. Apparition des créances clients :** en 2022, aucune créance client n'était enregistrée, tandis qu'en 2023, ce poste s'élève à 88 398 682. Cela marque un changement important dans la politique commerciale de l'entreprise, qui semble avoir eu recours au crédit clients pour soutenir ses ventes. Cela peut améliorer la compétitivité, mais engendre aussi des risques liés au recouvrement.
- 3. Réduction des autres créances :** les autres créances et emplois assimilés ont été réduits de 20 815 756 en 2022 à 11 592 294 en 2023, soit une baisse de (-44,3%). Cette diminution suggère une gestion plus rigoureuse des actifs non stratégiques ou un recouvrement efficace des créances anciennes.
- 4. Trésorerie en forte hausse :** la trésorerie a progressé de 91 774 à 210 520, enregistrant ainsi une hausse de 129,4%. Cette amélioration peut refléter une meilleure gestion des flux de trésorerie, une réduction des décaissements ou encore une injection de liquidités externes (emprunt, augmentation de capital, etc.).

### **✓ Passif de bilan**

L'interprétation des capitaux permanents et des dettes à court terme :

#### **1. Capitaux permanents (capitaux propres +dettes à long terme)**

En 2022, ils s'élevaient à 1 888 692 DA, et en 2023 à 3 842 145 DA, soit une hausse de 103,4%. Toutefois, cette augmentation provient uniquement des capitaux propres, car aucune dette à long terme n'est enregistrée. Cela signifie que l'entreprise n'a pas recours à l'endettement à long terme, ce qui peut limiter ses capacités d'investissement mais réduit également ses risques financiers.

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

#### Dettes à court terme

Les dettes à court terme représentent une grande partie du passif avec un pourcentage de 98.63% en 2022 et 97.83% en 2023, ce qui signifie que l'entreprise a un problème de liquidité, pour cela elle a demandé un crédit d'exploitation à la BNA pour financer ses dettes.

**Tableau 7: Compte des résultats de la SARL « Y » années 2022 et 2023**

RUBRIQUE		2023		2022	
		DEBIT (En Dinars)	CREDIT (En Dinars)	DEBIT (En Dinars)	CREDIT (En Dinars)
Ventes de marchandises			340 047 631		153 646 447
Production Vendue	Produits fabriques				
	Prestations de services				
	Vente de travaux				
Produit annexes					
Rabais, remise, ristournes, accordes					
<b>CA net des rabais, remise, ristournes</b>			340 047 631		153 646 447
Production stockée ou déstockée					
production immobilisée					
subvention d'exploitation					
<b>I- Production de l'exercice</b>			340 047 631		153 646 447
Achat de marchandises vendues					
Matières premières (MP)		340 047 631		153 646 447	
Autres approvisionnements					
Variations des stocks					
Achats d'études et de prestations de services					
Autres consommations					
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats			28 138 391		20 114 101
Sous-traitance générale					/
locations					
Service	Entretien réparation et maintenance				
	Primes d'assurances				
Extérieurs	Personnel extérieur a l'entreprise				

**Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

	Rémunération				
	D'intermédiaires et honoraires				
	Publicité				
	Départements, missions et réception				
Autres services		22 362 470			17 998 577
rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs					
<b>II- Consommations de l'exercice</b>		334 271 710		151 530 923	
<b>III- Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)</b>			5 775 921		2 115 524
Charges personnel					
Impôts et taxes et versements assimilés		3 184 770		1 510 917	
<b>IV- Excédent brut d'exploitation</b>			2 591 151		604 607
Autres produits opérationnels					1 000 004
Autres charges opérationnelles				2001	
Dotations aux amortissements					
Provision					
Pertes de valeur					
Reprise sur pertes se valeur et provisions					
<b>V- Résultat opérationnel</b>			2 591 151		1 602 610
Produits financiers					
Charges financières					
<b>VI- Résultat financier</b>					
<b>VII- Résultat ordinaire (V+VI)</b>			2 591 151		1 602 610
Éléments extraordinaires (produits)					
Éléments extraordinaires (charges)					
<b>VIII- Résultat extraordinaire</b>					
Impôts exigibles sur résultats		673 699		713 918	
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire					
<b>IX- RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			1 953 453		888 692

Source : Document interne à la BNA Tizi-Ouzou

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

#### ➤ L'interprétation du compte de résultat

L'analyse du compte de résultat permet d'évaluer les performances économiques et financières de la SARL « Y » sur une période donnée. Elle consiste à examiner plusieurs indicateurs clés tels que la production de l'exercice, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation (EBE), le résultat net. Ces éléments fournissent une vision globale de la rentabilité de l'entreprise, de sa capacité à générer de la richesse et à maîtriser ses charges. Cette interprétation est essentielle pour comprendre l'évolution de l'activité de l'entreprise et évaluer son efficacité économique

#### ✓ Production de l'exercice

**Tableau 8: Calcul de la production de l'exercice**

Formule	Calcul	Résultat
$\frac{\text{production de l'exercice}(2023) - \text{production de l'exercice}(2022)}{\text{production de l'exercice}(2022)} \times 100$	$\frac{340\,047\,631 - 153\,646\,447}{153\,646\,447} \times 100$	<b>121.31%</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes

La production de l'exercice a augmenté de 121.31% grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires, cette augmentation signifie une meilleure compétitivité et une réponse à la demande du marché.

#### ✓ Valeur ajoutée (VA)

**Tableau 9: Calcul de la valeur ajoutée (VA)**

Formule	Calcul	Résultat
$\frac{\text{valeur ajoutée}(2023) - \text{valeur ajoutée}(2022)}{\text{valeur ajoutée}(2022)} \times 100$	$\frac{5\,775\,921 - 2\,115\,524}{2\,115\,524} \times 100$	<b>173.02%</b>

Source : Réalisé par nous-mêmes

Entre l'année 2023 et 2022 la valeur ajoutée a connu une augmentation de 173.17% cela indique que l'entreprise a vu une amélioration de la performance économique avec une meilleure efficacité.

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

✓ **Excédent brut d'exploitation**

**Tableau 10: Calcul de l'excédent brut d'exploitation**

Formule	Calcul	Résultat
$\frac{EBE(2023) - EBE(2022)}{EBE(2022)} \times 100$	$\frac{2\,591\,151 - 604\,607}{604\,607} \times 100$	328.56%

Source : Réalisé par nous-mêmes

L'excédent brut d'exploitation a enregistré une hausse augmentation de 328.56% en 2023 par rapport à l'année 2022 cela confirme une amélioration de la performance financière de l'entreprise.

✓ **Résultat opérationnel (résultat d'exploitation)**

**Tableau 11: Calcul du résultat opérationnel**

Formule	Calcul	Résultat
$\frac{Resultat\ operationnel(2023) - Resultat\ operationnel(2022)}{Resultat\ operationnel(2022)} \times 100$	$\frac{2\,591\,151 - 1\,602\,610}{1\,602\,610} \times 100$	61.68%

Source : Réalisé par nous-mêmes

Le résultat opérationnel a enregistré une augmentation de 61.68% en 2023 par rapport à l'année 2022 cela indique qu'il a une amélioration de la performance de l'entreprise.

✓ **Résultat net de l'exercice :**

**Tableau 12: Calcul du résultat net de l'exercice**

Formule	Calcul	Résultat
$\frac{Resultat\ net(2023) - Resultat\ net(2022)}{resultat\ net(2022)} \times 100$	$\frac{1\,953\,453 - 888\,692}{888\,692} \times 100$	119.81%

Source : Réalisé par nous-mêmes

A la lumière des données issues du compte de résultats, on constate que la SARL « Y » a enregistré une nette amélioration de sa performance financière entre les exercices 2022 et 2023. Cette progression se traduit par une augmentation significative du résultat net, témoignant ainsi d'un développement et d'une croissance notables de l'entreprise durant cette période.

**3.2.3 Plan de trésorerie**

**Tableau 13: Plan de trésorerie**

RUBRIQUE	oct-22	nov-22	déc-23	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	aout-23	aout-23
*Encaissement liés à l'exploitation												
*Sur ventes de l'année	29753000	28745000	2834000	26950400	26875200	27950000	27124900	27362700	27600400	27915700	28340300	26683000
*Sur ventes antérieures (clients du dernier bilan)												
*Sur autres produits												
*Encaissements hors exploitation												
*Augmentation de capital												
*Emprunt nouveau												
*Produits financiers et autres												
<b>TOTALE 1</b>	<b>29753000</b>	<b>28745000</b>	<b>2834000</b>	<b>26950400</b>	<b>26875200</b>	<b>27950000</b>	<b>27124900</b>	<b>27362700</b>	<b>27600400</b>	<b>27915700</b>	<b>28340300</b>	<b>26683000</b>
<b>Recette</b>												
* Décaissement												

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

liés à l'exploitation												
* Sur achats et charges externes TTC	24127000	25471000	25815000	26418000	26617000	26816000	16998400	27110700	27222900	28945600	291099000	29273500
* Sur achats antérieurs (fournisseurs du dernier bilan)												
* Sur salaires	327200											
* Impôts et taxes	139800	329600	332200	332700	332900	333400	390250	476900	562850	338900	341600	344500
* Autres charges		1304000	1410000	1525800	1645000	1700900	1745100	1842400	1999500	2066200	2050700	2101400
* Décaissements hors l'exploitation												
* Investissements (achat de Nouveau immo)												
* Remboursements de l'emprunt												
* Agios (sur LMT et ct)												
* Dividendes												
* Autres												
<b>TOTAL 2</b>	<b>25852200</b>	<b>27104600</b>	<b>27557200</b>	<b>28276500</b>	<b>28594900</b>	<b>28850300</b>	<b>29133750</b>	<b>29430000</b>	<b>29785250</b>	<b>31350700</b>	<b>31502200</b>	<b>31719400</b>
<b>Dépense</b>												
solde mensuel	-3900800	-1940400	-783200	-1326100	-1719700	-900300	-2008850	-2067300	-2184850	-3435000	-3161900	-5036400

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

Trésorerie cumulée												
Trésorerie initiale	81773	3982573	5622973	6406173	5080073	3360379	2460073	451223	-1616077	-3800927	-7235927	-10397827
Trésorerie finale	3982573	5622973	6406173	5080073	3360373	2460073	451223	-1616077	-3800927	-7235927	-10397827	15434227

### **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

---

#### **➤ Interprétation du plan de trésorerie**

On observe une baisse des recettes entre octobre 2022 et février 2023. Celles-ci ont ensuite connu une hausse entre mars et août 2023, avant de diminuer à nouveau en septembre 2023, en raison de l'instabilité des ventes.

Les dépenses, quant à elles, sont passées de 25 852 200 DA à 31 719 400 DA, soit une augmentation de 91.85%.

La trésorerie finale a progressé au cours des quatre premiers mois, ce qui reflète une bonne génération de liquidités. Toutefois, à partir de février, elle a commencé à diminuer, principalement en raison de la baisse de la trésorerie initiale, ce qui indique une augmentation des charges supportées par l'entreprise.

#### **Etude de la trésorerie :**

L'analyse du plan de trésorerie de la SARL « Y » montre que l'entreprise fait face à une instabilité importante de ses recettes. En effet, entre octobre 2022 et février 2023, les encaissements ont fortement baissé, avant de connaître une reprise temporaire entre mars et août, puis une nouvelle chute en septembre. Cette évolution montre que l'entreprise ne bénéficie pas de ventes régulières, ce qui est fréquent chez les PME qui dépendent souvent de quelques clients ou d'une activité saisonnière.

En parallèle, les dépenses de l'entreprise n'ont cessé d'augmenter tout au long de la période. Elles sont passées de 25 852 200 DA à 31 719 400 DA, soit une hausse de 91.85%. Cela crée un déséquilibre entre les encaissements et les décaissements, et rend la gestion de la trésorerie de plus en plus difficile.

Au début de l'année, la trésorerie finale était positive grâce à une bonne gestion des entrées et l'appui du crédit d'exploitation bancaire octroyé par la BNA. Ce financement a permis à l'entreprise de couvrir ses charges pendant les premiers mois. Cependant, à partir de février, la situation s'est détériorée. La trésorerie a diminué progressivement pour devenir négative en septembre. Cela signifie que les sorties d'argent sont devenues plus importantes que les entrées, ce qui met l'entreprise en difficulté.

En conclusion, même si le crédit d'exploitation a apporté une aide précieuse à la PME, il ne suffit pas à lui seul à garantir l'équilibre financier. Pour éviter les tensions de trésorerie,

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

l'entreprise doit améliorer la gestion de ses dépenses, diversifier ses recettes et mettre en place un bon suivi prévisionnel.

#### 3.3 L'étude par les ratios

L'évolution financière de la SARL « Y » repose sur l'évaluation de plusieurs catégories de ratios : les ratios de structure, de liquidité, de rentabilité et de gestion, pour les exercices 2022 et 2023.

##### 3.3.1 Les ratios de structure

Les ratios de structure permettent d'évaluer la composition des ressources financières de l'entreprise « Y » ainsi que sa politique de financement.

###### 3.3.1.1 ratios de solvabilité

**Tableau 14: Ratio de solvabilité**

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio de solvabilité	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{total des dette}} \times 100$	$\frac{1\ 888\ 682}{135\ 857\ 604} \times 100$	$\frac{3\ 842\ 145}{177\ 525\ 575} \times 100$
		= 1.39%	= 2.16%

Source : Réalisé par nous-mêmes

Entre 2022 (1.39%) et 2023 (2.16%), le ratio de solvabilité a légèrement augmenté, ce qui indique une amélioration de la solidité financière de l'entreprise.

###### 3.3.1.2 Ratio d'indépendance financière

**Tableau 15: ratio d'indépendance financière**

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio de d'indépendance financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{capitaux permanents}} \times 100$	$\frac{1\ 888\ 682}{137\ 416\ 407} \times 100$	$\frac{3\ 806\ 143}{177\ 231\ 687} \times 100$
		= 1.37%	= 2.1%

Source : Réalisé par nous-mêmes

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

La structure des ressources stables de l'entreprise est équilibrée, par ce que le ratio de l'indépendance financière est inférieur à 50% pour les deux années.

#### 3.3.1.3 Le ratio d'endettement

Tableau 16: Ratio d'endettement

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio d'endettement	$\frac{\text{total des dettes}}{\text{total actif}} \times 100$	$\frac{135\,857\,604}{137\,746\,296} \times 100$	$\frac{177\,525\,575}{181\,367\,720}$
		= 98.63%	$\times 100 = 97.88\%$

Source : Réalisé par nous-mêmes

Le ratio d'endettement des deux années est plus élevé grâce à l'augmentation du total actif, mais il est inférieur à 100%, cela indique que l'entreprise n'a pas remboursé la totalité de ses dettes.

#### 3.3.1.4. Le ratio de capacité de remboursement

Tableau 17: Ratio de capacité de remboursement

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio de capacité de resourcement	$\frac{\text{endettement global}}{CAF} \times 100$	$\frac{135\,527\,715}{1\,604\,606} \times 100$	$\frac{177\,231\,687}{2\,591\,150}$
		= 84.46%	$\times 100 = 68.39\%$

Source : Réalisé par nous-mêmes

Le ratio est élevé pour les deux années, cela indique une solide capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes.

#### 3.3.2 Les ratios de trésorerie

Il s'agit d'évaluer la capacité de l'entreprise à répondre à ses engagements financiers à court terme en utilisant ses actifs liquides.

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

#### 3.3.2.1 Ratio de liquidité générale

Tableau 18 : Ratio de liquidité générale

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio de liquidité générale	$\frac{\text{Actif courant}}{\text{dettes a court terme}}$	$\frac{137\,746\,296}{135\,857\,604}$	$\frac{181\,367\,720}{177\,525\,575}$
		= 1.0139	= 1.0216

Source : Réalisé par nous-mêmes

Le ratio est supérieur à 1, l'entreprise est donc solvable en 2022 et 2023

#### 3.3.2.2 Ratio de liquidité immédiate

Tableau 19: Ratio de capacité de remboursement

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio de liquidité immédiate	$\frac{\text{disponibilites}}{\text{dettes a court terme}}$	$\frac{91\,774}{135\,857\,604}$	$\frac{210\,520}{177\,525\,575}$
		= 0.00067	= 0.00118

Source : Réalisé par nous-mêmes

Le ratio de liquidité immédiate est inférieur à 1. Dans ce cas l'entreprise ne dispose pas de fonds qui lui permettent de couvrir la totalité de ses dettes à court terme.

#### 3.3.2.3 Ratio de liquidité réduite

Tableau 20: Ratio de capacité de remboursement

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio de liquidité réduite	$\frac{\text{Creance a (-1ans) + Disponibilte}}{\text{dette a court terme}}$	$\frac{137\,746\,296}{135\,857\,604} \times$	$\frac{181\,367\,720}{177\,525\,575}$
		= 1.014	= 1.022

Source : Réalisé par nous-mêmes

### Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

Le ratio de liquidité immédiate est supérieur à 1. Donc cela indique que l'entreprise à suffisamment de ressources financières liquides pour faire face à ses obligations à court terme, en excluant les stocks.

#### 3.3.3 Les ratios de rentabilités

##### 3.3.3.1 Ratio de rentabilité des capitaux propres (CP)

**Tableau 21: Ratio de capacité de remboursement**

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio de rentabilités des capitaux propres	$\frac{\text{resultat net}}{\text{capitaux propres}} \times 100$	$\frac{888\,692}{1\,888\,692} \times 100$	$\frac{1\,953\,453}{3\,842\,145} \times 100$
		= 47.05%	= 50.84%

Source : Réalisé par nous-mêmes

Le ratio des deux années sont élevé cela indique l'entreprise est en mesure de générer un résultat net élève grâce à ces capitaux.

##### 3.3.3.2 Ratio de la marge bénéficiaire brute

**Tableau 22: Ratio de la marge bénéficiaire brute**

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio de la marge bénéficiaire brute	$\frac{\text{resultat net}}{\text{capitaux propres}} \times 100$	$\frac{153\,646\,447}{153\,646\,447}$	$\frac{340\,047\,631}{340\,047\,631}$
		× 100 = 100%	× 100 = 100%

Source : Réalisé par nous-mêmes

Le ratio est très élevé, les ventes disponibles peuvent donc couvrir les charges d'exploitation, et la situation de l'entreprise est rentable.

## Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

### 3.3.3.3 Ratio de résultat net

Tableau 23: Ratio de résultat net

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio de résultat net	$\frac{\text{resultat net}}{\text{ventes}} \times 100$	$\frac{888\,692}{153\,646\,447} \times 100$	$\frac{1\,953\,453}{340\,047\,631} \times 100$
		= 0.578%	= 0.574%

Source : Réalisé par nous-mêmes

Le ratio n'est pas très élevé, il n'y a pas une amélioration en 2023 par rapport à l'année 2022.

### 3.3.3.4 Ratio de rotation des fournisseurs

Tableau 24: Ratio de rotation des fournisseurs

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
Ratio de rotation des fournisseurs	$\frac{\text{dettes fournisseurs}}{\text{Achat TTC}} \times 360$	$\frac{16\,574\,566}{153\,646\,447} \times 360$	$\frac{147\,017\,896}{340\,047\,631} \times 360$
		= 38 jours	360 = 155 jours

Source : Réalisé par nous-mêmes

En 2022, le ratio de rotation des fournisseurs est de 38 ce qui indique que l'entreprise paie ses fournisseurs dans un délai relativement court. En 2023, le ratio de rotation des fournisseurs est de 150 jours, ce qui signifie que l'entreprise met environ 155 jours pour régler les factures des fournisseurs. Cela montre une politique de paiement plutôt lente, ou l'entreprise retarde ses sorties de trésorerie.

### 3.3.3 Les ratios de gestion ou d'activité

Ils visent à évaluer l'efficacité avec laquelle l'entreprise convertit ses stocks en ressources.

## Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes

### 3.3.3.1 Les ratios de rotation des créances/ clients

**Tableau 25: Ratio des créances/clients**

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
<b>Ratio de rotation des créances/ clients</b>	$\frac{creances\ clients}{CA\ TTC} \times 100$	00 jours	$\frac{88\ 398\ 682}{340\ 047\ 631} \times 360$ $= 93\text{jours}$

Source : Réalisé par nous-mêmes

En 2022, le ratio de rotation des créances clients est de 00 jours cela signifie que les clients paient en espèce, en 2023, l'entreprise a connu une augmentation du ratio a 90 jours, cela indique que l'entreprise celle-ci accorde des crédits à ces clients payable dans un délai de 90 jours.

### 3.3.3.3 Ratio de rotation des stocks

**Tableau 26: Ratio de rotation des stocks**

Ratio	Formule	Calcul	
		2022	2023
<b>Ratio de rotation des stocks</b>	$\frac{Stocks}{Achat\ TTC} \times 100$	$\frac{116\ 838\ 766}{153\ 646\ 447} \times 360$ $= 273\text{ jours}$	$\frac{81\ 166\ 224}{340\ 047\ 631} \times 360$ $= 85\text{ jours}$

Source : Réalisé par nous-mêmes

En 2022, le ratio de rotation des stocks est de 273 jours, ce qui reflète une rotation particulièrement lente et une immobilisation prolongée des marchandises. Cela peut engendrer des couts supplémentaires lies au stockage. En 2023, ce ratio diminue à 85 jours, traduisant une amélioration notable de la gestion des stocks et une rotation plus fluide.

### **3.4 Avis motivé et décision du comité de crédit de la BNA**

#### **3.4.1 Avis motivé**

« En ce qui concerne les avis motivés sur le dossier de l'entreprise et sa demande de crédit d'exploitation, nous avons pris en compte à la fois l'opinion du chargé d'étude de l'agence et celle du directeur. »

##### **3.4.1.1 Avis motivé du chargé d'étude de la BNA sur la qualité de la relation**

Notre client est une nouvelle relation domiciliée à notre niveau depuis le 08/03/2021 avec laquelle nous entretenons de bonnes relations. Il s'agit d'une entreprise commerciale en gros, qui emploie 03 ouvriers.

##### **3.4.1.2. Avis motivé du chargé d'étude de l'agence sur l'analyse des ratios**

Suite à l'examen attentif du dossier, nous sommes favorables à la mise en place d'un découvert d'un montant de 10 000 000,00 DA, équivalant à 15 jours du chiffre d'affaires.

Cependant, cette approbation est soumise à certaines conditions préalables et à la validation de l'ensemble des actes de garantie, notamment :

- la présentation d'un document de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) dûment signée et enregistrée en version arabe ;
- l'obtention de l'hypothèque légale de premier rang sur un terrain ;
- la réception de la Déclaration Préalable d'Affectation des Moyens de Ressources (DPAMR).

Ces conditions sont essentielles pour sécuriser cette ligne de découvert et garantir la conformité aux exigences légales et financières. Une fois ces étapes accomplies avec succès, la ligne de découvert pourra être mise en place.

##### **3.4.1.3. Avis motivé du directeur de l'agence**

Nous sommes favorables à la mise en place d'une ligne de découvert d'un montant de 10 000 000,00 DA, sous réserves de certaines conditions préalables :

- La présentation d'un document de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) dûment signée et enregistrée en version arabe ;

### **Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes**

---

- l'obtention de l'hypothèque légale de premier rang sur un terrain ;
- la réception de la Déclaration Préalable d'Affectation des Moyens de Ressources (DPAMR).

Ces conditions préalables sont essentielles pour sécuriser la ligne de découvert et garantir la conformité aux exigences légales et financières.

#### **3.4.2. Décision du Comité de Crédit de l'agence**

Après exposé, les membres du comité se sont prononcés favorablement, l'unanimité, pour la mise en place d'une ligne de découvert d'un montant 10.000.000,00DA aux conditions ci-après :

- pour compléter le dossier, plusieurs éléments ont été rassemblés, notamment le négatif d'hypothèque, le livret foncier et le rapport d'expertise de la société algérienne d'expertise (SAE). Ces documents servent à étayer la demande du crédit d'exploitation.
- en ce qui concerne les garanties, a priori la signature de la convention de crédit d'exploitation ainsi que le recueil de la DPAMR ont été obtenus pour sécuriser le prêt.
- de plus, des garanties à postériori ont été mises en place, notamment le recueil de l'hypothèque légale de premier rang sur le terrain. Ces garanties viennent renforcer la sécurité du prêt accordé à l'entreprise.

L'ensemble de ces mesures vise à garantir la protection des intérêts de toutes les parties impliquées dans la transaction financière.

#### **Conclusion**

Ce chapitre a permis d'analyser concrètement le processus d'octroi d'un crédit d'exploitation à travers une étude menée au sein de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), agence de Tizi-Ouzou. A partir des documents de la SARL « Y », qui a sollicité un ligne de crédit de 10 000 000 DA, nous avons pu suivre les différentes étapes de traitement du dossier : reclassement des bilans, analyse financière, calcul des ratios et décision finale du comté de crédit.

Cette étude a montré que l'évaluation du risque repose principalement sur l'analyse des indicateurs financiers, tels que la rentabilité, la solvabilité, la trésorerie de la structure du bilan. Ces éléments permettent à la banque d'apprécier de la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à court terme. La décision d'octroi est ainsi fortement motivée par des critères chiffrés, avec peu de place laissée à l'appréciation qualitative, sauf en cas de relation client établie.

En matière de seuils d'acceptation ou de rejet, le dossier présenté a été accepté à condition de satisfaire plusieurs exigences, dont la fourniture d'une hypothèque légale de premier rang, la signature de la délégation de paiement sur marché (DPAMR), et la présentation de garanties complémentaires. Ces conditions montrent que la banque applique des seuils de sécurité stricts pour accorder le financement, même en cas de dossier jugé favorable sur le plan financier.

Par ailleurs, il ressort que la relation de confiance entre la banque et l'entreprise joue un rôle non négligeable dans le processus. La transparence dans les échanges, la rigueur de gestion, et la présentation de documents fiables contribuent à rassurer l'établissement financier et à faciliter les démarches, même en présence de faiblesses ponctuelles dans les indicateurs.

En définitive, cette étude confirme que le crédit d'exploitation reste un levier indispensable pour le bon fonctionnement des PME, mais son obtention demeure conditionnée à une double exigence : la solidité des données financières et l'établissement d'une relation de confiance durable avec la banque.

# **Conclusion Générale**

## Conclusion générale

---

À l'issue de ce travail, il apparaît clairement que le financement bancaire, et plus particulièrement le crédit d'exploitation, constitue un outil fondamental pour soutenir la continuité et le développement des petites et moyennes entreprises en Algérie. En tant qu'acteurs économiques clés, les PME assurent une grande part de la dynamique productive nationale, mais se trouvent confrontées à des difficultés d'accès au financement qui freinent leur essor.

Notre étude a mis en lumière plusieurs constats majeurs. D'une part, les banques jouent un rôle incontournable dans la mobilisation des ressources financières au profit des entreprises, mais leur politique de crédit reste marquée par une certaine prudence, notamment en matière de risque et de garanties. D'autre part, les PME peinent à satisfaire aux critères rigoureux imposés par les établissements financiers, en raison de leur structure organisationnelle légère, de leur faible capacité de négociation et de la qualité parfois insuffisante de leur comptabilité et de leur gestion.

À travers l'étude de cas menée auprès de la Banque Nationale d'Algérie, nous avons pu suivre de manière détaillée les différentes étapes de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation, depuis la constitution du dossier jusqu'à la décision finale du comité de crédit. Cette analyse a révélé l'importance accordée par la banque à des critères financiers précis (ratios de rentabilité, solvabilité, liquidité), tout en soulignant la place grandissante de la relation de confiance dans l'évaluation du risque. En effet, la transparence, la régularité des échanges et la qualité des documents fournis peuvent parfois compenser des indicateurs financiers imparfaits.

Notre recherche confirme également l'existence de plusieurs freins structurels au développement du crédit d'exploitation pour les PME, tels que :

- L'exigence de garanties matérielles difficiles à fournir,
- La lourdeur des procédures internes des banques,
- Le manque d'outils d'évaluation adaptés à la réalité des PME,
- La faible diversification des produits financiers proposés.

Pour améliorer l'efficacité du système bancaire et favoriser l'inclusion financière des PME, plusieurs pistes peuvent être envisagées : la mise en place de mécanismes publics de garantie, la simplification des démarches administratives, le renforcement du conseil bancaire

## Conclusion générale

---

et la formation des dirigeants de PME en matière de gestion financière et de montage de dossiers de crédit.

Enfin, nous pouvons conclure que le développement d'un partenariat équilibré et durable entre les banques et les PME est une condition indispensable pour stimuler l'investissement, favoriser l'innovation et créer des emplois dans un contexte économique en mutation. Le crédit d'exploitation, s'il est bien encadré et adapté aux réalités du terrain, peut alors devenir un véritable levier de croissance pour l'économie nationale.

# **Bibliographie**

## Bibliographie

---

### Ouvrage :

1. BEGUIN EGUIN Jean-Marc, ARNAUD Bernard, « **L'essentiel des technique bancaire** », éditions EYROLLES, 2008,
2. Bolusset Carole, « **l'investissement** », éd Bréal, Paris, 2007
3. CAUDAMINE Guy, MONTIER Jean « **banque et marchés financiers** », Edition Economico, paris 1998 p 107
4. FREDERIC LOBEZ, « **finance banques et marchés du crédit** », première édition, mai 1997
5. GODIH Djamel Torqui, Lazreg Mohammed, « **Les principes généraux afférents aux techniques bancaires** », édition NPU, Tlemcen, 2021
6. G-Raymond, « économie monétaire et financière », éditions Bréal, 2003
7. HANRI MAHE DE BOISLANDELLE, « **Gestion des ressources humaines dans les PME** » édition Economisa, paris, 1988
8. JEAN-PIERRE PATAT, « **Monnaie, institution financière et politique monétaire** », Economico, Paris, 1993
9. LUC BERNET-ROLLANDE « **principes de technique bancaire** », 25<sup>ème</sup> édition, dunod, paris, 2008
10. Marchsnay.M, « les stratégies de spécialisation » cité in Torrés.O, « **du rôle et de l'importance de la proximité dans la spécialité de la gestion des PME** » 5<sup>ème</sup> congrès international francophone PME, Lille, octobre 2000
11. SANDRINE RENIER, « **financer votre création d'entreprise** », quatrième édition, septembre 2010

### Documents officiels :

1. Document retenu de la banque (BNA de Tizi-Ouzou)
2. La loi bancaire du 19 avril 1986, article 32
3. La loi algérienne n 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit
4. Règlement 2002-03 du 14 novembre 2002, portant sur le contrôle interne des banques et des établissements financiers
5. L'article 68 de l'or donnant n°03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit

## Bibliographie

---

### Dictionnaires :

1. Alain beiton, Antoinecazorla, Christine Dollo, Anne- Mary Draï, « **dictionnaire des sciences économiques** », éditions MEHDI, Tizi-Ouzou, 2012
2. Dictionnaire de l'économie (sous la direction de BEZBAKH pierre de GHERARDI Sophie) Larousse 2011

### • Mémoires utilisés :

1. AREZKI DYHIA, BENBAYA YACINE, « **LE FINANCEMENT BACAIRE DES ENTREPRISE ETUDE DE CAS DE LA BNA, TIZI-OUZOU** », mémoire de master en sciences de gestion, UMMTO, 2022
2. AYACHI Kahina, HENANE Yasmina, « **financement bancaire des entreprise privées : cas de l'agence BNA n 589, AOKAS.** » mémoire de master en sciences économiques, Université de Bejaïa, 2021
3. BACHEDI Katia, BELMIHOUB Melissa, « **Financement bancaire des petites et moyennes entreprises : cas du crédit d'exploitation au sein de la BNA** » mémoire de fin d'étude finance et banque, UMMTO, 2023
4. BOUKROUS Djamila, « **Les circuits de financement des petites et moyennes entreprises en Algérie : étude d'un crédit bancaire** », mémoire de magister en sciences économiques, université d'Oran, 2007
5. DALI YOUCEF Samia, « **Le financement par le leasing : un nouveau moyen d'aide au développement de la PME en Algérie, son application a la BNP Paribas EL Djazair et la BADR.** », mémoire de magister en management, université d'Oran, 2010
6. MADANI, Fatiha, MAOUCHE NASSIMA, « **la problématique de financement bancaire des PME en Algérie : CAS des PME de la wilaya de Bejaïa** », mémoire de master en science économique, université de Bejaïa, 2013
7. OUSSAID Aziz « **financement des petites et moyennes entreprises cas des PME algériennes** » mémoire de magistère université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou 2016

### Sites internet :

1. <http://www.lafinancepourtous.com/outils/dictionnaire/banque-commerciale/>
2. <https://libeo/blog/gestion-de-tresorerie/fonds-de-roulement>
3. [www.bsi-economics.org](http://www.bsi-economics.org). « **Relation de long terme entre banques et entreprises et rationnement de crédit** »

# **Table des matières**

## Table des matières

---

Remerciements	
Dédicace	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Sommaire	
Introduction générale.....	10
Chapitre I : Aspects théorique des banques, du crédit et des PME.....	4
Introduction .....	4
Section 1 : Généralité sur les banques, le crédit et les PME. ....	4
1.1 Présentation générale sur les banques .....	4
1.1.1 Définition de la banque .....	4
1.1.1.1 Définition économique de la banque .....	5
1.1.1.2 Définition juridique de la banque .....	5
1.1.2 Les missions de la banque .....	5
1.1.2.1 La gestion de système de paiement .....	5
1.1.2.2 Mission d'intermédiaire.....	6
1.1.2.3 Mission d'assurance .....	7
1.1.2.4 Mission de conseil .....	7
1.1.3 Les différents types de la banque .....	8
1.1.3.1 Classement des banques par leur type d'activité.....	8
1.1.3.2 Classement des banques par leurs types d'actionariat.....	10
1.2 Présentation générale du crédit bancaire.....	11
1.2.1 Définition du crédit bancaire.....	11
1.2.1.1 Définition juridique du crédit bancaire.....	11
1.2.1.2 Définition économique du crédit bancaire.....	12
1.2.2 Les caractéristiques du crédit bancaire.....	12
1.2.3 Le rôle du crédit bancaire .....	13
1.2.4 Classification des crédits .....	13
1.2.4.1 La durée du crédit .....	13
1.2.4.2 La forme du crédit .....	14
1.2.4.3 La destination .....	15
1.3 Aperçus générale sur les PME .....	15
1.3.1 Définition du concept de la PME .....	15
1.3.2 Caractéristiques des PME.....	15
1.3.2.1 Les caractéristiques organisationnelles des PME.....	16
1.3.2.2 Les caractéristiques financière des PME .....	17
1.3.2.3 Les critères d'identification des PME .....	18
1.3.2.4 L'approche analytique (qualitative).....	19
1.3.3 Rôle des PME dans l'économie .....	20
1.3.4 Classification des PME .....	20
1.3.4.1 Classification selon le statut juridique: code du commerce algérien.....	20
1.3.4.1.1 Les petites et moyennes entreprises privées .....	20
1.3.4.1.2 Les petites et moyennes entreprises publiques .....	22

## Table des matières

1.3.4.1.3 Les entreprises coopératives .....	22
1.3.4.2 Classification selon leur secteur d'activité .....	23
Section 2 : La relation entre les PME et la banque.....	24
2.1 La relation entre les PME et la banque vue par l'entreprise (PME) .....	24
2.1.1. Les attentes des PME vis-à-vis de leur banque .....	24
2.1.2. Les obstacles d'accès des PME aux crédits bancaires .....	25
2.2 La relation entre les PME et la banque vue par la banque.....	26
2.2.1.La place des PME dans le portefeuille des banques.....	26
2.2.2.L'intermédiation bancaire et comportement envers les PME .....	26
2.2.3. Les attentes des banques dans leur relation avec les PME.....	27
2.2.4. Les obstacles de financement bancaire des PME.....	27
2.3 La relation entre la PME et la banque en Algérie.....	29
2.3.1 Les attentes de la relation entre les PME et la banque en Algérie .....	29
2.3.2 Les obstacles de la relation PME- BANQUE.....	29
Section 3 : Rôle des banques dans le financement et le développement des PME. ....	30
3.1 Le rôle de la banque dans les opérations financières .....	30
3.2 Le rôle de la banque dans la collecte des ressources .....	30
3.3 Le rôle de la banque dans les opérations de trésorerie.....	31
3.4 Le rôle de la banque dans l'octroi des crédits.....	31
Conclusion.....	32
Chapitre II : Le financement bancaire des PME .....	34
Introduction .....	34
Section 1 : Besoins et moyens de financement des PME .....	35
1.1 Financement du cycle d'investissement.....	35
1.1.1 Définition de l'investissement.....	35
1.1.2 Les différents types d'investissements .....	36
1.1.3 Les besoins de financement liés à l'investissement .....	37
1.2 Financement du cycle d'exploitation .....	37
1.2.1 Définition de l'exploitation .....	39
1.2.2 Les besoins de financement liés à l'exploitation.....	39
1.2.3 La notion de besoin en fonds de roulement.....	40
1.3 Les besoins de financement liés à l'innovation .....	42
1.4. Moyens de financement des PME.....	42
1.4.1. Les moyens de financement des investissements.....	42
1.4.1.1. Le financement interne .....	42
1.4.1.1.1. L'autofinancement .....	43
1.4.1.1.2 Augmentation du capital .....	44
1.4.1.1.3 Cession des éléments d'actifs .....	45
1.4.1.2 Financement externe.....	45
1.4.1.2.1 Le financement par endettement.....	46
Section 2 : Les risques et garanties du financement bancaire .....	50
2.1. Les risques de financement bancaire .....	50
2.1.1. Sources des risques bancaires.....	50
2.1.1.1. Asymétrie de l'information .....	50

## Table des matières

2.1.1.2. Les risques liés à l'entreprise elle-même.....	51
2.1.1.3. Les risques tenant à l'environnement externe .....	51
2.1.2. Les différents risques des crédits bancaires .....	51
2.1.2.1 Les risques classiques .....	51
2.1.2.2 Les risques d'immobilisation du crédit (liquidités).....	53
2.1.2.3 Le risque de non-paiement des intérêts .....	53
2.1.2.4 Les risques majeurs .....	53
2.2 Les garanties du financement bancaire .....	57
2.2.1 Les garanties personnelles.....	57
2.2.2 Les garanties réelles .....	58
Section 3 : La gestion des crédits en général et le crédit d'exploitation pour les PME .....	60
3.1 La gestion des crédits en général .....	60
3.1.1. Processus d'octroi de crédit.....	60
3.1.2. Suivi et contrôle des crédits .....	60
3.1.3 Gestion du risque crédit.....	61
3.2 La gestion du crédit d'exploitation pour les PME .....	61
3.2.1. L'évaluation des besoins réels en crédit d'exploitation .....	61
3.2.2. La mise en place de lignes de crédit adaptées .....	62
3.2.3. Le suivi rigoureux de l'utilisation des crédits .....	62
3.2.4. La maîtrise des coûts liés au crédit.....	63
3.2.5. La prévention du risque de dépendance au crédit .....	63
3.2.6. Le rôle du management dans la gestion du crédit .....	63
Conclusion.....	64
Chapitre III : Financement d'un crédit d'exploitation par la BNA : Critères et mécanismes..	65
Introduction .....	65
Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil .....	66
1.1 La présentation de la banque nationale d'Algérie.....	66
1.1.1 L'historique de la BNA .....	66
1.1.2 Missions et organisation de la BNA.....	67
1.1.2.1 Missions de la BNA.....	67
1.1.2.2 Les objectifs de la BNA.....	67
1.1.2.3 L'Organisation de la BNA.....	68
1.2 Présentation de l'agence d'accueil (BNA agence 581 de Tizi-Ouzou) : .....	69
1.2.1 Front office .....	69
1.2.2 Back office .....	70
1.3 Organigramme fonctionnel de la direction générale (DG) .....	71
Section 2 : Procédure de demande d'un crédit d'exploitation.....	73
2.1. Evaluation du dossier de crédit d'exploitation.....	73
2.1.1. La demande écrite de l'entreprise .....	73
2.1.2. Documents juridiques et administratifs.....	73
2.1.3. Documents fiscaux et par fiscaux.....	73
2.1.4. Documents comptables et financiers .....	74
2.2. Le reclassement des bilans .....	75
2.3. L'analyse des états financiers .....	75

## Table des matières

2.4. L'étude par les ratios.....	76
2.4.1. Les ratios de structure .....	76
2.4.2. Les ratio de trésorerie .....	78
2.4.3. Les ratios de gestion ou d'activité.....	79
2.4.4. Les ratios de rentabilités.....	81
2.5. Décision de la banque .....	82
Section 3 : Etude d'un cas de crédit d'exploitation .....	83
3.1 Présentation de la PME « Y » .....	83
3.2 L'analyse des états financiers .....	83
3.2.1 Le bilan Prévisionnel.....	83
3.2.3 Plan de trésorerie .....	91
3.3 L'étude par les ratios.....	95
3.3.1 Les ratios de structure .....	95
3.3.1.1 ratios de solvabilité.....	95
3.3.1.2 Ratio d'indépendance financière .....	95
3.3.1.3 Le ratio d'endettement.....	96
3.3.1.4. Le ratio de capacité de remboursement .....	96
3.3.2 Les ratios de trésorerie .....	96
3.3.2.1 Ratio de liquidité générale .....	97
3.3.2.2 Ratio de liquidité immédiate.....	97
3.3.2.3 Ratio de liquidité réduite .....	97
3.3.3 Les ratios de rentabilités.....	98
3.3.3.1 Ratio de rentabilité des capitaux propres (CP) .....	98
3.3.3.2 Ratio de la marge bénéficiaire brute.....	98
3.3.3.3 Ratio de résultat net .....	99
3.3.3.4 Ratio de rotation des fournisseurs .....	99
3.3.3 Les ratios de gestion ou d'activité.....	99
3.3.3.1 Les ratios de rotation des créances/ clients.....	100
3.3.3.3 Ratio de rotation des stocks .....	100
3.4 Avis motivé et décision du comité de crédit de la BNA.....	101
3.4.1 Avis motivé .....	101
3.4.1.1 Avis motivé du chargé d'étude de la BNA sur la qualité de la relation .....	101
3.4.1.2. Avis motivé du chargé d'étude de l'agence sur l'analyse des ratios.....	101
3.4.1.3. Avis motivé du directeur de l'agence.....	101
3.4.2. Décision du Comité de Crédit de l'agence .....	102
Conclusion.....	103
Conclusion Générale .....	104
Bibliographie	
Table des matières	
Résumé	

---

## Résumé

---

Le financement bancaire constitue un levier essentiel pour les petites et moyennes entreprises (PME), leur permettant d'accéder aux ressources financières nécessaires pour investir et assurer le bon déroulement de leurs activités d'exploitation. Ce mode de financement favorise également leur croissance et leur développement.

Les banques proposent généralement des crédits à court, moyen et long terme. L'octroi de ces financements dépend principalement de l'évaluation du risque financier lié à l'entreprise, de sa capacité de remboursement ainsi que des conditions négociées du prêt.

Une relation de dépendance mutuelle s'établit entre les banques et les PME : les premières évaluent la santé financière des entreprises avant d'accorder un crédit, en tenant compte des garanties personnelles ou réelles fournies, les secondes, quant à elles, s'appuient sur ces crédits pour financer leurs activités. C'est dans ce cadre que la PME (Y) a bénéficié d'un crédit d'exploitation auprès de la Banque Nationale d'Algérie, située à la nouvelle ville de Tizi-Ouzou.

**Mots clés : Banque, PME, moyens de financement, crédit d'exploitation, risque, garantie**

---

## Abstract

---

Bank financing is a vital lever for small and medium-sized enterprises (SMEs), enabling them to access the financial resources needed to invest and ensure the smooth running of their operations. This type of financing also supports their growth and development.

Banks generally offer short-, medium-, and long-term loans. The granting of these loans mainly depends on the assessment of the financial risk associated with the company, its repayment capacity, and the negotiated loan terms.

A relationship of mutual dependence is established between banks and SMEs: the former assess the financial health of the companies before granting credit, taking into account the personal or real guarantees provided, while the latter rely on these loans to finance their activities. It is within this framework that SME (Y) benefited from an operating loan from the National Bank of Algeria, located in the new city of Tizi-Ouzou.

**Keywords: Bank, SME, financing methods, operating loan, risk, guarantee.**